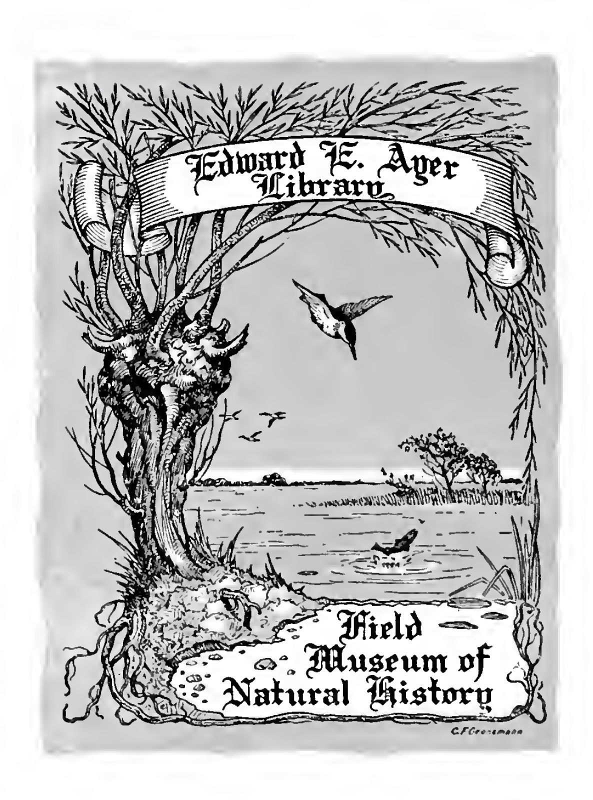



THE FIELD MUSEUM LIBRARY
3 5711 00021 2622


Edward E. Ayer
Library
Field
Museum of
Natural History

MUSÉE ORNITHOLOGIQUE D'EUROPE

TOME QUATRIÈME

LES OISEAUX DE PROIE

MUSÉE ORNITHOLOGIQUE
ILLUSTRÉ

DESCRIPTION

DES OISEAUX D'EUROPE

DE

LEURS ŒUFS ET DE LEURS NIDS

TOME QUATRIÈME

Les Oiseaux de Proie ou Rapaces



PARIS

J. ROTHSCHILD, ÉDITEUR

13, RUE DES SAINTS-PÈRES, 13

LES OISEAUX
DE PROIE

Classification — Synonymie — Description
Mœurs

ICONOGRAPHIE

ET

Histoire Naturelle des Rapaces

PAR

O. DES MURS
Membre de la Société royale de Lisbonne, de la Société linnéenne de Londres
de la Société philomatique
et Lauréat de la Société nationale d'Acclimatation

AVEC 50 CHROMOTYPOGRAPHIES



PARIS
J. ROTHSCHILD, ÉDITEUR
13, RUE DES SAINTS-PÈRES, 13

1887

LE MUSÉE ORNITHOLOGIQUE D'EUROPE

PAR

O. DES MURS

est divisé en 4 Parties se vendant chacune séparément :

1. — LES OISEAUX D'EAU (ou de Mer), avec 80 Planches. — 1 Volume. — Prix, 50 fr.

2. — LES OISEAUX DE RIVAGE ET DE TERRE OU COUREURS (Gallinacés), avec 65 Planches. — 1 Volume. — Prix, 45 fr.

3. — LES OISEAUX DES CHAMPS ET DES BOIS OU PASSEREAUX, avec 150 Planches. — Une Partie en deux Volumes. — Prix, 80 fr.

4. — LES OISEAUX DE PROIE, avec 50 Planches. — 1 Volume. — Prix, 40 fr.

Prix de l'Ouvrage complet : 200 fr.

TABLE DES 50 PLANCHES

ET DE LEUR PLACEMENT

TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES

DES OISEAUX DE PROIE OU RAPACES

LES OISEAUX DE PROIE

LES OISEAUX DE PROIE

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Des Corvidés, ou Corbeaux, avec des habitudes presque semblables, nous en arrivons aux Oiseaux de proie, qu'annoncent et précèdent les Vautours.

Ainsi que le dit judicieusement Toussenel, après tous les oiseaux devait naître celui qui vit des autres, l'oiseau de proie, l'oiseau de carnage, destiné à remédier à la trop grande multiplication des espèces. Et le milieu des oiseaux de cet ordre devait être naturellement partout, sur la cime des arbres, sur la cime des rocs, dans la nue, en tous les lieux élevés d'où s'inspecte l'espace, et ajoutons même sur le sol. Tous les milieux étaient de leur domaine, puisque tous ces domaines devaient leur payer tribut de chair morte ou de chair vive.

L'oiseau destructeur réclamait, de plus, pour accomplir sa mission providentielle, de grandes ailes pour tenir constamment le dessus dans les airs; une vue perçante pour découvrir sa proie sous la feuillée épaisse, sous l'herbe, au sein des eaux; enfin, des mains crochues pour la saisir, un bec tranchant et fort pour la déchirer en lambeaux. L'oiseau de proie a reçu tous ces dons en partage.

Le pied de l'oiseau percheur a tout juste la force nécessaire pour le soutenir sur la branche et sa fonction se réduit presque à cette sorte de support. Le pied de l'oiseau grimpeur, pour être chargé d'un service plus pénible, n'a guère été plus largement doté de la faculté de saisir, sauf la courbure plus prononcée des ongles. Le pied va bien toujours se raffinant dans ces deux divisions d'un même ordre, quoique la fonction industrielle y soit encore quasi exclusivement exercée par le bec. Mais c'est surtout dans le nouvel ordre que la tendance du pied à se rapprocher du modèle de la main humaine apparaît d'une façon visible. Le Rapace frappe et assomme de son poing fermé, comme nous ; de ses serres, il empoigne, il appréhende sa proie, il poignarde, il étouffe ; il transporte d'énormes fardeaux à de grandes hauteurs, à des distances immenses. Son pied est une main véritable, et qui porte ce nom dans le poétique vocabulaire de la fauconnerie.

Nous aurons tout dit sur les caractères physiques généraux des oiseaux de proie, en ajoutant que, chez eux, la base du bec est recouverte, comme chez les Perroquets, d'une membrane, connue sous le nom de *cire*, coloriée le plus souvent en jaune, parfois en bleu, et plus rarement en rouge ; que tous n'ont pas le bec exclusivement destiné à déchirer les chairs, puisqu'un certain nombre vivent d'insectes ; qu'ils ont les yeux plus grands, plus enfoncés dans l'orbite que les autres oiseaux, et que ces organes sont protégés par une saillie que forme l'arcade sourcilière ; qu'enfin les yeux sont pourvus d'une membrane nyctitante, dont nous avons parlé dans nos généralités d'introduction, et leur texture est plus solide. C'est à cette conformation que ces oiseaux doivent une vue plus perçante, plus longue et plus sûre.

Suivant que ces différentes parties sont plus avantageusement conformées, le Rapace attaque plus facilement et triomphe plus certainement d'une proie plus puissante ; et le courage dont nous lui faisons honneur n'est, selon la juste expression de Mauduyt, que la conséquence d'une organisation plus heureuse.

C'est la différence dans la structure des pennes des ailes qui

fait que certains oiseaux de proie s'élèvent dans les hautes régions, tandis que d'autres ne peuvent pas en volant atteindre à de si grandes hauteurs : les premiers sont ceux qu'on appelle, en fauconnerie, *oiseau de haut vol*, et les seconds, ceux auxquels on donne le nom d'*oiseau de bas vol*. Suivant la conformation de la serre, ces mêmes oiseaux ont aussi plus ou moins d'avantages pour combattre, saisir et terrasser leur proie, et les fauconniers appellent *oiseaux nobles* ceux qui ont des doigts longs et déliés, et *oiseaux ignobles* ceux qui les ont proportionnellement plus courts et plus massifs; division que n'admet pas la science et que les faits infirment bien souvent.

Chez tous, les doigts, au nombre de quatre, sont unis à leur base par un repli membraneux et terminés par des ongles, ou *serres*, arqués, le plus souvent rétractiles, et aussi robustes qu'acérés; en outre, le doigt externe, presque toujours vertical ou à angle droit avec les deux autres antérieurs, est susceptible de se reporter presque entièrement en arrière, comme chez les Zygodactyles.

Les oiseaux de proie, accipitres ou rapaces, qui répondent, dans la classe des oiseaux, aux animaux carnassiers de la classe des mammifères, et comme ceux-ci se nourrissent de chair, ont l'estomac moins compliqué et les intestins plus courts que chez les granivores et les herbivores.

Le plumage de presque tous ces oiseaux, à quelque groupe qu'ils appartiennent, à un fort petit nombre d'exceptions près, n'offre, dans tous les pays, que des couleurs sombres, dont le brun et le gris sont les plus ordinaires. Ils n'ont point de chant : leur voix n'est qu'un son rauque, aigu ou plaintif, ou bien un véritable japement. Leur extérieur est triste et sombre; ils n'ont rien des grâces et de la vivacité des autres oiseaux, quoique plusieurs, dans d'assez belles proportions, aient le port noble et fier; ils ne se mettent en mouvement que pour découvrir et poursuivre leur proie. Ils vivent de celles qu'ils chassent dans les airs, sur le bord des eaux, et plus rarement de charognes et d'immondices; on les rencontre peu en troupes. Quand ils sont repus, ils demeu-

rent dans l'inaction sur les rochers, sur les arbres, dans les cavernes ou les retraites qu'ils ont choisies pour leur séjour ordinaire. Mais nous verrons bientôt qu'il n'est pas vrai que, comme de véritables maraudeurs, ils aiment toujours à s'isoler de leurs semblables et à se partager une certaine surface du pays, sans souffrir que des étrangers viennent diminuer leur butin.

Leurs nids se composent de bûchettes assez négligemment assemblées, jetées sur les branches d'arbres ou placées sans régularité sur la roche nue, dans les lieux les plus inaccessibles des montagnes ou des vieilles ruines ; ils y transportent le plus souvent leur proie ; de là le nom d'*aires* qu'on donne généralement à ces nids.

La nature a heureusement restreint la trop grande multiplication de ceux d'entre eux qui sont destructeurs, plusieurs se montrant d'utiles auxiliaires de l'homme ; ils sont, en général, moins féconds que les autres oiseaux ; les plus grands ne font qu'une ponte et ne produisent qu'un ou deux petits ; les autres, suivant leur taille, font deux pontes, exceptionnellement trois ; et chaque ponte est de deux ou cinq œufs. Tous sont monogames.

Nous avons dit que les oiseaux de proie se voyaient peu en troupes. Il est une exception fort remarquable et ignorée jusqu'à ce jour ; c'est celle de migrations régulières et en masse, que l'on n'avait jamais soupçonnées parmi eux, et dont le fait constant a été révélé à la science, dès 1866, par MM. Amédée Alléon et Jules Vian. Il n'était pas supposable, en effet, quelle que fût la sauvagerie de leurs mœurs et de leurs habitudes, que les Rapaces se trouvassent, à cet égard, affranchis de la loi commune.

Cependant, avant de reproduire les observations de ces deux savants ornithologistes, nous devons dire que, si elles sont une révélation, c'est à notre vieux naturaliste Belon, trop oublié, qu'est due la première constatation de ce fait de migration sur les mêmes lieux, dont il n'a pas su tirer toutes les conséquences, préoccupé qu'il était seulement de la manière dont il avait vu prendre les oiseaux de proie à leur passage.

« Nous étions, raconte donc Belon, à la bouche du Pont-Euxin,

où commence le détroit du Propontide; nous étions montés sur la plus haute montagne; nous trouvâmes un oiseleur qui prenait des Éperviers de la belle manière; et comme c'était vers la fin d'avril, lorsque ces oiseaux sont empêchés à faire leurs nids, il nous semblait étrange de voir tant de Milans et d'Éperviers venir de là par devers le côté dextre de la mer Majeure. L'oiseleur les prenait avec une grande industrie et n'en faillait pas un : il en prenait plus d'une douzaine à chaque heure. Il était caché derrière un buisson, au-devant duquel il y avait une aire unie et carrée, qui avait deux pas en diamètre, distante environ de deux ou trois pas du buisson; il y avait six bâtons fichés autour de l'aire, qui étaient de la grosseur d'un pouce et de la hauteur d'un homme, trois de chaque côté, à la sommité desquels il y avait en chacun une coche entaillée du côté de la place, tenant un retz de fil vert fort délié, qui était attaché aux coches des bâtons, tendu à la hauteur d'un homme, et au milieu de la place, il y avait un piquet de la hauteur d'une coudée, au faîte duquel il y avait une cordelette attachée, qui répondait à l'homme caché derrière le buisson; il y avait aussi plusieurs oiseaux attachés à la cordelette, qui paissaient le grain dans l'aire, lesquels l'oiseleur faisait voler lorsqu'il avait advisé l'Épervier de loin venant du côté de la mer; et l'Épervier ayant si bonne vue, dès qu'il les voyait d'une demi-lieue, lors prenait son vol à ailes déployées, et venait si raidement donner dans le filet, pensant prendre les petits oiseaux, qu'il demeurait enseveli dans les retz; alors l'oiseleur le prenait et lui fichait les ailes jusqu'au pli dans un linge qui était là tout prêt expréssement cousu, duquel il lui liait le bas des ailes avec les cuisses et la queue, et l'ayant, laissait l'Épervier contre terre, qui ne pouvait se remuer ni se débattre.

» Nul ne saurait penser de quelle part venaient tant d'Éperviers; car étant arrêté deux heures, il en print plus de trente; tellement qu'en en jour un homme seul en prendrait bien près d'une centaine. Les Milans et les Éperviers venaient à la file qu'on advisait d'aussi loin que la vue se pouvait étendre. »

Cette justice rendue à Belon, voici maintenant les observations de MM. Alléon et Vian :

« A deux époques de l'année, exposent-ils en 1869, au printemps et à l'automne, le Bosphore présente, pour les naturalistes, un spectacle vraiment merveilleux par les migrations des oiseaux de proie ; leur nombre dépasse tout ce que l'imagination peut supposer. Lorsque l'on a vu ces nuages d'oiseaux formés d'espèces variées, mais dont les sujets obéissent à une même impulsion, sans disputes, sans déviations, au point que chaque bande paraît former un seul être, on se rend difficilement à l'opinion des ornithologistes, qui nous représentent les Rapaces, à quelques exceptions près, comme étrangers à tout instinct de sociabilité, vivant isolément, à peine par paires, disséminés de loin en loin dans les sites les plus sauvages, chassant même leurs petits aussitôt qu'ils peuvent se nourrir seuls. »

Ces bandes d'oiseaux passent sur plusieurs points du Bosphore ; mais le lieu le plus favorisé a toujours paru à M. Alléon être Buyuk-Déré (le Grand-Vallon), village situé sur la rive européenne, à douze kilomètres de Constantinople, vers la mer Noire, à l'entrée d'un vallon qui descend de la forêt de Belgrade, et que surplombent les dernières montagnes qui terminent la chaîne des Balkans. Le village et la forêt de Belgrade, qu'il ne faut pas confondre avec Belgrade en Serbie, sont situés à quinze ou vingt kilomètres au sud-ouest de Constantinople, et à six ou huit kilomètres de la mer Noire. La forêt, qui n'a jamais été exploitée, peut être comparée aux forêts vierges de l'Amérique. Elle est traversée par la chaîne des petits Balkans, qui descend vers le Bosphore, parallèlement à la mer Noire. Elle offre à l'explorateur des montagnes et des vallées, des lacs et des rochers escarpés, de hautes futaies et des taillis, enfin des arbres de tout âge, et des bois tellement impénétrables par l'agglomération des lianes et des ronces, que souvent le chasseur ne peut s'y ouvrir un passage que la hache à la main. La superficie, déjà considérable, s'accroît chaque année par ses semis que les vents répandent autour, de sorte qu'au centre s'élèvent des arbres dix

fois séculaires, tandis qu'à la circonférence la tige du gland sort de terre. Cette forêt, où l'on rencontre les sites les plus variés, fournit, on le comprendra facilement, des repaires et des aliments aux animaux de toutes les classes.

Le village de Belgrade est enclavé dans la forêt; il présente une station privilégiée pour l'observation des oiseaux qui le traversent fréquemment, et qui nichent aux alentours.

« Les passages du printemps, reprennent ces observateurs, présentent un spectacle bien différent de ceux d'automne; on serait tenté de croire qu'ils ne sont pas effectués par les mêmes oiseaux. Dans tous les cas, les passages ne paraissent pas s'opérer sous l'influence des mêmes mobiles. »

Au printemps, les oiseaux de proie traversent le Bosphore un peu obliquement, dans la direction du sud-sud-est au nord-nord-ouest. Ils passent d'Asie en Europe, se dirigeant vers la forêt de Belgrade et vers les rivages de la mer Noire, presque parallèlement à la chaîne des petits Balkans. M. Alléon ne les a jamais suivis au delà de la forêt de Belgrade. Plusieurs d'entre eux, sans doute, s'y arrêtent, comme les Milans noirs et les Cathartes à Constantinople et dans les villages des environs. Mais, comme les bandes qu'il voyait traverser le Bosphore peupleraient toute l'Europe, il pense que la majeure partie se répand sur les Balkans, dans les forêts de l'intérieur, dans les steppes de la Russie, et peut-être même jusque dans l'Asie septentrionale.

Les passages commencent vers le dix mars et sont terminés vers la fin d'avril; ils ont généralement lieu dans la matinée, rarement après deux heures, mais presque toujours par le vent du sud, surtout lorsqu'il souffle avec violence. Les changements amènent souvent des intermittences de plusieurs jours. Les Aigles ravisseurs, en livrée brune, forment les premières bandes; une semaine ou deux après, passe l'Aigle criard; enfin, arrivent ces bandes immenses et compactes qui obscurcissent le ciel et qui présentent, par milliers, serrés et pêle-mêle, les Vautours, les Aigles, les Faucons, les Buses, les Milans, les

Eperviers, les Busards, et, ce qui est plus extraordinaire, les Cigognes noires et les Hérons. Ces torrents vivants paraissent poussés par une force invincible sur une ligne horizontale que la présence et les obstacles de l'homme ne semblent pas modifier : chaque sujet suit invariablement l'impulsion commune, aucun ne s'arrête. Les coups de fusils seuls détachent quelques infortunés ; les autres accélèrent leur vol, mais sans changer de direction, sans monter plus haut.

M. Alléon n'a jamais vu dans ces passages aucun Rapace nocturne.

L'ordre des Rapaces, ou Accipitres, se divise en deux sous-ordres : Accipitres diurnes et Accipitres nocturnes ; les uns chassent le jour, les autres, au crépuscule ou durant la nuit.

CINQUIÈME ET DERNIER ORDRE

LES OISEAUX DE PROIE

OU RAPACES *(RAPACES)*.

1er SOUS-ORDRE

OISEAUX DE PROIE DIURNES

RAPACES DIURNI

Les oiseaux de proie diurnes forment deux grandes tribus : les Vulturidés, qui ne renferment qu'une famille, les Vautours, chez lesquels le bec et les ongles sont relativement longs, faibles et inoffensifs, quoique l'animal soit d'une grande taille et d'une grande force musculaire ; et les Falconidés, qui se composent de cinq familles, comprenant les Aigles, chez lesquels les caractères de l'ordre, c'est-à-dire des armes et des moyens de destruction portés à la plus haute puissance, se trouvent plus ou moins complètement réunis ; car c'est graduellement et par des nuances souvent peu sensibles qu'on arrive aux Faucons, type le plus parfait de l'oiseau de proie.

Les proportions des différentes parties de ces oiseaux montrent leur force et leur légèreté. Tous, ou presque tous, ont le bec crochu, propre à déchirer, avec les bords tranchants ; un estomac simple et membraneux ; de courts intestins et un cœcum rudimentaire ; leur sternum ample, sans échancrure et complètement ossifié, présente aux muscles qui s'y attachent

une large surface et une forte crête. Sans parler de leur fourchette, également pleine et largement évasée, fonctionnant comme un ressort pour entretenir les efforts et le mouvement des ailes. Tous se distinguent, en outre, par une peau membraneuse, ou *cire*, semblable à celles des Perroquets, dont leur bec, de même que chez ceux-ci, est recouvert à sa base : c'est même un des motifs qui ont porté plusieurs méthodistes à rapprocher les uns des autres.

Ils nichent, selon les familles et les groupes, dans les rochers, sur les arbres, au milieu des buissons, et même à terre. Aux Vulturidés les chairs mortes, aux Falconidés les chairs vives et palpitantes,

Il y a peu de familles d'oiseaux, à part celles que renferme l'ordre des Passereaux, dont on connaisse autant de spécimens oologiques, que celles dont se compose le sous-ordre des Rapaces diurnes, malgré le petit nombre d'œufs qu'ils pondent et la difficulté d'accéder à leurs nids. Et pourtant on serait embarrassé pour établir entre elles des catégories qui offrissent des rapports satisfaisants avec le classement méthodique adopté en ornithologie. Ce qui est remarquable, c'est, en dehors de la forme de leur œuf, qui ne varie que de la figure ovalaire à la figure ovée, et, dans un ou deux groupes exotiques, à la figure ovoïconique, l'unité constante de la couleur qui, sous des nuances diverses de brun, en décore la coquille toujours d'un blanc légèrement azuré ou bleuâtre. Tout ce que, du reste, on peut dire d'une manière générale, c'est que cette couleur, obstinément brune, mais variant du bistre à la couleur de Sienne, souvent même à l'ocre rouge, est plus abondante, en Europe, chez les Bondrées et le plus grand nombre des vrais Faucons, et beaucoup moins chez les autres groupes, dont quelques-uns n'en présentent pas la moindre trace.

1re TRIBU

LES VAUTOURS

VULTURIDÆ (Vigors).

La destinée des Vautours est une des plus importantes, après celle des grands oiseaux de mer, qu'il soit donné aux oiseaux de remplir : ils contribuent puissamment, comme ceux-ci sur les eaux, à débarrasser la terre des cadavres qui l'infesteraient et qui pourraient la rendre inhabitable partout où la main de l'homme ne viendrait pas suppléer la nature. Il est même remarquable que ces deux sortes d'auxiliaires se trouvent placés aux deux extrêmes de l'échelle ornithologique.

Vue, odorat, rapidité du vol, instantanéité de réunion ou d'association, il semble que toutes les facultés leur aient été données pour cet office. Ils vivent en troupes, ont leurs migrations régulières et en masses; jouissent d'une vue et d'un odorat qui leur font presque deviner, à d'immenses distances d'où ils sont à peine perceptibles à l'œil nu, les cadavres sur lesquels ils s'abattent instantanément, et qu'ils recouvrent bientôt comme une avalanche vivante.

Ils ont, suivant les groupes, ou la face, ou la tête et le cou plus ou moins dénudés et dégarnis de plumes.

Ils se retirent et nichent dans les rochers.

Les Vulturidés ne se composent, en Europe, que de trois familles : les Cathartes (anciens Percnoptères que nous leur réunissons), les Vautours vrais et les Gypaëtes, autrement dits, les Cathartinés, les Vulturinés et les Gypaëtinés.

1re FAMILLE

CATHARTINÉS ou CATHARTES. — Cathartinæ.

Ce ne sont que des Vulturinés en petit, vivant par troupes et se nourrissant de cadavres, de charognes et d'immondices de

toute sorte, et attaquant aussi les petits animaux vivants. Les espèces dont ils se composent appartiennent aux Andes ou Cordelières, et aux régions chaudes de l'Amérique ainsi que de l'Afrique ; la seule qui appartienne à l'Europe visite aussi l'Afrique et se répand jusqu'en Asie, dans l'Inde.

C'est sur ce type que repose le groupe suivant.



Des Murs Les Oiseaux de Proie.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 1. CATHARTE PERCNOPTÈRE, OU ALIMOCHE — *Cathartes percnopterus.* Temminck, *ex* Linnæus.— *Vultur percnopterus.* Linnæus. — $\frac{1}{5}$ nat.

GROUPE UNIQUE

CATHARTE, *CATHARTES* (Temm.).

Ses caractères zoologiques sont : le front, toute la face et la gorge nus ; le bec de la longueur de la tête et recouvert presque en entier, en dessus comme en dessous, par une peau membraneuse, ou *cire*, qui n'en laisse libre que la partie cornée, subulée, apicale et crochue ; les narines ovalaires et médianes, percées de part en part et fendues parallèlement à la commissure ; les ailes longues, subobtuses ; la queue médiocre et cunéiforme ; les tarses moyens, nus, réticulés, avec les membranes interdigitales peu développées ; les ongles courts et faiblement recourbés, à l'exception de celui du pouce relativement le plus fort et le plus crochu.

M. Alléon affirme que les plis cutanés que porte latéralement la tête du Catharte et qui descendent obliquement du haut en arrière des oreilles vers le menton ne sont, pour ainsi dire, qu'une réserve en cas d'abondance ; car il a observé qu'ils disparaissent par la tension de la peau lorsque le jabot est rempli.

Sur six espèces dont se compose le groupe, cinq sont exclusivement prcpres aux deux Amériques ; une seule appartient à l'Europe, la suivante.

ESPÈCE UNIQUE

PL. 1. — CATHARTE PERCNOPTÈRE, ou ALIMOCHE.

Cathartes percnopterus (Temm., *ex* Linn.). — *Vultur percnopterus* (Linn.).

Mâle adulte : peau nue de la tête et du devant du cou d'un jaunâtre livide ; tout le plumage d'un blanc pur, excepté les

grandes pennes des ailes qui sont noires ; plumes de l'occiput longues, effilées, acuminées et comme ébouriffées ; cire du bec orange ; mandibules noirâtres ; iris jaune ; pieds d'un jaune livide. Taille : environ soixante-dix centimètres.

C'est le *Vautour de Norwége* ou *Vautour blanc*, et *le Vautour de Malte* de Buffon ; le *Vautour Ourigourap* de Levaillant.

Habite, quoique très rarement, dans le nord de l'Europe ; en Suisse, aux environs de Genève, dans les creux profonds du mont Salève ; très commun en Espagne ; assez commun en France, sur les Pyrénées et toutes les montagnes de la Provence ; dans tout le midi de l'Europe, depuis la Savoie jusqu'en Grèce et en Turquie, où il se montre tout aussi abondant qu'en Afrique, qu'il ne se compte plus. On le peut dire citoyen des trois parties du monde, l'Europe, l'Afrique et l'Asie.

Nous indiquerons quelques-unes de ses habitudes dans chacune de ces régions, car elles semblent varier selon les pays ou les latitudes.

En Europe, le mâle et la femelle se mettent, dès le commencement d'avril, à bâtir leur aire, qu'ils posent, soit dans les antres, soit dans les crevasses des rochers les moins praticables et ordinairement taillés en pente verticale. Ils la forment, dit Gerbe, avec des branches minces, de plusieurs décimètres de longueur, qu'ils recouvrent ensuite avec de petites bûches, avec des racines et des épines sur les bords ; l'intérieur, qui est garni de mousse, de menus morceaux de bois, de racines assez déliées et de débris de joncs et de roseaux, suivant les lieux, contient un œuf, très rarement deux, que la femelle couve pendant près de trente jours.

Les jeunes, à la sortie du nid, selon M. Alléon, ont un plumage sombre, mais lustré, un peu métallique.

D'après les observations très précises du docteur Scott dans l'Inde, le mâle et la femelle s'accouplent sur le sol ; et l'opération, au contraire de la presque généralité des oiseaux, dure pendant quelque temps.

L'aire des Cathartes, plus que celle des autres oiseaux de

proie, sans en excepter les Vautours, exhale la plus mauvaise odeur. Lord Lilford, qui parvint, en 1866, à tuer plusieurs de ces oiseaux sur leurs nids et à se procurer trois œufs sur une chaîne de falaises des côtes d'Espagne, en rend ainsi compte :

« L'infection que répandait un de ces nids était tellement forte que mon dénicheur m'avoua que, tout endurci qu'il fût par une absorption presque continuelle d'ail et de tabac, ce ne fut qu'avec la plus grande répugnance qu'il pût se décider à entrer dans l'ouverture au fond de laquelle était placé le nid. La cause de cette odeur repoussante était due à une accumulation de serpents à l'état de putréfaction, ce qui parut au dénicheur une chose peu ordinaire. On ne trouva dans les autres nids que des os de boucs, d'agneaux et autres animaux semblables (1). »

Les œufs sont obtus, généralement de forme ovée allongée, c'est du moins celle qui dominait dans onze spécimens de diverses provenances que renfermait notre collection.

Ils mesurent de six centimètres et demi à sept centimètres de grand diamètre, sur quatre à cinq de petit. Ils sont blancs, avec quelques grosses taches brunes couronnant le gros bout.

Dans Constantinople, où il n'a pas besoin de se cacher, le Catharte, dit M. Alléon, niche sur les cyprès, les mosquées, les toitures des tanneries. Mais, dans les campagnes de la Turquie, s'il niche quelquefois sur les arbres, et particulièrement sur les tilleuls, il niche de préférence sur les rochers, sur les aqueducs de Justinien. Ainsi, cet observateur a trouvé, en 1865, sur un rocher des rives du Bosphore, une aire de cet oiseau formée uniquement d'une peau de mouton ; cette aire contenait un seul œuf, dont l'incubation était très avancée, et, en quantité, des débris de sardines ; ce poisson devait former, selon lui, la nourriture exclusive de la femelle pendant qu'elle couvait.

En liberté, les Aigles, les Milans et les Autours cherchent assez fréquemment querelle au Catharte, quand ils le rencontrent

(1) Traduction de M. Mac-Carty, comte de Mervé. M. S.

dans les airs. Ils prennent toujours le haut, puis fondent verticalement sur lui, et lui portent de violents coups d'ailes chaque fois qu'ils l'abordent.

De cette existence de solitude et d'agitation que mène le Percnoptère en Suisse et en Savoie, on le voit, en Turquie, passer à la vie d'association avec ses congénères, et de bonne camaraderie avec les autres espèces.

Le Percnoptère se plaît assez à la domesticité, surtout s'il y a été élevé jeune. Il sait lui-même, dit M. Bailly, demander sa nourriture, en rôdant autour de son maître ou de la personne qui la lui donne habituellement ; et, ce qu'il y a de remarquable, c'est que, pendant qu'on satisfait à sa voracité, il exprime sa reconnaissance ou son contentement par un mouvement précipité des ailes, mais tendre et digne d'exciter la pitié. Il importe, si on veut le conserver, de le renfermer en hiver dans un endroit chaud et disposé de manière à le faire jouir, s'il est possible, de temps en temps, de quelques rayons de soleil, qu'il reçoit toujours avec plaisir en se couchant à plat ventre. Il sait aussi, en captivité, se faire respecter des autres oiseaux de rapine, quoique plus forts et plus méchants que lui, des animaux domestiques, surtout des chiens qui se permettent de l'agacer, en se jetant au-devant d'eux, pour paralyser leurs premiers efforts, en les poursuivant ensuite les ailes dressées et en leur lançant de violents coups de bec.

Malherbe rapporte qu'un amateur de Messine en a, à sa connaissance, plusieurs fois élevé des nichées qui ont parfaitement réussi.

Enfin, Crespon possédait, en 1849, plusieurs de ces Cathartes vivants. « Ils ne se montrent pas craintifs, disait-il ; je les ai vus plusieurs fois provoquer mon aigle royal ; mais celui-ci, comme leur souverain, a toujours su se faire respecter.

On en voit aujourd'hui dans tous les jardins zoologiques.

Ils n'ont qu'un inconvénient : c'est de laisser continuellement découler de leurs narines une liqueur fétide, dont l'odeur, suivant M. Alléon, est plus désagréable que celle que l'on reproche aux Vautours.

2e FAMILLE

VULTURINÉS, VRAIS VAUTOURS.— Vulturinæ.

Les caractères généraux de ce que nous appelons vrais Vautours sont d'avoir la tête et le cou plus ou moins nus, ou dénués de plumes et revêtus soit seulement d'un duvet court et peu serré, ou garnis de caroncules charnues ; le plus souvent la partie inférieure du cou est encadrée de plumes dites collaires, formant un rebord, et toutes allongées, acuminées et retombant en forme de collerette. Les yeux sont à fleur de tête ; la langue est cartilagineuse, un peu aplatie et pointue, souvent bifide à son extrémité ; le corps épais, robuste et oblong ; les ailes presque constamment tombantes, ou à demi-étendues, au repos ou dans la marche ; leur jabot, quand ils digèrent, forme saillie et semble tout déplumé.

Ils ont, en général, l'extrémité des pennes de la queue usée par le frottement des pierres dans lesquelles ils s'enfoncent ou sur lesquelles ils se juchent. Ils usent encore leurs rectrices contre le sol dans la plaine, parce qu'ils ne prennent pas leur essor tout d'un coup, mais seulement après une course de quelques pas, à la manière des gros oiseaux de mer sur l'eau, et une contraction forcée des membres.

Leur vol, plutôt remarquable par la continuité que par la rapidité (réservée exclusivement aux oiseaux de proie qui poursuivent des animaux vivants), n'en a pas moins de force et d'élévation ; ils montent prodigieusement haut et disparaissent totalement à la vue. On ne conçoit pas, dit Levaillant, et avec lui tous les voyageurs, entre autres M. Tristram, comment ces oiseaux, qu'on ne peut souvent distinguer dans les airs, peuvent eux-mêmes apercevoir ce qui se passe sur la terre, y découvrir les animaux qui leur servent de pâture, et fondre sur eux en grand nombre au moment où la mort leur livre cette proie. Un chasseur n'a pas plutôt tué une grosse pièce de gibier qu'il ne peut emporter sur

l'heure, que, s'il l'abandonne un instant, à son retour il ne la retrouve plus ; mais, à sa place, il voit une bande de Vautours, et cela dans un lieu où il n'y en avait pas un seul un quart d'heure auparavant.

Il en est des Vautours comme des Percnoptères ; si plusieurs, et le plus grand nombre, ne quittent pas les pays montagneux et déserts, d'autres ne craignent pas de fréquenter les villes, et quelques-uns les bords de la mer, à l'effet d'y recueillir les débris organiques qu'elle dépose sur les plages ; enfin, par exception à ses congénères, il en est une espèce de l'Inde qui ne niche que sur les arbres. Mais tous, ce qu'on a longtemps ignoré, nichent en société, comme les oiseaux de mer, les Hérons et les Corbeaux, ce qui explique leur subite apparition en si grand nombre près des cadavres.



Des Murs, Les Oiseaux de Proie.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 2.—LE VAUTOUR FAUVE, OU GRIFFON—*Vultur fulvus.* Brisson.—*Gyps fulvus.* G. R. Gray.—$\frac{1}{8}$ nat.

GROUPE UNIQUE

VAUTOUR, *VULTUR* (Linn.).

Bec plus court que la tête, droit, plus ou moins robuste, comprimé sur les côtés, à mandibule supérieure fortement crochue, l'inférieure droite, arrondie en dessous et légèrement arrondie vers la pointe; narines ovalaires ou oblongues, percées perpendiculairement à la commissure, tantôt sur le bord, tantôt au milieu de la cire qui occupe la moitié de la longueur du bec; ailes obtuses, allongées, dépassant l'extrémité de la queue; les rémiges secondaires atteignant au repos presque le bout des primaires; la quatrième la plus longue, la première la plus courte; queue médiocre et arrondie, tarses robustes, réticulés ou garnis de petites écailles, nus ou plus ou moins emplumés à leur partie supérieure; membranes interdigitales assez développées, surtout celle qui unit le doigt externe au médian; les doigts munis d'ongles faibles et peu longs par rapport à la taille.

De onze espèces que l'on compte, toutes de l'ancien monde, deux seules appartiennent à l'Europe.

PL. 2. — LE VAUTOUR FAUVE, OU GRIFFON.

Vultur fulvus (Briss.).— *Gyps fulvus* (G.-R. Gray).

Mâle adulte : tête et cou garnis, au lieu de véritables plumes, d'un duvet blanc très court et comme laineux, grivelé, sur le sommet de la tête et à la partie postérieure du cou, de quelques traits et points bruns; base du cou entourée de plusieurs rangs de plumes longues, effilées et en parties décomposées, formant collerette, d'un blanc roussâtre; au milieu de la poitrine ou du

jabot, un espace couvert d'un duvet blanc ; tout le corps, les ailes et l'origine de la queue d'un brun fauve ou couleur isabelle ; rémiges et rectrices d'un brun noirâtre. Bec couleur de corne d'un jaune livide, avec la cire d'une teinte de chair bleuâtre ; iris noisette ; pieds, ainsi que les doigts, d'un gris bleuâtre. Taille : un mètre quinze ou vingt centimètres.

Le Vautour fauve appartient à presque toute l'Europe, ainsi qu'à l'Asie et à l'Afrique orientale et septentrionale.

En France, on le trouve fréquemment dans la Provence, et accidentellement dans le Languedoc et le Dauphiné ; il fréquente les montagnes de l'Ardèche, les Pyrénées, notamment les Cévennes ; il arrive quelquefois en deçà des Alpes. Il est probablement plus commun, selon M. de Tschudi, au delà de la chaîne, dans le canton du Tessin ; mais, chose singulière, sa présence a été plus souvent constatée en Suisse qu'en Allemagne ; il est également rare dans la Savoie, qu'il ne visite qu'accidentellement.

Sa nourriture, comme celle de tous les Vulturidés, ne se compose que d'animaux morts, de charognes et de voiries, et dans l'extrême disette, de petits animaux vivants.

On a cru longtemps, et l'on dit encore, que les mœurs et les habitudes de ces Vautours sont celles générales des Vulturinés. Passe pour le mode d'alimentation ; passe encore pour le mode de retraite au milieu des rochers ; mais, pour celui de sa nidification et son amour prétendu de la solitude, il en est tout autrement : c'est par associations et par colonies qu'il s'établit et se réunit pour nicher, et notamment dans la Bulgarie centrale, où l'a fort bien observé M. Farman, en 1868.

L'habitude des Griffons est de s'élever à une grande hauteur, dès la pointe du jour, et de planer sur l'horizon ; ils reviennent ensuite deux heures après ; puis, ou ils se livrent au devoir de l'incubation, ou ils se perchent sans remuer jusqu'au soir, en longs rangs, sur la saillie la plus en évidence et la pointe des précipices ; ils se remettent ensuite à voler avant de se livrer au repos.

Les œufs du Vautour fauve, ou Griffon, au nombre de deux,



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 3. — VAUTOUR ARRIAN, OU MOINE — *Vultur monachus.* Linnæus. — ½ nat.

très gros, variant de l'ovale à l'ovoïde légèrement allongé, et à surface rugueuse, sont généralement unicolores et d'un blanc sale plus ou moins grisâtre ; il n'est pas rare, cependant, d'en rencontrer qui portent quelques taches brun rougeâtre. MM. Sclater et Taylor ont rapporté de l'Altas, en 1859, un œuf richement coloré, sur toute sa surface, d'éclaboussures et de mouchetures d'un beau brun ; nous en avons reçu nous-même, de Grèce, où ils sont aussi nombreux et nichent autant en commun qu'en Bulgarie, des deux variétés, mais le plus ordinairement blancs, surtout ceux attribués au prétendu Vautour occidental.

Nous l'avons déjà dit, de la sociabilité à la domestication, la transition est forcée. Pris jeune dans le nid, le Griffon s'apprivoise facilement et finit par ne plus chercher à fuir la captivité.

C'est le type du groupe générique *Gyps* de M. G.-R. Gray, qui n'a pas d'équivalent dans notre langue, et que nous confondons dans notre groupe *Vultur*, dont le type est le suivant.

C'est aussi le *Percnoptère* et le *Griffon* de Buffon.

PL. 3. — VAUTOUR ARRIAN, ou MOINE.

Vultur monachus (Linn.).

Mâle adulte : partie postérieure de la tête et nuque dégarnies de plumes remplacées par une peau de couleur bleuâtre livide ; base postérieure entourée de plumes contournées en dehors, allant rejoindre une autre touffe semblable leur faisant suite, occupant l'insertion des ailes, l'ensemble figurant un col de gilet rabattu venant se croiser sur la poitrine ; tout le plumage d'un brillant brun foncé tournant au noirâtre dans le centre de chaque plume qui sont frangées de brun plus clair ou rougeâtre ; queue arrondie, dépassant les ailes. Bec brun bleuâtre dans sa partie cornée, avec la cire basale de couleur de chair bleuâtre ; iris brun foncé ; tarse à moitié emplumé, le reste, ainsi que les doigts, d'un blanc blafard ; membrane interdigitale occupant la moitié de la longueur des doigts. Taille : un mètre vingt à un mètre vingt-cinq centimètres.

Habite le sud et le sud-est de l'Europe, l'Asie centrale et l'Afrique orientale; se trouve dans les hautes montagnes de la Hongrie, du Tyrol, de la Suisse, des Pyrénées, du midi de l'Espagne et de l'Italie; commun et sédentaire en Sardaigne, en Sicile, en Bessarabie, en Épire et en Thessalie; plus rare en Turquie, où il participe cependant aux deux émigrations du Bosphore, ainsi qu'en Palestine; de passage seulement en Algérie; très commun en Abyssinie.

Il niche sur les rochers escarpés, dans les lieux les plus inaccessibles : son aire, de peu de volume consiste, principalement, d'après M. Tristram qui l'a observée en Palestine, en larges touffes d'herbes avec leur chevelu de racines, placées sur le sol de la caverne où il se retire. Les œufs, au nombre de un ou deux, sont très gros, généralement obtus, à surface rude, d'un blanc ou d'un gris pâle, et plus ou moins marqués, surtout au gros bout, de brun rouge plus ou moins foncé; ils mesurent neuf centimètres et demi de grand diamètre sur sept de petit.

Le Vautour Arrian est d'un tout autre caractère que le Griffon; plus prudent que celui-ci, quoique non moins vorace, il semble flairer les piéges. Il n'est pas rare, dit M. Nordmann, de le voir laisser écouler quelquefois une demi-journée et au delà avant de s'approcher d'une pâture jetée près d'une embuscade; encore attend-il que plusieurs autres oiseaux de proie ou des Corbeaux se soient posés sur l'appât.

Mais, adieu prudence, quand la voracité l'emporte; il lui en arrive comme au Griffon.

En captivité, l'Arrian se familiarise avec les personnes qui prennent soin de lui.

3e FAMILLE

GYPAËTINÉS. — Gypaetinæ (Ch. Bonap.).

Cette sous-famille ne repose que sur un seul type de groupe, dans lequel nous ne reconnaissons qu'une espèce, dont nous

allons donner les caractères distinctifs principaux, qui feront voir le lien qu'établissent ces derniers des Vautours avec les premiers des Aigles et Faucons qui vont suivre.

Vivant plus solitaires qu'en troupes, les oiseaux de cette sous-famille sont plus carnivores que ceux qui précèdent, et se nourrissent tout autant de chair vive que morte. Voleurs de grands chemins, n'ayant pour retraites que les rochers et les montagnes, ce sont de véritables ravisseurs qui enlèvent plus souvent leur proie à la force du bec, de l'aile et du poignet, qu'à l'aide de leurs serres peu puissantes quoique très aiguës.

Exclusivement de l'ancien monde, ils conservent les mêmes habitudes dans tous les pays qu'ils fréquentent.

TYPE GÉNÉRIQUE UNIQUE

GYPAËTE, *GYPAËTUS* (Storr.).

Bec de la longueur de la tête, qui est aplatie au sommet et élargie en arrière, vigoureux, légèrement concave au milieu, renflé à sa dernière partie, qui se termine en avant par un grand crochet en forme d'arc ; narines ovales, obliques, cachées ainsi que la cire par les poils des mandibules ; absence de toute nudité à la face, à la tête et au cou ; plumage duveté en dessous ; ailes grandes, pointues ; queue longue, étagée, acuminée ; tarses robustes, trapus ; griffes relativement courtes, à bords tranchants, à pointe acérée.

C'est le type le plus élégant des Vautours, on pourrait presque dire des oiseaux de proie, sous des formes générales de corps rendues élancées par le développement des ailes et de la queue, tout en étant extrêmement bas sur pattes. Avec sa face si remarquablement ornée d'un long pinceau de poils noirs s'étendant de l'angle interne de l'œil, de chaque côté, jusqu'aux deux tiers de la longueur, et d'un autre pinceau semblable également allongé et aplati sous la mandibule inférieure, on dirait un masque d'oiseau portant *moustache* et *impériale*.

A cette élégance de formes, il joint la force musculaire pour le vol et le combat ; et sa structure, comme le dit M. de Tschudi, offre des particularités intéressantes.

Les muscles pectoraux sont extraordinairement volumineux et forts; les os longs, qui sont creux comme chez tous les oiseaux, se remplissent, par l'acte respiratoire, d'un air plus chaud et, par suite, plus léger que l'air ambiant, ce qui permet à l'oiseau de s'élever, sans grands efforts, à des niveaux exceptionnels. Les organes digestifs sont constitués de manière à



Des Murs, Les Oiseaux de Proie.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 4.—GYPAËTE BARBU—*Gypaetus barbatus.* Temminck, *ex* Linnæus; *Vultur barbatus.* Linnæus — $\frac{1}{8}$ nat.

agir très énergiquement. L'avaloir, le gésier qui, lorsqu'il est distendu, pend disgracieusement au devant du cou, l'estomac tubuleux, sont plus grands que d'habitude et ne sont séparés les uns des autres que par de courts retrécissements. Les parois de l'estomac sont richement fournies de petites glandes qui secrètent en abondance un suc gastrique corrosif, d'odeur désagréable, qui dissout en peu de temps les os les plus volumineux. Tout porte donc en lui tous les caractères organiques de la carnivorie la plus accusée, sans que son aspect en ait rien de redoutable.

Ce type a servi de prétexte à la création de deux autres prétendues espèces, sous les noms d'*Occidentalis*, occidental, et de *Nudipes*, ou à tarses nus, que nous n'admettons pas, n'étant que des variétés locales de la seule et unique espèce qui suit.

PL. 4. — GYPAËTE BARBU.

Gypaëtus barbatus (Temm., *ex* Linn.).— *Vultur barbatus* (Linn.).

Mâle adulte : le plumage de la tête, qui paraît peinte, se distingue par une large bande noire s'étendant depuis la base du bec jusqu'aux yeux, qu'elle encadre entièrement; puis, se ramifie en une raie plus étroite partant du dessus de l'œil au travers du front, et une autre, de l'angle externe de l'œil jusqu'au méat auditif; ornement caractéristique d'autant plus remarquable qu'il se dessine et tranche vivement sur le fond blanc ocracé des plumes de la tête, qui sont courtes, acuminées et à tiges noires; tout le dessus du corps d'un beau gris brun ou ardoisé foncé, avec le milieu, ou la baguette de chaque plume, ressortant en blanc fauve; celles des rémiges secondaires seules ne se voient pas au repos; celles-ci apparaissent d'un brun noirâtre uniforme; rémiges primaires d'un gris noir ou plombé foncé, ne laissant apparaître le blanc de leur rachis qu'à la pointe; queue longue et très étagée, avec le rachis des rectrices de même couleur; tout le dessous du corps d'un roux orangé plus ou moins clair ou

foncé, selon l'âge ou les localités. Bec et ongles noirs; iris d'un jaune brillant, éclatant au milieu d'un rebord charnu et saillant d'un rouge orange qui entoure les yeux; pieds d'un blanc bleuâtre. Longueur totale : un mètre quarante à cinquante centimètres.

Le bec seul porte seize centimètres et demi de longueur; la queue plus de quarante-sept, et, quand elle est étalée, un mètre; l'envergure varie de trois mètres cinquante centimètres à quatre mètres, mais rarement; quant au poids, il varie beaucoup plus, étant à l'ordinaire de vingt-quatre à trente-deux kilogrammes, et pouvant même s'élever à quarante. Tels sont les chiffres exacts fournis par M. de Tschudi, dans sa belle et savante monographie du Gypaëte des Alpes, traduite, en 1859, par MM. Vouga de Neufchâtel, et Schimper de Strasbourg.

D'une taille moindre en Asie, le plus grand de ceux observés en 1858, par M. Adams, dans l'Himalaya, avait un mètre trente centimètres de longueur, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, et trois mètres seulement d'envergure.

Propre à l'ancien continent, on peut dire qu'il en occupe les quatre points cardinaux : en Europe, des Pyrénées à la Suisse et à la Savoie; en Asie, depuis la Sibérie jusqu'au Caucase et à l'Himalaya; en Afrique, de la Palestine à l'Atlas, et depuis les bords de la Méditerranée, en passant par la Palestine, jusqu'en Abyssinie. C'est l'habitat le plus étendu de tous les oiseaux de proie d'Europe.

Le Gypaëte barbu, ou *Lämmergeier* (Vautour des Agneaux), est, selon la belle expression de M. de Tschudi, le Condor des Alpes, et, sous le rapport de la taille, il le cède au Condor d'Amérique, autant que le soulèvement des Alpes le cède en hauteur à celui des Andes. Malgré cela, dit cet auteur, le Gypaëte n'en reste pas moins l'oiseau géant, l'oiseau le plus extraordinaire des Alpes, tant par ses mœurs que pour son organisation.

Dès qu'il a fini de chasser, il se perche tranquillement, pour le reste de la journée, sur son aire ou sur un rocher voisin. Il paraît alors stupide et paresseux ; car il y a pour l'aspect, entre l'Aigle et le Gypaëte, la même différeuce qu'entre la Buse et le

Milan. La large queue et les ailes arrondiés de l'Aigle donnent à son vol quelque chose de lourd, tandis que posé, il a l'air fier et courageux. A terre, le Gypaëte a l'air pesant, le cou ployé et la tête enfoncée entre les ailes, tandis que lorsqu'il vole, ses longues ailes étendues et sa queue déployée le font paraître svelte et majestueux. Lorsqu'il n'a pas de petits à pourvoir de nourriture, et que rien ne vient le déranger de son aire, il ne prend plus le vol de toute la journée. Aussi, comme les touristes ne parviennent guère dès les premières heures du jour dans les régions que fréquente le Gypaëte, il est fort rare qu'ils l'aperçoivent volant dans les airs.

Sans être un oiseau vagabond, il change de séjour suivant les saisons. Au printemps, il habite la région alpine supérieure et moyenne, et niche sur les cimes déchirées, ou aux flancs de parois qui forment sur le nid une saillie en guise de toit. Il n'est pas rare de pouvoir distinguer l'aire, que tous les habitants du pays connaissent fort bien; mais elle est toujours inaccessible, hors de la portée même des meilleurs carabines. Le nid est construit simplement, mais très grand, et pendant longtemps, aucun naturaliste n'a eu l'occasion de l'examiner.

Tous les inventaires que l'on ferait des débris trouvés autour ou au pied de l'aire du Gypaëte ne sont rien en comparaison de ce qu'on trouve dans son estomac.

L'estomac d'un Gypaëte contenait cinq fragments de côtes de bœufs de cinq centimètres et demi de largeur et de seize à vingt-quatre de longueur; toute la jambe d'une jeune chèvre à partir du genou, et une masse de poils pelotonnés; car quoiqu'on ait prétendu que le Lämmergeier ne rejette pas les poils des animaux dont il se nourrit, il est bien clair cependant que cette pelote paraissait toute prête à être expectorée ; et l'on a vu des Gypaëtes vivants, récemment capturés, vomir des touffes de plumes et des poils de chamois. Ces os étaient déjà perforés par l'action du suc gastrique, et ceux qui avaient pénétré dans l'intestin étaient fragiles et réduits à leur calcaire.

En général, le Gypaëte dévore sa proie sur place ou la trans-

porte sur le rocher qui lui sert habituellement de table, et l'y déchire en lambeaux. Lorsqu'il voit paître, au bord d'un précipice, un animal un peu grand, un mouton gras, un vieux chamois ou une chèvre, il se met à décrire au-dessus de lui des cercles étroits, et cherche, en l'inquiétant et en l'effrayant, à le faire fuir du côté de l'escarpement, puis, dans son vol rapide, il passe auprès de lui comme une flèche et, le frappant de son aile puissante, il réussit souvent à le pousser dans le vide. La proie tombe brisée au fond de la gorge, où le Vautour descend alors pour s'en repaître. Il commence par lui arracher les yeux et les avaler, après il lui ouvre le ventre, en dévore les entrailles et finit son repas par les os. D'un coup de bec, il broie le crâne des chats vivants, et les avale ensuite tout entiers.

La légende de chasseurs et de dénicheurs du Gypaëte attaqués par lui, on peut la parcourir avec intérêt dans le beau livre de M. de Tschudi. Il est une autre légende dont nous voulons parler, parce qu'elle compte encore des incrédules parmi les plus savants ornithologistes.

C'est à tort, selon lui, que l'on a émis des doutes sur les enlèvements et les attaques d'enfants attribués au Gypaëte; il en cite plusieurs exemples.

Même privé de sa liberté, cet oiseau, l'hyène des airs, comme l'appelle M. de Tschudi, conserve une voracité et une avidité à la hauteur de ses facultés digestives. Il arrive quelquefois, et c'est surtout le cas chez les Gypaëtes captifs, que l'animal ne peut plus faire descendre les os dans son gésier et dans son œsophage déjà remplis, si bien qu'ils sortent du bec jusqu'à ce qu'il y ait de la place au-dessous d'eux.

Nous avons vu l'usage qu'il fait en tout temps de ses facultés.

Les ravages que cet oiseau fait dans les troupeaux ont été tels, qu'en Suisse sa tête fut mise à prix par une loi qui a reçu son application jusqu'à ces dernières années. Il paraît que cette mesure en diminua le nombre, au point que l'on jugea sans inconvénient aucun de décharger l'État de cette dépense de primes,

qu'on trouva inutile de maintenir la loi, et que, finalement, on s'empressa de l'abroger.

On s'aperçut bientôt que l'on avait eu tort, car les ravages recommencèrent comme avant, et les choses en sont arrivées à ce point, qu'en juillet 1875, le *Journal de Genève* constatait le fait en ces termes :

« Depuis qu'on a supprimé la prime pour la destruction des Gypaëtes, leur nombre tend à augmenter considérablement dans l'Oberhasli, au grand détriment des éleveurs de moutons. Sur la Plattenalp, presque tous les agneaux sont enlevés. Dernièrement on a découvert deux petits dans une grotte située à la lisière des forêts. Les deux fils de l'ancien hôtelier de la Grimsel, Frutiger, se sont emparés de ces petits, sans que le père ou la mère aient fait mine de se défendre. »

Il faut donc s'attendre à voir ce bel oiseau devenir de plus en plus rare dans les Alpes, et peut-être en Europe; et alors quel sera son prix? Un beau mâle adulte s'est vendu six cents francs à la *Société zoologique* d'Anvers, en 1874.

2e TRIBU

FALCONIDÈS, OU FAUCONS

Falconidæ.

Cette famille, composée de différents types excessivement remarquables, se distingue de la précédente par un bec moins allongé, moins comprimé, presque constamment recourbé dès la base et à pointe aiguë et en croc; par une arcade sourcilière saillante chez la plupart, ce qui donne à leur regard un air plus fixe, plus intelligent et plus fier. Mais le caractère le mieux tranché est d'avoir les doigts préhensibles, l'externe étant réversible en arrière, et les ongles rétractiles.

Leurs mœurs, tout en variant d'un type à l'autre, se résument dans la préférence que donnent le plus grand nombre aux proies vivantes, ce qui n'exclut pas, à l'occasion, un certain faible pour les charognes On y trouve, par conséquent, des chasseurs plus ou moins exclusifs de gibier à poils ou de gibier à plumes, de serpents et de reptiles, de poissons et de crustacés, enfin des chasseurs d'insectes.

Leur nidification n'est pas moins diverse, puisqu'elle s'opère indistinctement dans les rochers, sur les arbres, dans les buissons, à terre, et plus exceptionnellement sur les toits des maisons.

Il ne faut donc point être surpris de voir parmi eux des oiseaux de haut vol, des oiseaux percheurs et des oiseaux marcheurs, mais aucun de nageurs, quoique plusieurs plongent à la manière des Martins-Pêcheurs, pour saisir le poisson à fleur d'eau, voire même sous l'eau.

Quant à leur association, loin d'être constante, comme chez les Vautours, elle n'est, sauf le temps des migrations, qu'accidentelle, et tout au plus, à l'égard de quelques-uns, pour la chasse en commun ; de sorte que l'on peut dire qu'en général, ils vivent solitaires ou isolés plutôt que réunis.

Les Falconidés se composent de six familles, ayant chacune leurs représentants en Europe.

Les Aigles. — *Aquilinæ.*
Les Buses. — *Buteoninæ.*
Les Milans. — *Milvinæ.*
Les Faucons proprements dits. — *Falconinæ.*
Les Éperviers. — *Accipitrinæ.*
et les Busards. — *Circinæ.*

1re FAMILLE

AQUILINÉS ou AIGLES. — Aquilinæ.

Ils se distinguent par la forme de leur bec simplement festonné et sans dentelures, par celle de leurs serres fortement arquées, ainsi que par l'amplitude et la vigueur de leurs ailes, dont les pennes sont entières et sans échancrures; enfin, par le caractère particulier de ptilose de leur cou, dont les plumes, au lieu d'être uniformément imbriquées, sont acuminées et presque hérissées.

Ils renferment les plus grandes espèces après le Gypaëte, types des trois groupes suivants : Aigles, Pygargues, Balbuzards.

1er GROUPE GÉNÉRIQUE UNIQUE

AIGLE, *AQUILA* (Briss.).

Bec robuste, plus court que la tête, courbé presque à partir de son origine, la mandibule supérieure recouvrant de son feston la plus grande partie de l'inférieure, et fortement recourbé, le croc se dirigeant presque en dessous ; la commissure ne dépassant pas la moitié de l'œil ; narines ovalaires, obliques, percées au bord de la cire, qui est clair-semée de quelques poils ; ailes allongées, obtuses, la première rémige la plus courte, la quatrième la plus longue atteignant à peu près l'extrémité de la queue, qui est courte et presque carrée plutôt qu'arrondie, parfois légèrement acuminée; plumes des cuisses allongées, retombant presqu'au bas des tarses, et formant culotte; tarses épais, emplumés jusqu'à l'origine des doigts, dont l'intermédiaire est le plus long et dépasse l'externe de toute sa dernière articulation ; ongles fortement crochus, celui du pouce le plus grand, puis celui du médian qui est cannelé et celui de l'interne, chaque doigt portant de trois à sept larges écailles.

Sur une trentaine d'espèces réparties dans tout le globe, six sont aujourd'hui revendiquées par l'Europe. Nous n'y comprenons pas l'Aigle doré, *Falco chrysaëtos* de Linné, qui n'est qu'une variété d'âge de l'Aigle royal qui suit.

PL. 5. — AIGLE FAUVE, ou ROYAL.

Aquila fulva (Savig., *ex* Linn.). — *Falco fulvus* (Linn.).

Mâle très adulte : sommet de la tête et nuque à plumes acuminées d'un roux vif et doré ; toutes les autres parties du corps



Des Murs, Les Oiseaux de Proie.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 5. — AIGLE FAUVE, OU ROYAL — *Aquila fulva.* Savig. *ex* Linnæus. — *Falco fulvus.* Linnæus. — $\frac{1}{8}$ nat.

d'un brun obscur passant au noirâtre sur les rémiges ; queue d'un gris foncé, barrée de trois ou quatre bandes, dont une plus large terminale, d'un brun noirâtre ; plumes des tarses et de la face interne des jambes d'un roux ferrugineux ou brun clair varié de roussâtre. Bec couleur de corne, bleuâtre, long de quatre centimètres ; cire, commissure du bec et doigts jaunes ; ongles noirs ; iris couleur d'or, et, chez les individus très vieux, couleur de feu. Taille variant de soixante-dix centimètres à un mètre quinze ou seize centimètres.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Amérique septentrionale. Préfère les grandes forêts en plaines, et moins celles en montagnes de l'Europe ; très commun en Suède, en Écosse, dans le Tyrol, la Franconie et la Souabe ; sédentaire en Suisse, où il habite exclusivement les Alpes, ainsi qu'en France les Pyrénées ; accidentellement dans la forêt de Fontainebleau et dans celles de la Champagne ; enfin, dans les steppes de la Russie, où il niche.

L'emplacement de son aire, sinon la composition, varie selon les localités.

En Suisse ou dans les Alpes, dit M. de Tschudi, il niche sur les rochers inaccessibles, plutôt dans l'intérieur de la chaîne que sur les montagnes avancées. En Allemagne, il choisit les vieilles forêts de chênes ou de sapins, dans le voisinage des rivières. En Amérique, son nid est constamment placé sur le rebord inaccessible de quelque horrible précipice.

Il arrive, dans certains cas, que le mode de construction de cette aire participe de celui que l'Aigle emploie dans les montagnes, et de celui auquel il a recours dans les forêts.

Les œufs, dont le test est fort et d'assez grande dimension, sont au nombre de deux, rarement trois ou quatre, à coquille blanche et légèrement bleuâtre dans sa transparence, et presque toujours maculée de nombreuses taches variant du brun violacé au brun jaunâtre, et de quelques autres taches d'un gris lilas.

Si perçante que soit la vue de l'Aigle, elle embrasse en vain tout un canton ; il rencontre souvent de nombreuses difficultés : le troupeau parmi lequel il semblerait n'avoir qu'à choisir une

victime a aussi son instinct craintif, qui lui révèle l'approche de l'ennemi et le moyen de parer ses attaques. Les moutons se serrent les uns contre les autres en troupe compacte, les brebis autour de leurs agneaux ; et s'ils ont pu se réfugier sous un arbre, contre une haie ou sur le revers d'une colline, et qu'ils se sentent dans une position avantageuse, ils s'animent de courage et d'espérance. Dans ce cas, l'Aigle ne songe nullement à attaquer, surtout si le troupeau est sous la garde d'un homme ou près de son habitation. A moins que, comme cela est arrivé, il ne se trouve associé à d'autres Aigles, pour attaquer à frais communs des moutons et des chèvres ; il est rare alors que ces animaux leur échappent.

On a vu des Aigles tuer leur victime en la frappant d'un coup d'aile, et sans la toucher avec leurs serres. Beaucoup de personnes hésitent pourtant encore à croire que ces oiseaux aient une force suffisante pour enlever les enfants et les moutons. Si cette accusation reposait seulement sur deux ou trois récits plus ou moins vagues, on pourrait peut-être douter ; mais les faits sont au contraire fort nombreux et attestés par des témoins dignes de foi.

Le seul service que l'homme pourrait tirer de l'Aigle, serait de l'utiliser comme pourvoyeur de gibier ; encore, son caractère peu traitable, et le danger de ses approches pour son maître dès qu'il a pris de la force et de l'âge, sans parler des inconvénients de sa pesanteur au poing, le rendent-ils peu propre à ce genre de fonctions. Aussi les anciens fauconniers en faisaient-ils très rarement usage dans leurs chasses, n'ayant pu gagner son attachement, ni le soumettre au travail.

On assure que les Tartares ont été plus heureux ; ils prennent de jeunes Aiglons et les dressent à la chasse du lièvre, du renard, de l'antilope et même du loup.

Il en est également ainsi des Kirghises, d'après les récits de M. Atkinson, de 1858.

Éducable pour la chasse, l'Aigle royal ne saurait être obstinément rebelle à une demi-domestication. Aussi le docteur



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 6. — AIGLE IMPÉRIAL — *Aquila imperialis.* Keyserling et Blasius, *ex* Bechstein. — ⅛ nat.

Franklin est-il loin, malgré son mauvais naturel, de le déclarer incorrigible.

La longévité de l'Aigle royal est remarquable. On cite l'exemple d'un individu qui vécut à Vienne, en Autriche, cent quatre ans dans l'état de captivité.

PL. 6. — AIGLE IMPÉRIAL.

Aquila imperialis (Keys. et Blas., *ex* Bechst.).

Mâle et femelle très vieux : sommet de la tête, occiput et derrière du cou d'un blanc jaunâtre sale, lavé de roussâtre sur le bord des plumes ; sourcils de même couleur, tout le dessus du corps d'un brun noir lustré ; scapulaires, signe distinctif, d'un blanc pur formant épaulettes ; parties inférieures du même brun noirâtre que le dos, mais mat et non lustré ; rémiges noires, ainsi que les rectrices ; mais celles-ci fasciées de trois ou quatre bandes d'un gris fauve. Bec couleur de corne bleuâtre ; iris d'un jaune clair ; cire et doigts d'un beau jaune. Taille variant de quatre-vingts centimètres à un mètre.

Appartient à l'Europe méridionale et orientale, à l'Asie et à l'Afrique. Habite le Tyrol, la Hongrie, la Dalmatie, la Russie méridionale, la Turquie ; nulle part, dans l'Afrique, aussi répandu qu'en Egypte et en Barbarie, quoique rare en Algérie. Se voit accidentellement sur les Pyrénées et sur les Hautes-Alpes ; en Suisse, les chasseurs de l'Oberland affirment l'avoir déjà tué. Cette assertion, observe M. de Tschudi, peut être exacte ; néanmoins, l'Aigle impérial n'a jamais été remarqué en Suisse d'un manière positive, quoiqu'il niche dans le Tyrol, qui n'est pas fort éloigné, et dans l'Allemagne centrale où, chaque année, on le tire dans les montagnes de la Bavière et de la Silésie. Suivant Tyzenhauz, on le trouverait en Lithuanie, mais il y serait très rare ; cependant, à sa connaissance, il y aurait niché une fois.

Niche presque toujours dans les forêts en montagnes ou sur

des rochers très élevés, très rarement dans les forêts en plaine ; dans tous les cas, il préfère les arbres aux montagnes ; il n'y a d'exception que dans les pays privés de toute végétation forestière, tels que les steppes de la Russie méridionale, où M. Nordmann l'a trouvé nichant à terre.

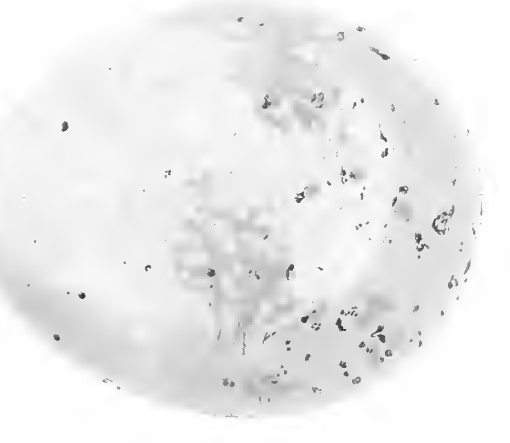
Ce savant observateur a même eu l'occasion, en mars 1836, d'assister à l'accouplement de cet oiseau.

L'Aigle impérial pond jusqu'à trois œufs, dont un ou deux sont souvent clairs. Ils sont blanchâtres ou d'un blanc sale bleuâtre, avec des taches petites et grandes, d'un brun rougeâtre, d'un brun vineux ou rousses, tantôt fortement colorés, quelquefois presque sans taches. Ils mesurent sept centimètres et demi de grand diamètre sur cinq de petit.

M. Alléon, à qui l'on doit la restitution de l'histoire naturelle de l'Aigle impérial, restée jusqu'à ce jour dans le vague des généralités, dit que, comme les autres Aigles, il paraît plus attaché à son aire lorsqu'il couve, que lorsqu'il a des petits. S'il est dérangé dans le premier cas, il est peu de temps sans revenir ; dans le second cas, au contraire, il ne se remontre généralement pas de la journée. Peut-être n'ignore-t-il pas que ses petits meurent dans l'œuf refroidi, tandis qu'ils supportent assez longtemps la faim lorsqu'ils sont éclos.

Cet Aigle se fait rarement remarquer dans les passages périodiques du Bosphore, sauf en 1870, où il s'est montré dès la fin de février par bandes nombreuses ; mais il est sédentaire, en toutes les saisons, dans les environs de Constantinople, et notamment dans la forêt de Belgrade.

Cet Aigle a un cri particulier, notamment dans les instants d'inquiétude : il le fait entendre fréquemment en planant lorsqu'on approche de son aire ; mais M. Alléon ne l'a jamais vu attaquer le dénicheur. Il est très sauvage, excepté l'hiver, lorsque la terre est couverte de neige : il approche alors des villes, comme à Constantinople, où il plane même au-dessus des maisons, et reste quelquefois perché longtemps sur les conduits qui mènent l'eau douce à la ville. On ne le rencontre que fort rarement sur les



Des Murs Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 7. — AIGLE CRIARD — *Aquila nævia.* Brisson. — *Aquila clanga.* Pallas. — $\frac{1}{6}$ nat.

rivages de la mer. Lorsqu'il est perché, il se tient, de même que tous les Aigles du reste, les pieds très rapprochés l'un de l'autre, souvent même les doigts internes superposés. Blessé, il se défend vigoureusement du bec et des serres contre tout ennemi qui l'approche.

Dès leur premier âge, la voracité des Aigles de cette espèce est extrême. Plusieurs Aigles impériaux, que M. Alléon a conservés en volière, et qu'il alimentait de Goëlands, les déchiraient toujours aussitôt qu'ils les recevaient vivants ; mais ils attendaient souvent, pour les manger, qu'ils fussent gâtés. C'étaient, il est vrai, de jeunes sujets dont les instincts carnassiers pouvaient être modifiés par la captivité et l'abondance de nourriture.

PL. 7. — AIGLE CRIARD.

Aquila nævia (Briss.). — *Aquila clanga* (Pall.).

Mâle et femelle vieux : d'un brun foncé en dessus, un peu plus clair à la tête, au cou et sur les ailes, d'un brun moins profond en dessous, avec le bord des plumes plus clair ; sous-caudales brunes, tachetées de roussâtre, ou seulement terminées par une très petite tache de cette couleur ; jambes et tarses nuancés comme l'abdomen ; rémiges d'un brun noir, les secondaires terminées de gris roussâtre ; queue d'un brun noirâtre en dessus, d'un brun cendré en dessous, avec des bandes transversales plus ou moins apparentes sur les barbes internes. Bec brun de corne plus foncé à la pointe ; cire jaune ; iris jaunâtre ; doigts d'un blanc jaunâtre livide ; ongles d'un brun de corne. Taille du mâle : cinquante-six centimètres ; de la femelle : cinquante-neuf.

Habite les contrées de l'est, du sud-ouest et du sud-est de l'Europe, l'Asie et l'Afrique septentrionale.

M. Baldamus le dit assez commun dans les forêts de l'est et du nord-ouest de l'Allemagne, dans celles surtout qui sont au voisinage de lacs, de marais, de rivières. M. de Tschudi, qui l'a vu en Suisse, dit que lorsqu'il y pénètre, il habite plutôt dans les mon-

tagnes que dans la plaine. Et M. Nordmann avance qu'il est le plus commun des Aigles qui fréquentent les steppes de la Russie méridionale.

M. Martin a vu l'Aigle criard nicher, dans l'Oural, sur les arbres de moyenne grandeur, M. Nordmann dit que, dans les steppes de la Crimée, il niche à terre sans beaucoup d'apprêts, comme l'Aigle impérial. Au rapport de M. Alléon, il niche communément dans la forêt de Belgrade, près de Constantinople : son aire est plate, assez négligemment construite et moins solide que celle des grands Aigles ; il ne la place jamais au sommet des arbres élevés, mais à trois ou six mètres du sol, dans les taillis impénétrables ou sur les arbres encombrés de lierres, de ronces et de lianes, ce qui en rend la découverte difficile. Il pond ordinairement deux œufs, mais souvent l'un d'eux est clair.

L'Aigle criard fait en général sa nourriture de reptiles, d'oiseaux, de petits rongeurs ; et à défaut, d'après M. Nordmann, s'accommode de charognes ; aussi le trouverait-on fréquemment dans la société des Vautours. C'est ce qui est confirmé par cette observation de M. Adams, qu'il a souvent vu, dans les Indes orientales, l'Aigle criard se nourrir de voiries et de rebuts ; et par cette autre de M. Alléon lui-même, que ce Rapace compromet souvent sa dignité d'Aigle en déchirant des charognes dans la compagnie des Percnoptères et des Milans noirs.

Il est désormais avéré, d'après les observations de MM. Alléon et J. Vian, que l'Aigle tacheté (*Aquila nævia*), et l'Aigle criard (*Aquila clanga*) ne sont qu'une seule et même espèce.

PL. 8. — AIGLE RAVISSEUR.

Aquila nævioïdes (Kaup, *ex* G. Cuvier). — *Falco rapax* (Temm.).

Mâle adulte : plumage des parties supérieures et inférieures d'un fauve isabelle très clair sur la tête et le cou, et brunissant au dos, au croupion, aux couvertures moyennes des ailes, à l'abdomen et aux plumes tibiales ; grandes couvertures et rémiges



Des Murs Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 8.—AIGLE RAVISSEUR—*Aquila nævioïdes.* Kaup, *ex* G. Cuvier.—*Falco rapax.* Temminck.—$\frac{1}{6}$ nat.

secondaires d'un brun noirâtre, bordées d'isabelle à la pointe; rémiges primaires noires à fine pointe également isabelle; queue d'un brun de terre d'ombre, sans trace de bandes ou de taches transversales d'un roux isabelle à la pointe. Bec bleuâtre en avant de la cire, puis d'un brun noir, la base de la mandibule jaunâtre; cire et pieds jaunes. Taille du mâle : soixante-dix centimètres; de la femelle : de quatre-vingt-huit à quatre-vingt-dix (Gerbe).

C'est aux beaux travaux de MM. Alléon et J. Vian que nous emprunterons les détails qui vont suivre sur quelques-unes des habitudes de cette espèce.

L'Aigle ravisseur est répandu dans le sud de l'Asie, dans toute l'Afrique, surtout en Abyssinie; et les sujets sédentaires y prennent, par la décoloration des plumes, cette teinte jaune pâle qui leur a fait donner, par Rüppell, le nom d'Aigle blanchâtre (*Aquila albicans*), et par le capitaine Levaillant, frère du voyageur, celui d'Aigle de Bélisaire (*Falco Belisarius*). Des bandes innombrables émigrent au printemps, traversent le Bosphore, se répandent dans la Russie méridionale et dans l'Asie, sans jamais remonter jusqu'aux parties septentrionales. On en voit, dans ces quelques sujets à livrée fauve, mais en petit nombre. Les Aigles ravisseurs forment tous les ans l'avant-garde des migrations; ils passent sur le Bosphore dès les premiers jours de mars, dix à vingt jours avant les autres Aigles, et annoncent *prématurément* le printemps aux habitants de la Sibérie méridionale, lesquels, par ce motif, leur ont donné le nom de *Lurgel-Kurrek* (Imposteur). Ils s'avancent rarement dans l'Europe centrale, et encore moins dans l'Europe occidentale; cependant Gerbe a constaté la capture de deux sujets dans le midi de la France. Les migrations de l'Aigle ravisseur sont beaucoup moins régulières à l'automne, du moins sur le Bosphore; elles se distinguent moins de celles des autres oiseaux et les bandes sont moins nombreuses; elles ne suivent sans doute pas la même route qu'au printemps, car les familles ont dû augmenter, pendant leur séjour en Europe, par l'adjonction des jeunes.

L'Aigle ravisseur niche à terre dans les steppes de la Russie

méridionale; il pond deux ou trois œufs de forme ovalaire, à coquille mate, unie, à pores apparents, assez épaisse et dure, d'un blanc vert bleuâtre dans sa transparence; la surface, d'un blanc à peine azuré, porte généralement deux gammes de taches, les unes violacées, les autres d'un brun marron. Ils mesurent soixante-cinq à soixante et onze millimètres sur cinquante-deux à cinquante-six.

M. Alléon n'a jamais rencontré son nid dans les environs de Constantinople, et croit même qu'il n'y niche pas.

Quant à son régime alimentaire, cet observateur a pu constater, dans un passage exceptionnel de 1874, qu'un Aigle ravisseur avait dans l'estomac une petite tortue et des insectes.

Blessé, il se sauve et se cache, mais ne se défend point.

PL. 9. — AIGLE BONELLI, OU A QUEUE BARRÉE.

Aquila fasciata (Vieillot).

Mâle très adulte : tout le dessus du corps, à partir du front, d'un brun noirâtre, chaque plume du dos et des rémiges secondaires lisérée de brun fauve, les scapulaires et les rémiges primaires seules d'un noir uniforme; queue d'un cendré brunâtre, les rectrices latérales d'un gris de plomb, toutes fasciées de noirâtre; toutes les parties inférieures d'un blanc à peine lavé de fauve clair à l'extrémité des couvertures tibiales; le rachis de chaque plume noir. Bec couleur de corne légèrement bleuâtre, noirâtre à la pointe; cire et doigts jaunes; ongles noirs; iris noisette. Taille : environ soixante-dix centimètres.

L'Aigle à queue barrée est propre à l'Europe méridionale, à l'Asie et à l'Afrique septentrionale. Il habite la Grèce, où il est des plus communs, les marais boisés et les montagnes rocheuses de la Sardaigne méridionale; en très petit nombre dans la Sicile et le midi de la France; sédentaire dans le Gard et les rochers escarpés des Bouches-du-Rhône, où il se reproduit; commun en Palestine; se trouve aussi en Égypte, à Tripoli et à Tunis.



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 9.—AIGLE BONELLI, OU A QUEUE BARRÉE—*Aquila fasciata.* Vieillot.—$\frac{1}{6}$ nat.

Partout niche au milieu des rochers, dans leurs crevasses et dans des positions inaccessibles.

Il est considéré par M. Tristram comme le Rapace le plus véritablement *tueur de gibier* de presque tous les Aigles, et le moins adonné à se nourrir de chair morte qu'aucun de ses congénères. Les Pigeons de rochers sont sa proie de prédilection pendant l'hiver, et il dévore un grand nombre de Tourterelles dans le Ghor et dans la plaine de Gennezareth. Il poursuit aussi les Moineaux dans le but, sans doute, de leur enlever leur butin.

En général, il se perche sur quelque pointe élevée d'un rocher pour attendre sa proie, et, après avoir volé à plusieurs reprises à peu de distance en décrivant des cercles, il revient de nouveau prendre son poste d'observation.

Le seul renseignement que l'on possède sur sa domestication, c'est qu'un individu que Crespon nourrissait en cage était farouche et peu sociable; et sa voix, qu'il faisait entendre souvent, avait quelque rapport avec celle de l'Aigle royal, mais était plus faible.

PL. 10. — AIGLE BOTTÉ.

Aquila pennata (Brehm, *ex* Briss.). — *Falco pennatus* (Gmelin).

Mâle adulte : occiput et derrière du cou fauves; dos brun sombre; toutes les grandes couvertures des ailes largement encadrées de brun fauve; petites scapulaires d'un blanc teinté de fauve jaunâtre, avec rachis formant, par leur ensemble, une écharpe quelque peu panachée; pli de l'aile d'un blanc presque pur; dessus de la tête et tout le dessous du corps, depuis le menton, d'un blanc lavé de fauve, avec une fine strie brune le long du rachis de chaque plume; les longues plumes des cuisses (qui lui ont fait donner son nom de botté) et celles très courtes des tarses, du même blanc sans stries; orbites d'un brun presque noir. Bec, qui est très court et à peine moitié de la longueur de la tête, couleur de corne foncée, noir à la pointe; cire jaune;

iris noisette; doigts d'un jaune verdâtre; ongles, presque aussi longs que le bec, noirs. Taille du mâle : de quarante-cinq à quarante-sept centimètres; de la femelle, quarante-neuf à cinquante.

L'Aigle botté habite l'Europe orientale et méridionale, ainsi que l'Afrique.

Répandu en France, où il a été observé dans presque tous les départements de l'ouest et du sud, mais commun dans aucun.

Niche en Champagne, dans les grandes forêts de l'est, d'où J. Ray s'en est procuré plusieurs fois les œufs; se reproduit aussi en Espagne, où il se trouve aux environs de Madrid, où il niche, d'après de Riocourt, dans les grands arbres voisins d'Aranjuez, et quelquefois dans les Pyrénées françaises. M. de Tschudi dit qu'en 1859, on en a tué pour la première fois un individu près de Schwitz; mais il n'a jamais été observé en Allemagne.

Il figure dans le nombre des plus abondants de la famille aux deux passages du Bosphore, surtout à l'automne; des bandes de plusieurs centaines de sujets se succèdent alors fréquemment après les orages et par les vents violents. Ils séjournent et nichent dans la forêt de Belgrade; leur aire, établie sur les arbres, n'est pas grande, mais est plus solidement construite que celle de l'Aigle criard, et toujours un peu concave.

La ponte est de deux œufs, rarement trois, de forme ovalaire un peu obtuse; ils sont d'un bleu azuré ou sans taches, ou avec des taches d'un roux pâle, et mesurent cinq centimètres et demi sur quatre et demi.

D'où l'on peut conclure, avec M. Alléon, que l'Aigle botté niche au moins une fois avant de prendre la livrée de l'adulte; qu'il cache son aire, mais ne la place pas à une grande hauteur; qu'il se sert de la même plusieurs années de suite; que la femelle pond deux œufs vers le 15 mai; qu'elle couve avec une grande ténacité, et qu'elle montre beaucoup de courage dans la défense de sa couvée.

Degland et Gerbe disent qu'il se nourrit de mammifères, de



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 10.—AIGLE BOTTÉ—*Aquila pennata.* Brehm, *ex* Brisson.—*Falco pennatus.* Gmelin.—½ nat.

reptiles et de gros insectes. Dans le jabot des sujets tombés entre ses mains, jeunes et vieux, M. Alléon a trouvé des insectes et surtout des sauterelles, des Passereaux de petite taille, mais jamais de Cailles. De plus, d'après M. Bureau, de Nantes, que nous citerons tout à l'heure, il s'acharnerait principalement sur les Rapaces nocturnes, ce qui nous le fait dénoncer à la vindicte des chasseurs.

C'est le type du groupe générique *Hieraëtus* de Kaup.

Nous observerons, au sujet de cette espèce, qu'aucune des descriptions qu'on en a données ne concordent entre elles : ainsi la description de Temminck n'est ni celle de Brisson, ni celle de Brehm; pas plus que celles de Degland et Gerbe, de laquelle se rapproche beaucoup la nôtre, et celle de J. Vian ne sont celle de Temminck.

Pour être fixé sur ce point, il faudrait tenir compte d'une curieuse observation, que nous ne pouvons passer sous silence, faite sur cet Aigle par M. Louis Bureau, de Nantes, et soumise par lui à la session de l'*Association scientifique* de cette ville, en 1875, observation qui viendrait profondément modifier, dans ce qu'elles sembleraient avoir de trop absolue, non seulement la description que nous venons d'en donner, mais encore toutes les descriptions précédentes.

« L'Aigle botté, dit M. Bureau, est soumis à des lois singulières, qui ne trouvent dans la série animale que de faibles analogies. Ainsi, il possède deux types parallèles, l'un blanc, l'autre nègre, et chacun de ces types comprend la livrée de l'adulte et celle des jeunes en premier plumage; de là quatre livrées. On comprend dès lors tout le trouble que durent jeter, dans l'histoire des Aigles ordinaires, ces livrées multiples, constantes, et, qui plus est, absolument différentes pour un âge déterminé. »

Pour découvrir de telles lois, il importe de pouvoir observer des couvées et des nichées.

En 1860, M. de l'Isle et M. Bureau trouvèrent, dans la forêt d'Ancenis, une nichée qui semblait créée pour les besoins de la cause. Elle donnait, en effet, à elle seule la solution des princi-

pales questions controversées sur cette espèce. Le nid contenait deux jeunes, l'un blanc roussâtre, l'autre brun de suie, et le couple qui lui avait donné naissance se composait d'un mâle brun de suie et d'une femelle en livrée blanche.

Ces deux mots, de blanc et de nègre, sont assurément nouveaux appliqués aux oiseaux; mais ils expriment très simplement cette curieuse loi de dimorphisme, comme l'observe M. A. Vernier, qui se trouve chez l'Aigle botté à tous les âges, dans les deux sexes, sans aucune prédominance de l'une ou de l'autre forme.

Nous avouons, quant à nous, que l'Aigle botté que nous figurons a tous les caractères, à nos yeux, d'une livrée de passage, qu'il n'est ni tout à fait brun, ni tout à fait blanc, tenant de l'une et de l'autre couleur, sans que l'on puisse dire au juste laquelle finira par dominer.

Eh ! puis, il ne faut pas oublier que chez tous les oiseaux de proie, ce qu'on appelle la mue ne s'opère pas par la chute des plumes, mais, comme chez les oiseaux à plumage métallique, par superposition d'une couleur à une autre sur les mêmes plumes, c'est-à-dire, par *métachromatisme*.

2e GROUPE GÉNÉRIQUE

PYGARGUE, *HALIÆTUS* (Savig.).

Bec presque égal à la longueur de la tête, droit dans sa plus grande partie, recourbé seulement à sa pointe dont le crochet est perpendiculaire, robuste et à bords mandibulaires ondulés; narines elliptiques et ouvertes obliquement sur le bord de la cire; ailes allongées, aiguës, à quatrième rémige la plus longue, atteignant l'extrémité de la queue qui est ample et arrondie; tarses épais, de la longueur du doigt médian, emplumés seulement dans leur moitié supérieure, garnis d'écailles dans le reste; doigts gros et robustes, ongles vigoureux et fortement arqués et crochus.

Ce groupe n'est pas moins remarquable que le précédent, les espèces qui le composent égalant, si même elles ne les surpassent, les dimensions des Aigles royal et impérial.

On voit que sous le rapport des caractères zoologiques, les Pygargues diffèrent à peine des véritables Aigles; mais leur préférence marquée pour le poisson, et leurs habitudes les en distinguent assez pour justifier l'établissement d'un groupe à part. Non qu'ils soient exclusivement ichthyophages, faisant quelquefois, et suivant les localités, la chasse aux oiseaux et à des mammifères qu'ils savent prendre avec une grande habileté, sans négliger pour cela les chairs mortes et mêmes corrompues.

Ils ont les yeux moins enfoncés sous l'arcade sourcilière que les Aigles à tarses emplumés; au repos, selon la remarque de MM. Alléon et J. Vian, ils soulèvent fréquemment les longues plumes de leur cou, en laissant aplaties celles de la tête, ce qui forme une sorte de fraise autour de celle-ci, et leur donne un aspect de Vautour.

Ils nichent dans les rochers escarpés, sur les arbres et même sur terre.

De sept à huit espèces réparties dans tout le globe, une seule appartient à l'Europe.

PL. 11. — PYGARGUE ORDINAIRE.

Haliætus albicilla (Leach, *ex* Linn.). — *Vultur albicilla* (Linn.).

Mâle et femelle très adultes : en entier d'un brun pur uniforme, sauf la tête et le cou, où il devient plus clair, et la face d'un blanc grisâtre ; rémiges d'un brun noirâtre ; queue d'un blanc pur. Bec d'un jaune pâle de la base à la pointe ; iris jaune brillant ; cire, tarses et doigts jaune citron ; ongles noirs. Taille du mâle : quatre-vingt cinq centimètres ; de la femelle : de quatre-vingt-dix à quatre-vingt-quinze.

Le plumage offre, du reste, de très grandes variations avant d'arriver à l'état adulte.

Ce n'est même, d'après M. Alphonse Dubois, d'accord avec les longues observations du comte Tyzenhauz, que vers l'âge de dix ans qu'il possède son plumage parfait ; avant cette époque, il varie excessivement d'une année à l'autre ; mais ses teintes deviennent de plus en plus claires à mesure qu'il vieillit. A partir de l'âge de dix ans, jusqu'à celui de vingt à vingt-cinq ans, terme extrême de sa vie, il ne s'opère cependant plus de changements appréciables.

Habite toute l'Europe et l'Asie septentrionale, dans les montages et les forêts, le plus souvent dans le voisinage de la mer ou des grands lacs ; très commun, surtout en hiver, le long des côtes maritimes d'Angleterre, de Hollande et de France ; rare dans le midi, quoique nichant en Turquie ; mais de passage régulier en Allemagne, en Suisse, en France, en Italie et en Sicile, selon Gerbe ; se répand en hiver dans l'intérieur des provinces septentrionales de la Hollande, où ils se réunissent plusieurs dans les environs des villages ; très commun également, dans la même saison, sur le littoral du Danemarck ; vit aussi en Islande, d'après Faber.



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 11.—PYGARGUE ORDINAIRE—*Haliaetus albicilla.* Leach, *ex* Linnæus.—*Vultur albicilla.* Linnæus.—$\frac{1}{5}$ nat.

Cependant, il n'a jamais été remarqué par M. Alléon, dans les migrations du Bosphore ; mais il est sédentaire dans le pays, et très commun, surtout en hiver, sur les rivages de la mer Noire, où l'on en voit des compagnies, souvent nombreuses, occupées à déchirer les cadavres de marsouins rejetés par les pêcheurs et échoués sur le sable ; aussi leurs plumes sont-elles, à cette époque, enduites d'huile ; ils sont alors très méfiants et difficiles à aborder.

En Europe, et en Écosse particulièrement, les Pygargues établissent presque toujours leurs aires sur les rochers, et exceptionnellement sur des arbres, parce qu'ils n'en trouvent sans doute pas à leur convenance ; dans le premier cas, ils choisissent les roches les plus écartées, les plus abruptes et les mieux couvertes par quelque saillie qui les abrite.

3e GROUPE GÉNÉRIQUE

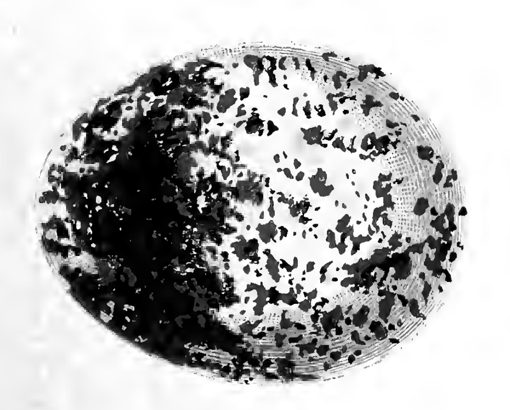
BALBUZARD, *PANDION* (Savig.).

Le caractère tout particulier des Aigles de ce groupe est d'avoir la plante des pieds et des doigts pourvue, en dessous, de pelotes rugueuses, chacune de ces rugosités ou granulations se terminant en une saillie cornée très prononcée, plus ou moins pointue ou épineuse; ce qui, avec deux ongles acérés et courbés presque en demi-cercle, constitue l'appareil le plus complet d'un Rapace véritablement pêcheur.

Les espèces de ce groupe, au nombre de cinq ou six espèces, dont deux connues de Buffon, de Linné et de Gmelin, toutes cosmopolites, une seule appartenant à l'Europe, sont donc, de tous les oiseaux de proie, les mieux organisés pour la pêche qui est, sinon leur seul et unique, du moins leur principal moyen de subsistance. Ainsi, d'une part, la conformation de leur arme indispensable, la patte, la disposition des écailles postérieures du tarse, imbriquées de bas en haut, ce qui ne s'observe chez aucun autre Rapace, celle du dessous des doigts, s'oppose à l'action de la viscosité du poisson, qui ne peut s'échapper des serres qui l'étreignent; et, d'une autre part, l'absence de toute membrane interdigitale, qui ne pourrait que faire obstacle et donner de la résistance à l'eau, lorsqu'ils y plongent leurs pattes pour saisir le poisson, leur donne plus de facilité à le retenir, par l'extrême versatilité de leur doigt externe. Enfin, comme pour leur donner plus d'avantages à entrer dans l'eau et à en sortir, les plumes des membres abdominaux sont disposées de telle façon qu'au lieu d'être allongées et pendantes, elles sont, au contraire, courtes et serrées comme chez certains oiseaux de mer.

Ils vivent de poissons et d'oiseaux aquatiques.





Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 12. LE BALBUZARD ORDINAIRE, OU FLUVIAL — *Pandion haliaetus.* G. Cuvier, *ex* Linnæus. — *Falco haliaetus.* Linnæus. — $\frac{1}{5}$ nat.

PL. 12. — LE BALBUZARD ORDINAIRE ou FLUVIAL.

Pandion haliætus (G. Cuvier, *ex* Linn.). — *Falco haliætus* (Linn.).

Mâle et femelle adultes : dessus de la tête, du cou et du corps d'un brun uniforme, plus clair au bord des plumes ; le brun de la tête relevé chaque côté par deux stries blanches : l'une, plus étroite, formant souvent sourcil de la base du bec au milieu du sommet de la tête ; l'autre, plus large, partant de l'angle interne de la paupière, recouvrant l'œil, et retombant en s'épanouissant derrière le méat auditif, où elle s'arrête ; tout le dessous du corps, à partir du menton, d'un blanc pur, sauf la poitrine dont chaque plume est brune au centre ; rémiges noirâtres ; rectrices d'un cendré brunâtre, avec des bandes transversales plus claires à l'exception des deux médianes. Bec, moitié plus court que la tête, noir de corne bleuâtre ; cire, tarse et pieds d'un bleu pâle ; ongles noirs ; iris jaune d'or. Taille : de cinquante-cinq à soixante centimètres.

Habite toute l'Europe, l'Afrique méridionale, l'Asie occidentale, et est pour ainsi dire cosmopolite ; commun en Russie, en Allemagne et même en Suisse ; assez abondant en France, dans la Bourgogne et dans les Vosges ; s'y montre de passage régulier dans les départements du nord, de l'est et du sud, surtout en automne ; chaque année, à cette saison, on en prenait régulièrement au piège, il y a une cinquantaine d'années, à Ermenonville et à Morte-Fontaine, près Paris.

Quoique sédentaire et assez commun dans la forêt de Belgrade, M. Alléon ne l'a jamais vu dans les passes qui ont lieu sur le Bosphore.

Il niche sur les arbres ou sur les rochers, suivant les localités. M. Alléon a toujours trouvé son aire au sommet de grands arbres tronqués, de sorte qu'elle en forme, pour ainsi dire, le couronnement ; elle est concave.

La ponte du Pygargue fluvial, comme l'a constaté M. Bal-

damus dans une vingtaine de nids, n'est jamais de plus de trois œufs, qui varient beaucoup, sinon quant à la forme et à la couleur des taches, du moins quant à leur distribution : le fond de la coquille est généralement d'un blanc pur ou légèrement azuré, avec des taches irrégulières, mais le plus ordinairement arrondies, d'un brun rouge, plus foncées et plus nombreuses au gros bout ; quelquefois ces taches, offrant des teintes violacées mêlées aux autres, sont si nombreuses que l'œuf en paraît comme marbré ; parfois, enfin, le blanc est teinté de rose, et les taches sont d'un beau brun violet, entremêlées d'autres taches d'un brillant gris lilas.

Ces oiseaux, qui émigrent d'un lieu à un autre chaque année, passent par bandes dans nos contrées au printemps et à l'automne. C'est à cette dernière époque surtout qu'ils font le plus de ravages dans les étangs ; aussi emploie-t-on tous les moyens pour les détruire. Le plus simple et le plus usité est celui-ci :

On enfonce, soit au bord, au milieu des eaux ou des étangs, de grands et forts poteaux qui dépassent de un mètre à un mètre et demi la surface de l'eau, et on y adapte un piège à ressort. L'oiseau qui a besoin de se poser, tantôt pour observer le poisson qu'il veut prendre, tantôt et mieux encore pour apporter et dépecer celui qu'il a pris, ne manque jamais de profiter de ces points de stations.

Si grand consommateur de poisson que soit le Balbuzard, il ne dédaigne pas toutefois les oiseaux d'eau, tels que les Canards, qu'il poursuit à tire d'aile. Degland dit avoir vu tuer un Balbuzard fluvial, au moment où il poursuivait un Canard qu'il était sur le point de saisir. Son vol est plus rapide et plus bruyant que celui des Aigles.



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 13. — CIRCAËTE JEAN-LE-BLANC — *Circaëtus gallicus.* Vieillot, *ex* Gmelin. — *Falco gallicus.* Gmelin. — $\frac{1}{5}$ nat.

4e GROUPE GÉNÉRIQUE

CIRCAËTE, *CIRCAËTUS* (Vieillot).

Fait la transition naturelle des Aigles aux Faucons par ce caractère, particulier à ceux-ci, d'avoir les rémiges primaires échancrées, dans le dernier tiers ou la dernière moitié de leur longueur. Pour le surplus des caractères : bec moitié de la longueur de la tête, ayant à peine trace de feston à la mandibule supérieure ; cire recouverte de poils à la base ; ailes aiguës, à troisième rémige la plus longue, atteignant aux deux tiers de la queue, qui est ample et plus ou moins arrondie ; tarses de la longueur du doigt médian, nus, emplumés seulement un peu au-dessous du genou ; doigts robustes, ainsi que les ongles, unis par une membrane au médian.

Sur six espèces de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, une seule a été connue de Buffon, celle d'Europe, qui est le type du groupe.

Niche sur les arbres, les rochers et près du sol. Chasse les gallinacés, les petits mammifères, les serpents et les insectes.

PL. 13. — CIRCAËTE JEAN-LE-BLANC.

Circaëtus gallicus (Vieillot, *ex* Gmelin). — *Falco gallicus* (Gmelin).

Mâle adulte : dessus du corps, à partir du derrière du cou, d'un brun fauve très clair, glacé de cendré, plus foncé sur les rémiges secondaires ; tout le dessous, depuis le menton, d'un beau blanc avec un point brun à l'extrémité de chaque plume, sans aucune tache chez les vieux ; rémiges noires ; queue barrée de trois bandes brunes, le bout des rectrices blanc ; dessus de la tête et joues d'un brun isabelle. Bec couleur de corne bleuâtre ;

cire et pieds d'un jaune pâle ; ongles noirs ; iris d'un beau jaune. Taille : de soixante-cinq à soixante-six centimètres.

Habite l'Europe, l'Asie, l'Afrique septentrionale ; commun en Pologne, en Allemagne, en Suisse, en Bessarabie, en Turquie et en Palestine ; un peu moins commun qu'autrefois en France, où il fréquente les montagnes boisées des différents départements, comme il le fait dans les parties orientales du nord de l'Europe ; jamais en Hollande.

Niche, suivant les localités, tantôt sur les plus hauts sapins ou sur les chênes, tantôt dans les anfractuosités ou sur une saillie peu élevée de rochers, ou simplement sur les plus gros buissons épineux qui y croissent, quelquefois près de terre, et dans des positions que l'on atteint souvent sans grandes difficultés.

L'aire, une fois achevée, est plate, un peu creuse au milieu, qui est destiné à recevoir la couvée, et formée, en dehors, avec de petites branches, surtout avec celles d'aubépine ou autres bois piquants ; en dedans, avec des rameaux de buis, avec des débris de roseaux, avec des racines déliées et avec de la mousse.

La ponte est de deux œufs, et fort souvent se borne à un seul. Cet œuf est presque toujours de forme exactement ovalaire, les deux extrémités étant égales ; coquille à grain semblable à celui de l'œuf de l'Aigle Doré ou Royal, d'un blanc légèrement teinté de bleuâtre, plus sensible dans la transparence, et extérieurement poreuse et unie, quoique sans reflet ; d'une couleur blanche et généralement sans taches, mais fort rarement ondée par places d'une nuance légèrement jaunâtre, dégénérant quelquefois en taches rembrunies assez marquées. Le grand diamètre est de six et demi à sept et demi centimètres, et le petit de cinq et demi à six.

Comme sa nidification, sa nourriture varie suivant les localités.

En Savoie, il s'établit sur les rochers hérissés de buissons, dans les bois environnant l'eau, les champs, les marais et les habitations rustiques. Il trouve en abondance dans ces lieux la nourriture qui lui convient le mieux ; surtout les oiseaux de basse-cour,

les mulots, les taupes, les rats, les reptiles de toute sorte, notamment les couleuvres, dont il est très friand.

Dans le nord de l'Europe, en Pologne et en Lithuanie, selon Tyzenhauz, il fait la chasse aux Coqs de Bruyère, aux Perdrix et aux lièvres.

Il ne dédaigne même pas les insectes, au témoignage de Gerbe, qui dit avoir trouvé, en octobre 1839 et 1841, l'estomac de trois Jean-le-Blanc, qu'il eut l'occasion d'examiner à deux époques différentes, rempli de grands insectes à élytres.

Quels que soient les méfaits du Jean-le-Blanc à l'égard des chasseurs, nous pensons que ces méfaits isolés ne sauraient entrer en balance avec les services signalés qu'il leur rend, et à l'homme en général, en participant pour une forte part à la destruction de la race si dangereuse et si nuisible des reptiles. Il y a certes là pour lui mieux qu'une circonstance atténuante, d'autant qu'il est le seul de tous nos Rapaces d'Europe qui ait cet instinct.

2e FAMILLE

LES BUSES ou BUTÉONIDÉS. — Buteonidæ.

Les groupes de cette sous-famille tiennent encore des Aigles par leur aspect et les formes lourdes et massives du corps ; ils s'en distinguent par les plumes de la tête et du cou qui, au lieu d'être allongées et pointues, détachées les unes des autres, sont imbriquées et se terminent en s'arrondissant ; les uns ont la base du bec et une partie du dessous des yeux recouverts de poils, les autres parties emplumées, ainsi que le lorum ; presque tous ont les tarses nus, un seul les a emplumés jusqu'aux pieds.

Trente-cinq ou trente-six espèces, répandues sur tout le globe, les composent et sont réparties, pour l'Europe, en trois groupes : Buses, *Buteo ;* Archibuses, *Archibuteo ;* et Bondrée, *Pernis*. Elles ont, à peu de chose près, les mêmes habitudes, sont forestières et vivent de leur chasse ; rarement près des charognes.

1er GROUPE GÉNÉRIQUE

BUSE, *BUTEO* (G. Cuvier).

Bec, de la longueur de la tête, fendu jusque sous les yeux, à bord mandibulaire légèrement festonné, arrondi de la base à la pointe, qui est fortement crochue; lorums et base du bec et de la cire garnis de poils se relevant en avant; ailes n'atteignant pas l'extrémité de la queue, à quatrième rémige la plus longue, toutes sans échancrure; queue médiocrement allongée et arrondie; tarses robustes, de la longueur du doigt médian, nus, à peine emplumés au-dessous du talon, recouverts de plaques en avant, réticulés en arrière; ongle du pouce le plus fort, le plus long, le plus arqué et le plus aigu.

PL. 14. — BUSE VULGAIRE.

Buteo vulgaris (Bechst., *ex* Linn.). — *Falco vulgaris* (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, d'un brun foncé s'éclaircissant au bord de chaque plume qui, derrière le cou et sur les petites scapulaires, est noire au centre, plus clair encore sur les sourcils qui deviennent blanchâtres ; extrémité des rémiges d'un brun foncé qui forme sur les rectrices sept ou huit bandes noirâtres; en dessous, depuis le menton, d'un blanc presque pur, écaillé régulièrement de brun au bord circulaire des plumes. Bec couleur de corne bleuâtre; cire et pattes jaunes; iris d'un brun noisette. Taille : de soixante-cinq à soixante-dix centimètres.

Le plumage varie à tel point sur chaque individu de cette espèce que l'on en rencontre à peine deux ou trois exactement semblables, puisqu'il s'en trouve de chamarrés de blanc, et quelques-uns de tout bruns ou de tout blancs; ce qui a donné



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 14.—BUSE VULGAIRE—*Buteo vulgaris.* Bechstein, *ex* Linnæus.—*Falco vulgaris.* Linnæus.—$\frac{1}{5}$ nat.

lieu à de nombreux doubles emplois. On n'a donc que l'embarras du choix, et le nôtre est tombé sur le sujet que représente notre planche.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Sédentaire et commune en France.

Niche dans les bois en plaine, ou au pied des montagnes, ou dans les taillis qui poussent parmi les rochers ; dans les bois, sur les plus hauts chênes ou les sapins les plus élevés ; en montagnes, dans la fente d'un rocher garni de broussailles, ou simplement au milieu d'un épais buisson ou d'une touffe d'herbes protégés par une saillie de roc..

Le nid est composé, en dehors, avec des bûchettes ou de petites branches; en dedans, avec des herbes, et même de la laine ou d'autres matières molles. Souvent elle s'empare d'un nid de Corneille qu'elle agrandit.

La ponte est de trois ou quatre œufs, qui varient presque autant dans la coloration que le plumage de l'oiseau.

Il arrive parfois, comme cela s'observe chez grand nombre d'espèces d'oiseaux, soit en liberté, soit en domesticité, que des Buses étrangères au nid et à la couvée prennent spontanément soin de ces jeunes, en l'absence des père et mère, devenus victimes des chasseurs.

A l'appui de cette exception, M. le Vicomte d'Esterno a fait à la Société d'acclimatation de Paris, en juillet 1879, une communication se résumant en ces termes, et qui se recommande à l'attention des ornithologistes :

« Un hasard heureux, écrivait-il, m'a permis, il y a un petit nombre d'années, de faire une observation d'histoire naturelle que je n'ai vue consignée nulle part et qui, m'a-t-on dit, n'est pas dénuée d'intérêt.

» On m'avait indiqué, au milieu d'une forêt du Morvan, un nid de Buse commune ; je m'y transportai et je jugeai, d'après les cris qui partaient du nid, que les petits ne devaient pas être très forts.

» Bien décidé à détruire les jeunes, je voulus auparavant tuer

les parents, et m'embusquai au pied d'un arbre voisin de celui sur lequel était perché le nid. Le premier oiseau qui parut fut tué sur le nid, et son compagnon, effrayé du coup de fusil, mettant un long temps à reparaître, je quittai mon embuscade, me promettant de revenir bientôt.

» Je revins un ou deux jours après et, m'étant mis en observation, je pus me convaincre que les petits étaient nourris par plusieurs oiseaux de même espèce. J'en tuai un et je partis.

» Le surlendemain, je revins encore et constatai de nouveau la présence de plusieurs Buses. J'en tuai encore une. Bref, en quelques jours je tuai sur le même nid quatre ou cinq Buses, toutes de même espèce.

» Malheureusement, mon coup de fusil tua dans le nid le dernier des jeunes, et je dûs renoncer à continuer mes excursions dans la forêt. Je le regrette. Si pareille occasion se représentait, je chercherais à compléter mes observations. »

Pendant les hivers rigoureux et par les temps de neige, les Buses n'en sont pas moins à plaindre, comme dit M. de Tschudi : ou leur plumage se glace, ou leurs pattes nues gêlent.

Les Buses se réunissent aussi parfois en bandes, dans certaines contrées désertes de la Champagne, par exemple, vers le milieu ou la fin de l'automne, et peu avant le coucher du soleil, pour chasser de menus oiseaux tels que Pipis, Alouettes, etc. Après les avoir rabattus au vol vers la terre, et les avoir en quelque sorte étourdis ou fascinés, elles se disposent circulairement, en vrais rabatteurs, sur les différentes roches ou aspérités entourant un vallon ; puis, rétrécissant progressivement leur cercle, elles s'abattent et finissent par s'en emparer, et fort peu parviennent à se soustraire à cette chasse d'un genre tout particulier, qui rappelle, sur la terre, la manœuvre des Pélicans pour prendre le poisson sur l'eau. C'est un fait dont nous avons été témoin, à ce passage d'octobre, pendant plusieurs années de suite, à partir de 1836, dans les environs notamment de Saint-Just et d'Anglure, département de la Marne.

Au résumé, nous nous en tenons, à l'égard de notre Buse vul-





Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 15.—LA BUSE DES DÉSERTS, OU ROUGRI—*Buteo desertorum*. Daudin.—½ nat.

gaire, à l'opinion de M. de Tschudi, que l'on ne saurait trop propager. On a tort, dit-il, de faire la chasse aux Buses : ces oiseaux, des plus utiles, détruisent une quantité de lézards, de serpents, de rats, de souris et de mulots. On a trouvé, parfois, dans le jabot d'une Buse sept à huit souris non digérées. Steinmüller, en examinant l'estomac d'un de ces animaux, n'y découvrit pas moins de sept orvets, une larve de hanneton et quinze courtillières.

Un savant inspecteur des forêts, M. de la Rue, a écrit :

« On a calculé qu'une Buse mangeait annuellement six mille souris ! nombre évidemment au-dessous de la vérité. Qu'on se figure maintenant les services qu'auraient rendus les trois mille deux cents Buses qui furent détruites, en 1862, dans les forêts de la liste civile ! »

Rien, ajouterons-nous avec M. de Tschudi, ne peut démontrer plus victorieusement l'utilité de ces oiseaux, que de pareilles autopsies et de tels calculs ; et si, de temps en temps, les Buses s'emparent de quelque poulet, voire même, dirons-nous, de quelque menu lapin, il est impossible, il est même déraisonnable de leur en vouloir.

Ce qu'il serait bien intéressant de voir vulgariser aussi, c'est, avec la facilité à la domestication de la Buse, son attachement intelligent, sa constance et sa fidélité pour ceux qui le soignent. Une lettre de l'abbé Fontaine, curé de Saint-Pierre-de-Bellême, à Buffon, datée du 28 janvier 1768, en fait foi.

Il l'avait habituée à vivre en liberté, à arriver à sa voix, et à l'accompagner dans ses courses ou ses promenades, sans que jamais elle n'en abusât plus de quelques jours. Elle périt victime de la méprise d'un garde-chasse.

PL. 15. — LA BUSE DES DÉSERTS, ou ROUGRI.

Buteo desertorum (Daudin).

Mâle et femelle adultes : parties supérieures brunes, avec les plumes bordées de roux ferrugineux ; parties inférieures d'un

blanc lavé de roussâtre, avec des stries et des taches lancéolées sur chaque plume ; culottes rousses, avec des taches plus foncées ; rémiges noirâtres, barrées de huit ou dix bandes plus pâles. Bec brun de corne ; cire, commissures, tarses et doigts jaunes ; iris d'un brun plus ou moins roux. Taille, mâle : de quarante-trois à quarante-quatre centimètres ; femelle : de quarante-huit à quarante-neuf.

La Buse des déserts, ou Rougri, passait, jusqu'à ces derniers temps, pour être exclusivement propre à l'Afrique méridionale et australe, où la découvrit Levaillant. Depuis, M. Martin l'a rencontrée en Europe, dans les environs de Kalonga, et Schlegel cite des captures faites dans les déserts du Volga inférieur, près de Sarapta ; elle habiterait aussi le versant oriental des monts Ourals, jusqu'en Sibérie ; enfin, dans les environs de Constantinople, où elle niche.

Elle niche, d'après MM. Alléon et Vian, dans les forêts de Belgrade, généralement au milieu de lianes épaisses, à trois ou quatre mètres de terre ; son aire est presque plate.

Les œufs, au nombre de trois ou quatre, ne diffèrent pas beaucoup de ceux de la Buse vulgaire, si ce n'est par leur volume un peu moindre, et présentent tout autant de variétés dans l'absence ou la répartition des taches. Ils mesurent de cinq centimètres à cinq centimètres et demi sur quatre.

M. Alléon a pris une femelle sur son nid, le 8 juin 1865 ; elle avait trois petits de cinq à huit jours.

Les détails précis qu'en ont donnés, en 1869, MM. Alléon et Vian, sont assez caractéristiques pour en autoriser la reconnaissance, d'abord comme espèce distincte de la Buse vulgaire, ne fût-ce que par ses habitudes, ignorées jusqu'à eux ; ensuite, comme espèce européenne, par ses passages réguliers au Bosphore et sa résidence dans la Turquie d'Europe.

Les différences d'habitudes entre la Buse des déserts et la Buse vulgaire sont beaucoup plus marquées que les différences de plumage, sauf la caractéristique spéciale des culottes roux de rouille chez la première.



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 16.—BUSE ALBICAUDE—*Buteo ferox.* Thienemann, *ex* S.-G. Gmelin.—¼ nat.

Les Buses des déserts sont beaucoup plus nombreuses aux deux passages que la Buse ordinaire, et demeurent plusieurs jours sur les rivages de la mer Noire, à l'embouchure du Bosphore, dans les automnes où les sauterelles viennent envahir le territoire. Des nuées épaisses de ces insectes, dit M. Alléon, arrivent par la mer Noire et tombent généralement à l'eau avant d'atteindre la terre; le Bosphore et les sables du rivages sont littéralement couverts de leurs débris. On voit alors des bandes nombreuses de Buses des déserts occupées, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, à purger la terre et l'eau des cadavres des sauterelles, travaillant, soit au repos, soit au vol, mais justifiant toutes le nom et l'habitude que la science leur donne : quand elles quittent le pays, il n'y a plus de sauterelles.

La Buse des déserts, lorsqu'elle est démontée, se défend courageusement du bec et des serres.

PL. 16. — BUSE ALBICAUDE.

Buteo ferox (Temm., *ex* Gmelin).

Mâle adulte : tête, cou et poitrine d'un blanc roux ; nuque d'un brun strié de noirâtre ; dessus du corps brun, chaque plume bordée de roussâtre, excepté au bas du dos ; sus-caudales d'un blanc lavé de roux, avec bandes obliques et transversales brunes ; rémiges primaires d'un gris brun sur les barbes externes, blanches avec barres partielles sur les internes, blanches sur le surplus avec barres brunes, baguettes blanches avec le tiers terminal brun ; rectrices d'un blanc lavé de roux plus intense sur les barbes externes et vers l'extrémité, sans taches ni bandes transversales ; ventre, abdomen, flancs et culottes marbrés de blanc, de brun et surtout de rouille, plus sombre aux culottes ; sous-caudales d'un roux pâle sans taches; plumes axillaires roux de rouille ; couvertures sub-alaires marbrées de brun, de roux et de blanc. Bec noir de corne; cire

jaune olive ; iris brun foncé ; pieds d'un jaune roussâtre. Longueur totale : cinquante-deux centimètres.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique orientale ; se rencontre dans les environs de Sarapta et sur les bords du Volga ; et se trouve dans la Turquie d'Europe, où elle niche.

Pond trois ou quatre œufs semblables à ceux de la Buse vulgaire, mais un peu plus gros, qui mesurent dix centimètres sur quatre et demi.

Se nourrit, d'après Gerbe, de couleuvres, de lézards et de petits rongeurs, surtout de spermophiles.



Des Murs Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 17.—ARCHIBUSE PATTUE—*Archibuteo lagopus.* Brehm, *ex* Brünnich.—¼ nat.

2e GROUPE GÉNÉRIQUE

ARCHIBUSE, *ARCHIBUTEO* (Brehm).

Mêmes caractères que les autres Buses, pour la tête et le bec, on peut même y ajouter, pour les ailes, puisque tout en étant un peu plus longues, c'est toujours la quatrième rémige qui dépasse les autres. Le seul caractère différentiel réside dans les tarses, qui sont entièrement emplumés jusqu'aux doigts.

Quatre espèces appartenant à l'Europe, à l'Asie et à l'Amérique méridionale composent ce groupe, qui n'en donne qu'une à l'Europe.

PL. 17. — ARCHIBUSE PATTUE.

Archibuteo lagopus (Brehm, *ex* Brünn.). — *Falco lagopus* (Brünn.).

Mâle adulte : tête, partie supérieure du cou, gorge, poitrine et cuisses d'un blanc jaunâtre, varié de larges raies oblongues brunes ; manteau, couvertures des ailes et du dos d'un brun noirâtre, chaque plume bordée de jaune roussâtre ; grandes rémiges noires ; grand espace brun foncé formant ceinture au bas ventre ; abdomen, croupion et couvertures inférieures de la queue d'un blanc jaunâtre ; queue blanche dans les deux premiers tiers de sa longueur à partir de sa naissance, noire dans le surplus ; plumes des jambes d'un blanc roussâtre. Bec noir de corne bleuâtre ; iris brun noisette ; cire et doigts jaunes ; ongles noirs. Taille : de cinquante-trois à cinquante-quatre centimètres.

Habite l'Europe, l'Asie, l'Afrique méridionale, mais non l'Amérique septentrionale, comme le supposent quelques naturalistes, qui ont confondu notre Buse pattue avec la Buse de Saint-Jean ou de Terre-Neuve de ce pays, commune dans la

plus grande partie des régions boisées de l'Europe, et notamment du nord, où elle se reproduit sur les grands arbres ; se montre quelquefois en Hollande ; de passage dans plusieurs départements de la France, ainsi qu'en Savoie.

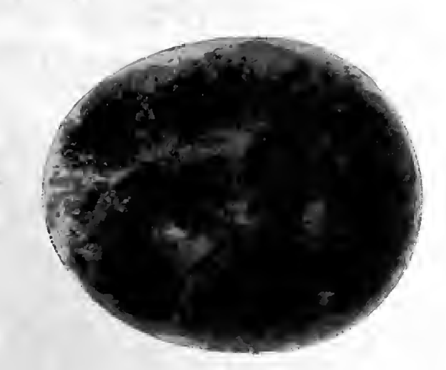
Niche sur les arbres ; pond de trois à quatre œufs plus petits que ceux de la Buse vulgaire et peu différents pour la coloration, qui se compose de taches brunâtres ou d'un roux terne, souvent plus abondantes au gros bout ; ils mesurent cinquante-cinq millimètres sur quarante-cinq.

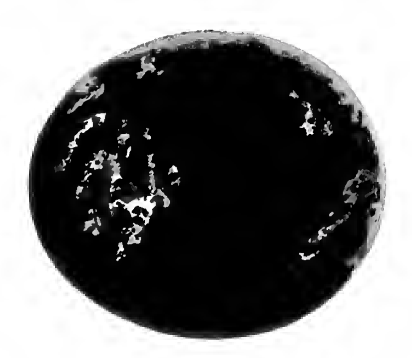
Elle fréquente, dit M. Bailly, les bois les plus solitaires, les taillis ou les broussailles du voisinage des eaux, l'intérieur des marais et des champs plantés çà et là d'arbres ou de buissons, et vit dans ces divers lieux à peu près de la même manière que la Buse ordinaire. Comme elle, elle s'embusque tantôt sur un arbre, tantôt sur le bout d'une pierre, et attend quelque proie facile pour fondre sur elle ; mais elle n'a pas, comme cette dernière, la patience d'attendre sa proie pendant des heures. Quand elle n'a rien aperçu, après une pause de quelques minutes, elle s'élance et vole avec activité à la découverte. On l'a vue, vers la fin de l'hiver, sur le bord des fossés marécageux, et montée sur une motte de terre, guetter les grenouilles, les salamandres, qu'elle saisissait brusquement au moment où elles venaient se montrer à la surface de l'eau, et retourner, après chaque capture, sur sa première élévation pour s'en repaître. Pendant la neige, elle se plaît à faire la chasse, par les taillis, aux petits oiseaux et, par les champs, aux Alouettes. Dans les temps de disette extrême, elle dévore même les cadavres et les objets immondes qu'elle rencontre près des eaux ou sur les fumiers dans les champs.

Entre temps, et dans le Nord, elle se nourrit de rats d'eau, de hamsters, de taupes, de jeunes lapins, de lièvres et de volailles, souvent de serpents.

Elle est, en tout, d'un naturel plus sauvage, plus féroce et moins indolent que la Buse vulgaire. Les chasseurs ne l'approchent que très difficilement.







Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 18. — BONDRÉE DES GUÊPES — *Pernis apivorus.* Ch. Bonaparte, *ex* Linnæus. — ½ nat.

3e GROUPE GÉNÉRIQUE

BONDRÉE, *PERNIS* (G. Cuvier).

Caractère unique et principal : lorums ou tour des yeux, au lieu d'être nus et garnis de poils, couverts de petites plumes serrées et coupées en écailles; pour les autres caractères : bec moins arqué que chez les autres Buses; yeux à fleur de tête, au niveau de l'arcade sourcilière; troisième et quatrième rémiges les plus longues, queue égale ou à peine échancrée.

Remarquable par son régime en partie insectivore et se portant de préférence sur les guêpes.

Ne renferme que deux ou trois espèces, dont une seule d'Europe.

PL. 18. — BONDRÉE DES GUÊPES.

Pernis apivorus (Ch. Bonap., *ex* Linn.).

Mâle adulte : tête, y compris les lorums emplumés, d'un gris cendré ou bleuâtre très pur; dessus du corps d'un brun plus ou moins nuancé de cendré et de fuligineux sur le manteau; gorge d'un blanc jaunâtre, tachetée longitudinalement de brun; reste des parties inférieures blanches ou blanchâtres, marquées de taches allongées, triangulaires et brunes; queue grisâtre portant trois bandes d'nn brun noirâtre, également distancées. Bec noir, jaune seulement aux angles et à l'intérieur; cire d'un cendré foncé; iris et pieds jaunes. Taille : cinquante-cinq centimètres.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique; se trouve, suivant Pallas, quoiqu'en petit nombre, dans toute la Sibérie, et selon Schlegel, au Japon; assez commune dans le département des

Hautes-Alpes et, lors de son passage en automne, dans notre département d'Eure-et-Loir, où elle niche cependant quelquefois ; plus rare dans le Jura que dans les Alpes ; là, dit M. de Tschudi, elle habite les avant-monts de la vallée du Rhin et de l'Appenzell, les forêts de sapins de l'Emmenthal, les bords du lac de Brienz, la vallée de Frutigen, le pays des glacis et les vallées moyennes des Grisons ; très rare en Hollande ; enfin en grand nombre dans les passages du Bosphore.

Bien que Belon dise : « qu'il n'y a petit berger, dans la Limagne, qui ne sache connaître la Bondrée et la prendre par engin avec des grenouilles, quelquefois aussi aux gluaux, et souvent au lacet, » il n'en est pas moins vrai qu'elle est encore, aujourd'hui comme au temps de Buffon, plus rare en France que la Buse ordinaire.

L'aire de la Bondrée, partout ailleurs où elle niche, comme dans les Alpes ou en Savoie, est construite sur des sapins ou autres arbres élevés, ou sur un épais buisson situé entre les fentes des rochers. Cette aire est construite avec des petites branches, et garnie en dedans avec des racines, des feuilles sèches et de la laine ; elle s'établit même quelquefois dans des nids étrangers : on en a trouvé dans un vieux nid de Milan. L'oiseau y pond rarement plus de deux œufs, parfois trois, à fond jaune ou jaunâtre, avec des taches d'un brun roussâtre ou rougeâtre, et le plus souvent si nombreuses qu'elles semblent n'en faire qu'une et recouvrent entièrement la coquille. Ces œufs mesurent cinq centimètres sur quatre et demi ; mais généralement ce sont les plus petits de ceux que pondent les Buses.

Sa nourriture est aussi multiple que celle de ses congénères. Un nid contenant deux œufs couvés, que Gerbe a eu occasion de voir, était garni, sur ses bords, entre autres animaux, d'un petit canard et d'un poisson, encore entiers, mais en voie de décomposition. Elle y joint de grosses chenilles rases ou velues, des chrysalides, des scarabées, des souris, des lézards, des limaces. Si même, comme le dit M. de Tschudi, elle avale des fruits et de jeunes épis, et dévaste les nids des petits oiseaux,

dont elle mange les œufs ; si enfin elle poursuit les volailles et, dans les pays bas des Alpes, elle fait de grands ravages parmi les Bécassines et les Vanneaux, elle aime par-dessus tout les guêpes dont on voit toujours des débris et des tronçons autour des petits encore au nid. M. Alléon a presque toujours trouvé, dans l'estomac des Bondrées qu'il a tuées au mois de septembre, en Turquie, deux ou trois décilitres de guêpes, sans mélange, dans ce cas particulier, d'aucune autre nourriture, ce qui prouve que ces insectes forment leur alimentation de prédilection ; elles n'ont pas même le défaut d'attaquer les abeilles, car dans les litres de guêpes qui sont passées sous ses yeux, il n'en a jamais découvert une seule.

3e FAMILLE

MILVINÉS ou MILANS. — Milvinæ.

Caractères généraux presque les mêmes que pour la famille précédente. Ils ne s'en distinguent particulièrement que par les formes du corps plus élégantes, plus sveltes et plus élancées ; par des ailes plus longues et plus pointues, la quatrième rémige dépassant les autres ; par une queue très fourchue ; par des tarses réticulés en arrière et écussonnés en devant sur toute leur surface, ainsi que les doigts en entier à partir de leur base.

Ce sont les plus voraces et les plus hardis de tous les oiseaux de proie.

La famille a été divisée, dans l'ordre de la série, en quatre groupes génériques : Milan, *Milvus ;* Naucler, *Nauclerus ;* Élanion, *Elanus ;* et Ictinie, *Ictinia ;* formant ensemble une quinzaine d'espèces réparties sur tout le globe ; le premier groupe seul est représenté en Europe.

GROUPE GÉNÉRIQUE UNIQUE

MILAN, *MILVUS* (G. Cuvier).

Bec de la longueur de la tête, festonné au bord de la mandibule supérieure, courbé presque dès la base, la pointe retombant perpendiculairement; ailes atteignant l'extrémité de la queue, qui est très longue et plus ou moins fourchue; caractère spécial : doigts recouverts de larges plaques ou écussons dans toute leur longueur, à partir de leur insertion au tarse.

Les Milans sont les véritables grands voiliers des oiseaux de proie. Sur six espèces, deux se trouvent en Europe.

PL. 19. — MILAN ROYAL.

Milvus regalis (Brisson).

Mâle adulte : plumes de la tête, des joues et du haut du cou, effilées, d'un gris blanchâtre, rayées de brun le long du rachis ; dessus brun roux, chaque plume bordée d'un roux plus clair ; poitrine d'un blanchâtre lavé de roux, cette dernière plus intense, et presque rutilant sur les culottes fémorales ; rémiges noires, rectrices d'un brun roux bordé de grisâtre , excepté les deux médianes. Bec brun de corne ; iris, cire, tarses et doigts jaunes ; ongles noirs. Taille : soixante-cinq centimètres.

Habite l'Europe et l'Asie ; assez commun et sédentaire dans beaucoup de départements en France ; assez fréquent en Allemagne, en Suisse, en Savoie et en Italie ; rare en Hollande.

Niche sur les sapins, les hêtres, les chênes, rarement sur les rochers. Son nid, que M. Bailly a cependant le plus souvent découvert sur d'épais buissons fixés entre les fentes des rochers, est construit avec de petites branches réunies grossièrement,



Des Murs, Les Oiseaux de Proie.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 19. — MILAN ROYAL — *Milvus regalis.* Brisson. — ½ nat.

que recouvrent d'autres branches plus petites entremêlées de racines, d'herbes sèches et de mousse. Les œufs qu'il contient, presque toujours au nombre de trois et même quatre, sont d'un blanc très légèrement bleuâtre parsemé de quelques taches plus ou moins rares, d'un brun de sienne tendre, répandues assez uniformément, mais un peu plus nombreuses et plus larges vers le sommet de l'œuf, dont la forme est presque toujours d'un ovale parfait. Ils mesurent six centimètres sur quatre ou quatre et demi.

Dans les environs de Constantinople, ils nichent sur les arbres des mosquées, des places et des cimetières, dans la société des Tourterelles à collier.

Les individus de cette espèce s'éloignent peu des cantons qu'ils se sont choisis pour séjour ; ils y vivent en bonne intelligence entre eux et avec les Milans noirs, leurs congénères ; ce qui s'explique facilement, chaque contrée qu'ils habitent leur procurant en abondance de petits mammifères, des reptiles ou des poissons. Malgré leur peu de hardiesse naturelle, ils ne craignent pas d'approcher des lieux habités, et ils enlèvent beaucoup de jeunes Poulets ; mais la résistance de la Poule suffit pour les prévenir s'ils n'ont pas enlevé leur proie avant d'être découverts.

« Les Milans, écrivait, à propos de cette espèce, un de ses amis à Buffon, sont des animaux tout à fait lâches : je les ai vus poursuivre à deux un oiseau de proie pour lui dérober ce qu'il tenait, plutôt que de fondre sur lui, et encore ne purent-ils y réussir. Les Corbeaux les insultent et les chassent. Ils sont aussi voraces, aussi gourmands que lâches : je les ai vus prendre, à la surface de l'eau, de petits poissons morts et à demi corrompus ; j'en ai vu emporter une longue couleuvre dans leurs serres, d'autres se poser sur des cadavres de chevaux et de bœufs : j'en ai vu fondre sur des tripailles que des femmes lavaient le long d'un petit ruisseau, et les enlever presque à côté d'elles. Je m'avisai, une fois, de présenter à un jeune Milan que des enfants nourrissaient dans la maison que j'habitais un assez gros Pigeonneau ; il l'avala tout entier avec les plumes. »

C'est cette lâcheté qui donnait tant d'attraits autrefois à la chasse au vol de ce Milan, appelé *royal*, comme réservé aux seuls exercices des princes. On voit en effet avec plaisir, ainsi que le dit Buffon, cet oiseau lâche, quoique doué de toutes les facultés qui devraient lui donner du courage, ne manquant ni d'armes, ni de force, ni de légèreté, refuser de combattre et fuir devant l'Épervier, beaucoup plus petit que lui, toujours en tournoyant et s'élevant, comme pour se cacher dans les nues, jusqu'à ce que celui-ci l'atteigne, le rabatte à coups d'ailes, de serres et de bec, et le ramène à terre moins blessé que battu, et plus vaincu par la peur que par la force de son ennemi.

Avec tous ses défauts positifs et ses qualités négatives, le Milan royal s'accommode assez de l'état domestique. Comme il est sans malice, quand on l'a élevé jeune, il y plairait, s'il ne poussait pas fréquemment des cris plaintifs qui fatiguent les personnes à portée de les entendre. Il se tait quand on l'enferme avec d'autres Rapaces plus dangereux que lui et, fidèle à son système de prudence, sait se tenir à l'abri de leurs attaques, en se postant au-dessus d'eux et sur le juchoir le plus élevé.

PL. 20. — MILAN NOIR.

Milvus niger (Brisson).

Mâle adulte : en dessus d'un gris brun très foncé ; tête et cou d'un gris blanchâtre strié de brun au milieu de chaque plume ; en dessous, d'un brun roussâtre rayé de brun noir ; rémiges noires ; queue couleur du manteau, traversée de bandes plus foncées. Bec noir en dessus, couleur de corne en dessous ; iris brun noir ; cire et pieds jaunes. Taille : cinquante-cinq centimètres.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique ; commun au midi de la Russie et dans la Turquie d'Europe, centre de ses migrations ; se reproduit en France dans divers départements de l'est et du sud.

Niche sur les arbres et dans les rochers, mais plus fréquem-



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 20. — MILAN NOIR — *Milvus niger.* Brisson. — ½ nat.

ment sur les gros buissons ou au milieu d'arbustes qu'abritent les rochers sur le bord des eaux qu'il fréquente ; compose son nid des mêmes matériaux que le Milan royal ; quelquefois s'approprie les nids abandonnés de celui-ci et du Jean-le-Blanc, après en avoir réparé l'intérieur ; pond de deux à trois œufs, de cinq centimètres et demi sur quatre et demi, d'un blanc bleuâtre clair, ou légèrement jaunâtre, avec des taches ou seulement des points bruns ou roussâtres.

Si, dit M. Bailly, on parvient à examiner le nid de ce Milan, seulement quinze ou vingt jours après l'éclosion, on y trouve déjà beaucoup d'ossements de serpents, surtout de la couleuvre à collier, mêlés à ceux de lézards et de poissons, ce qui indique suffisamment son mode ordinaire de nourriture.

M. Nordmann assure qu'en Bessarabie et au Caucase, on le voit, mêlé aux Vautours, s'abattre sur les charognes. Lui-même, en mars 1834, en vit des troupes nombreuses rôdant par la ville de Moscou, et ramassant les débris de cuisine déposés dans les rues.

Ces menus détails ne sont rien en comparaison de ce que nous apprend M. Alléon des agissements plus utiles du Milan noir en Turquie, et surtout à Constantinople, où il trouve le mieux à exercer cette industrie, que nous qualifions d'ignoble.

C'est, dit-il, un des plus infatigables ouvriers de la voirie de Constantinople, et il partage à juste titre le respect et la protection des Musulmans. Ses attributions spéciales sont l'assainissement du port, où on le voit toute la journée multipliant ses évolutions pour enlever au vol les matières animales qui flottent à la surface de l'eau, et se posant ensuite sur les mâts des navires, ou les toits des maisons, mais toujours de préférence sur les maisons turques ; il est surtout très friand des intestins et des débris de volailles ; il se laisse prendre à tous les pièges, lorsqu'il y rencontre cet appat ; et quand sa vue perçante découvre une carcasse de Poulet, il oublie facilement que le faubourg de Péra ne lui présente pas l'hospitalité de Constantinople.

Bien que moins nombreux que les Corbeaux, avec lesquels

du reste ils ont de fréquents démêlés, les Milans noirs habitent aussi en grande quantité les villes du Japon, auxquelles ils rendent les même services :

« Quoique, dit le docteur Vidal en 1875, ils soient moins familiers que les Corbeaux, ils se laissent volontiers approcher ; et même je me suis amusé plusieurs fois à leur jeter des morceaux de viande qu'ils saisissaient toujours au vol avec une adresse merveilleuse. »

Les Milans noirs voyagent sur le Bosphore en compagnie des Percnoptères, leurs collaborateurs, passent par bandes fort nombreuses au printemps et à l'automne, s'arrêtent et séjournent par milliers dans Constantinople entre ces deux saisons. Ils font fréquemment entendre un cri qui a du rapport avec le hennissement du cheval, et se laissent facilement approcher en ville. Ils quittent vers la fin d'août, et l'on n'en voit plus un seul dès les premiers jours de septembre.

Un fait curieux est leur agglomération au moment de leur passage, observé par M. Alléon.

« Le 21 août 1868, rapporte cet ornithologiste, en rentrant à Constantinople, vers deux heures de relevée, nous avons remarqué un nuage immense, exclusivement formé de Milans noirs, qui planaient au-dessus de la ville. Tous les Milans avaient disparu de l'intérieur, et formaient sans doute le noyau de la migration ; à chaque instant, de tous côtés, arrivaient des bandes innombrables qui comprenaient chacune plusieurs milliers de ces oiseaux, et se réunissaient à la masse ; la troupe décrivait de vastes spirales, faisait des évolutions diverses, montant et descendant ; à la fin du jour, elle traversa le Bosphore et se dirigea vers l'Asie, pour ne plus reparaître. D'après le nombre prodigieux qui formait chaque bande, la multiplicité des bandes, les heures échelonnées de leur arrivée, il est évident que cette migration réunissait les Milans noirs, non seulement des campagnes voisines, mais peut-être de toute la Turquie, et même des autres contrées de l'Europe et de l'Asie centrale. Chaque bande avait dû partir au lever du jour, et même avant, suivant l'usage des oiseaux

migrateurs ; d'après nos informations, plus de dix heures s'étaient écoulées entre l'arrivée de la première bande et celle de la dernière ; elles sont donc parties de points distants respectivement de plusieurs centaines de kilomètres. Est-ce le hasard, est-ce l'instinct qui, le même jour, au-dessus de la même ville, ont réuni, pour une migration commune, des oiseaux originaires de plusieurs contrées de la terre ? Pour organiser et diriger ces merveilleux voyages, l'instinct ne nous paraît pas un agent suffisant ; il a fallu fixer le jour et le lieu du départ ; des émissaires ont dû prévenir les tribus éloignées, les sujets épars. Il nous paraît difficile de ne pas accorder un degré d'intelligence aux organisateurs et aux acteurs de ces migrations. »

C'est toujours le mystère des rassemblements et des migrations des Hirondelles.

En temps ordinaire, les Milans noirs ne sont pas très répandus dans la campagne de Constantinople : on les y rencontre cependant quelquefois par petites bandes, surtout dans la vallée des Eaux-Douces, jusqu'aux aqueducs de Justinien, déchirant des charognes en compagnie des Aigles criards et des Percnoptères.

Un couple de Milans noirs, qui a niché plusieurs années dans le voisinage de l'habitation de M. Alléon, à Buyuk-Déri, était toujours occupé, lorsqu'il quittait son aire, à pêcher au vol, dans la société des Goëlands, les ordures animales qui flottaient sur le Bosphore.

C'est que, comme le dit M. Bailly, la principale nourriture du Milan noir consiste en poissons vivants ou morts, ou en reptiles, qu'il cherche à découvrir en parcourant d'un vol bas les lacs, les cours des rivières et leurs bords. Il fond sur eux à chaque instant en décrivant, ajoute-t-il, une ligne perpendiculaire ou oblique, selon la distance de laquelle il s'élance et selon la position de sa proie. Il les enlève avec une dextérité remarquable dans ses serres, à fleur d'eau, ou en y entrant quelquefois jusque près de la moitié du corps ; il tient alors ses ailes étendues au dessus des vagues. Plus agile et moins sauvage que le Milan royal, il plonge assez fréquemment à côté des barques des pêcheurs du

lac du Bourget en Savoie, pour enlever les poissons que ces derniers se plaisent à lui jeter pendant leurs pêches, en le voyant passer ou planer au-dessus d'eux.

Avec ces instincts de sociabilité, ce Milan est fort craintif et ne se défend pas quand il est blessé.

Aussi s'apprivoise-t-il avec la même facilité que le Milan royal. M. Marchand, de Chartres, rapporte en avoir conservé un vivant, depuis le mois de mai 1840 jusqu'au mois de décembre 1862; il avait déjà trois ans quand il vint en sa possession : c'était une femelle. Son plumage avait peu changé, si ce n'est sa tête qui était devenue d'un gris très clair, chaque plume ayant une très fine raie noire sur le milieu ; ses yeux étaient devenus du même gris. Il a pondu pendant plusieurs années ; ses œufs étaient souvent hardés ; il mettait cinq ou six jours d'intervalle entre chaque ponte. M. Marchand l'a vu pondre un œuf vers quatre heures du soir. Les trois dernières années de sa vie, il ne pouvait plus se percher; il dépeçait cependant facilement, jusqu'au dernier jour, même des Corneilles.

Nous en avons également possédé un pendant neuf années, rapporté d'Algérie trois ans auparavant, de 1860 à 1869. Celui-là était un mâle. Il avait pris l'habitude de s'éloigner du château, autour duquel il volait tous les jours, sans que ses absences se prolongeassent plus de vingt-quatre à quarante-huit heures.

Son plumage était devenu magnifique, et le ton pâle des plumes de sa tête et de son cou tournait presque au blanc pur. Il répondait au nom de *Coco*.

4e FAMILLE

FALCONINÉS ou FAUCONS. — Falconinæ.

Nous en arrivons ainsi à l'une des plus intéressantes familles, celle des Faucons proprement dits.

Si les Faucons avaient la taille des Vautours ou des Aigles,

ils seraient, pour nous servir de l'expression d'Esquiros, les chefs des ravageurs ailés.

Ils se distinguent par la réunion de tous les caractères qui constituent l'idéal de l'oiseau de proie. Bec court et recourbé; mandibule supérieure armée d'une ou deux fortes dents, au lieu d'être simplement ondulée ou festonnée sur son bord; ongles crochus; grande force musculaire; longues ailes aiguës, douées d'un vol rapide; vue perçante; dessous des doigts ou plante des pieds fortement mamelonnée, qui semble être le caractère particulier des Accipitres vraiment chasseurs et ravisseurs; tous ces caractères en font des oiseaux admirablement conformés pour la guerre.

G. Cuvier et d'autres naturalistes, à son exemple, préoccupés, avec juste raison, de la valeur relative des types zoologiques, par rapport à leurs aptitudes, avaient placé les Faucons à la tête des Rapaces nobles, ce dont n'est pas éloigné Toussenel, pour qui le Faucon est *type d'harmonie*. Ce sont, en effet, les meilleurs voiliers de toute la tribu et les oiseaux de proie par excellence, ne dévorant leur proie que palpitante, ne chassant jamais qu'au vol, suivant même, pendant leurs migrations, les bandes de certains oiseaux voyageurs, au milieu desquels ils choisissent chaque jour leur victime, se mettant ainsi à leur poursuite ou, pour mieux dire, les accompagnant comme plusieurs cétacés, ou certains gros poissons, accompagnent les innombrables bandes émigrantes de harengs. Leur vol, soutenu et rapide, se plie à toutes les exigences des diverses circonstances dans lesquelles ils se trouvent. Ainsi, le plus souvent, c'est en planant longtemps et en décrivant des cercles du haut des airs, au-dessus de l'oiseau objet de leur convoitise, qu'ils le forcent à s'abaisser graduellement, en rétrécissant insensiblement le cercle de leurs circonvolutions ou spirales, jusqu'à ce que, l'animal étourdi et réfugié timidement sur la terre, ils s'abattent sur lui, comme un trait, et l'enlèvent.

La famille a été divisée en une infinité de groupes : Iéracide, *Ieracidea;* Diodon, *Harpagus;* Gerfaut, *Hierofalco;* Faucon, ***Falco;***

Hobereau, *Hypotriorchis;* Erythrope, *Erythropus;* Cresserelle, *Tinnunculus;* Iéraces ou Faucons-Moineaux, *Hierax;* renfermant de cinquante à soixante espèces, de toutes les contrées du monde, dont quinze à peine connues de Buffon, de Linné et de Gmelin; ce qui revient à dire que leur découverte et leur étude ne datent que de ce siècle.

Quoi qu'il en soit du fondement de ces diverses distinctions, toujours est-il que les caractères de cette famille sont tellement tranchés et homogènes qu'il est impossible, à l'œil le moins exercé, de les confondre avec aucune autre. Mais aussi, par la même raison, toute division systématique a-t-elle échoué par l'absence de caractères organiques assez nets pour en faciliter une coupe mnémonique. Tout ce que les méthodistes ont pu faire, c'est de régler les divisions qu'ils ont admises, plutôt en réalité sur des différences de taille ou de coloration, que sur des caractères d'une valeur vraiment générique.

L'unité de caractères organiques, qui rend les Falconinés si remarquables, se retrouve d'une manière constante et toute particulière dans la forme et la coloration de leurs œufs. Cette uniformité est telle, qu'à moins de les prendre au nid, il y a presque impossibilité de les distinguer spécifiquement les uns des autres, si ce n'est que par leurs dimensions.

Ces œufs sont généralement, on peut même dire presque toujours, d'une forme ovalaire parfaite, le plus souvent renflée au milieu; à coquille d'un grain ordinairement assez serré, sans reflet, recouverte d'un brun variant du brun bistre au brun rouge qui domine, et au brun de sienne, parfois violacé, réparti uniformément à la surface, tantôt par une série continue de grivelures, tantôt par de larges taches, dans tous les cas laissant fort rarement apercevoir le blanc de la coquille.

Ils nichent indifféremment, et suivant les localités, dans les fentes des falaises au bord de la mer ; dans les creux des rochers; dans les trous des ruines et des masures, même dans le haut des vieilles tours et des clochers, ou sur les arbres. Bien rarement, lorsqu'ils s'établissent dans les ruines et sur les rochers, pré-

parent-ils un nid pour y déposer leurs œufs, dont le nombre varie, selon les espèces, de trois à six.

L'opinion que nous venons d'exprimer sur le fractionnement générique (pour ne pas dire l'émiettement) de cette famille nous ramène forcément à son unité de composition et, par conséquent, à n'y reconnaître qu'un seul groupe, ce qui ne nous éloigne pas de beaucoup du sentiment de Gerbe, qui ne fait aux méthodistes que la concession d'un groupe de plus.

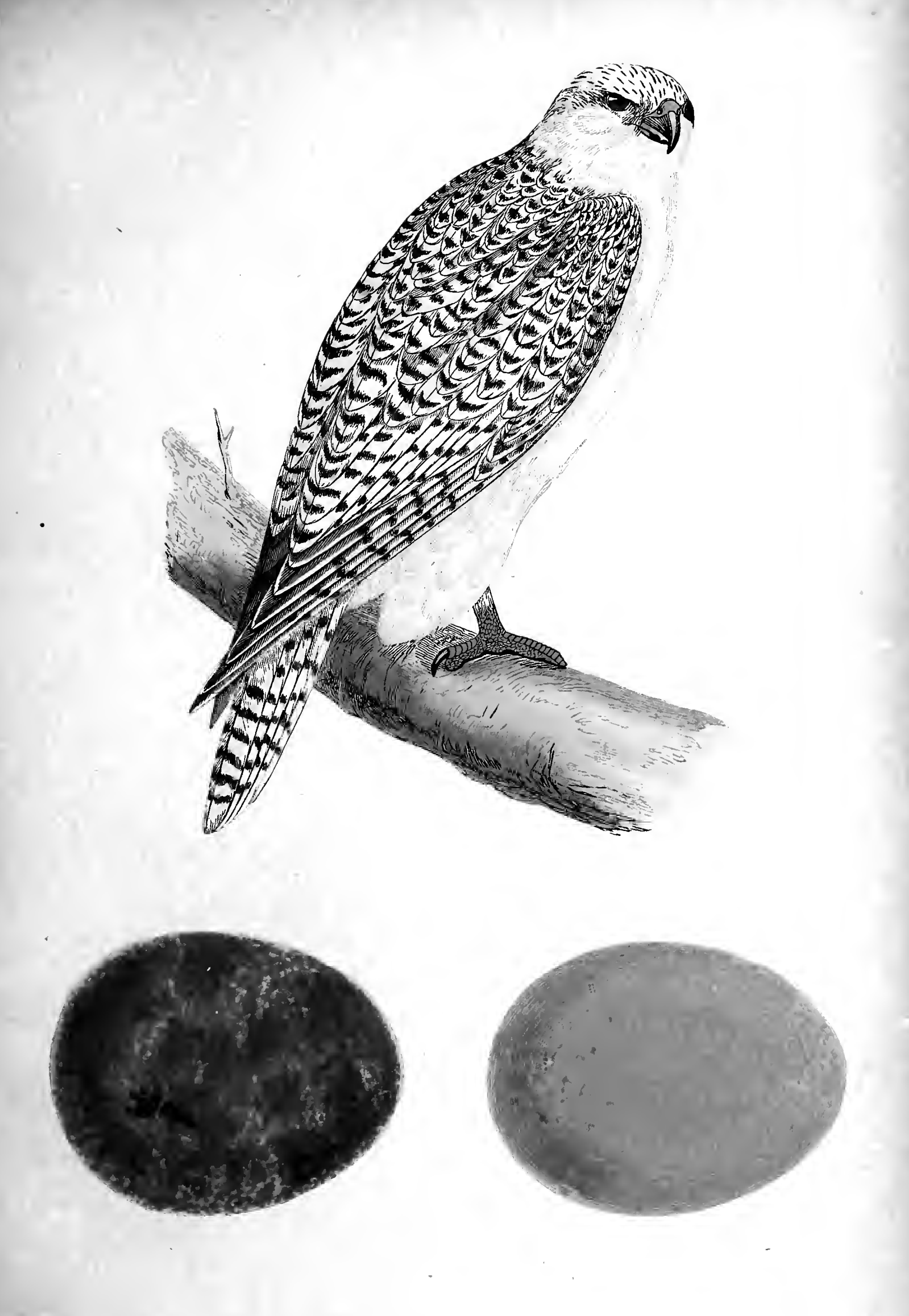
GROUPE GÉNÉRIQUE UNIQUE

FAUCON, *FALCO* (Linn.).

Ce groupe important des Faucons, non moins célèbre dans les livres sur l'art de la fauconnerie dans l'ancien monde et sur la manière de les élever pour la chasse, que par l'esprit et le talent avec lesquels Toussenel en a su faire le pivot de tout son système d'*Analogie passionnelle*, a pour caractères dominants :

Bec court, robuste, courbé dès la base jusqu'à la pointe, qui est aiguë et crochue, comprimé latéralement, avec les bords de la mandibule supérieure munie seulement d'une forte saillie en forme de dent, s'emboîtant dans une échancrure terminale de la mandibule inférieure qui est tronquée ; narines percées dans la cire, unies et arrondies, avec un tubercule au milieu ; ailes longues, pointues, les deuxième et troisième rémiges dépassant les autres, la première et la deuxième échancrées au dernier tiers de leur longueur, tantôt plus longues, tantôt plus courtes que la queue, ou l'égalant ; celle-ci est légèrement arrondie ; tarses courts, robustes, couverts d'écailles hexagonales irrégulièrement disposées en devant, réticulés en arrière ; jambes emplumées jusqu'au genou ; plumes du tibia recouvrant la moitié supérieure du tarse ; doigts longs et robustes, les latéraux égaux, le pouce long, armés, surtout ce dernier, d'ongles vigoureux, fortement recourbés et acérés.

Ce groupe renferme vingt-cinq espèces cosmopolites, dont treize appartiennent à l'Europe.



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 21.—FAUCON DU GROËNLAND—*Falco candicans.* Gmelin.—$\frac{1}{4}$ nat.

PL. 21. — FAUCON DU GROËNLAND.

Falco candicans (Gmelin).

Mâle très adulte : plumage général d'un blanc éclatant; tête, cou, dessous du corps et pennes de la queue, à l'exception des deux médianes, d'un blanc pur, le rachis noir des plumes de la tête, du cou et des petites scapulaires se laissant seul apercevoir ; chaque plume des couvertures alaires et du manteau finissant en une tache noire en forme de fer de lance; extrémités des grandes rémiges également noirâtres et lisérées de blanc. Bec, en entier, jaune pâle, ainsi que la cire, le tour des yeux et les pieds ; ongles noirs. Taille : de quarante-neuf à cinquante centimètres.

Habite les contrées boréales des deux continents, le Groënland et la Sibérie ; se voit accidentellement en Suède, en Angleterre et, dit-on, en France.

Niche, d'après M. Baldamus, au Groënland, jusqu'au soixante-dixième degré de latitude ; établit son aire sur les rochers les plus escarpés, principalement au voisinage des Fiords, où les rochers sont couverts de nids de palmipèdes qui lui fournissent une abondante nourriture ; pond quatre à cinq œufs rougâtres ou jaunâtres, avec des taches d'un brun roux plus ou moins vif, ordinairement si nombreuses et si rapprochées, que les œufs en paraissent marbrés ; ils mesurent de cinq à six centimètres sur quatre ou cinq.

Se nourrit principalement d'oiseaux, surtout des Tétras ptarmigans, dont ils suivent les migrations.

Le capitaine sir Edward Parry a rencontré plusieurs fois, dans son dernier voyage, de ces oiseaux arrivant par volées du Groënland et des régions arctiques, où ils élèvent leurs petits et où ils passent l'été.

Ils défendent leur couvée avec beaucoup de courage et de persévérance.

« Ces oiseaux, dit le docteur Richardson, m'attaquèrent un

jour, au moment où je grimpais dans le voisinage de leur nid, lequel était construit sur le bord d'un précipice. Ils volèrent en cercle autour de moi, poussant des cris sonores et perçants, et fonçant quelquefois avec tant de vélocité, que leurs mouvements produisaient dans l'air un bruit indescriptible ; ils lançaient leurs serres à huit ou dix centimètres de ma tête ; je posais mon fusil contre ma joue, puis j'élevais soudain la bouche du canon au moment où ces oiseaux étaient sur le point de me frapper. Je voulais savoir, par ce moyen, si ces oiseaux ont la faculté de changer instantanément la direction de leur vol. Or, chaque fois, ils s'élevaient au-dessus de l'obstacle avec la vitesse de la pensée, montrant une finesse de vision égale à la puissance de leurs ailes. »

C'est le plus recherché des oiseaux employés pour la fauconnerie, et le chasseur par excellence. Indépendamment de la beauté de son plumage et de sa taille, il est courageux, facilement éducable et fidèle. Malheureusement il est très rare, et l'envoi de quelques Faucons blancs était un cadeau royal.

Le Faucon du Groënland est le type du groupe générique *Hierofalco* de Brehm.

PL. 22. — FAUCON D'ISLANDE.

Falco Islandicus (Brünn.).

Mâle adulte : dessus et côtés de la tête et du cou d'un blanc plus ou moins cendré , chaque plume rayée longitudinalement de gris sombre au centre ; dessus du corps brun ardoisé, avec des taches et de nombreuses barres transversales d'un blanc cendré ; plumes sous-caudales d'un blanc bleuâtre ; côtés du croupion gris cendré ; parties inférieures d'un blanc plus ou moins pur, lavé de roussâtre, marqué de lignes longitudinales et de stries brunes sur le cou, le milieu du ventre et de croissants plus ou moins cordiformes de même couleur dans le surplus, ainsi que les cuisses et les jambes ; pennes alaires noirâtres ; queue couleur du manteau, avec des barres plus foncées. Bec brun de plomb,



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 22. — FAUCON D'ISLANDE — *Falco Islandicus.* Brünnich. — $\frac{1}{4}$ nat.

plus foncé à la pointe ; iris brun foncé ; cire, tour des yeux et pieds d'un beau jaune. Taille du mâle : cinquante-trois à cinquante-quatre centimètres ; de la femelle : de cinquante-sept à cinquante-neuf.

Habite uniquement, dit-on, l'Islande. Gerbe et Degland assurent qu'il ne descend pas plus bas que le soixantième degré de latitude nord.

Niche dans les rochers et s'approprierait quelquefois le nid d'autres oiseaux, d'après le fait suivant rapporté par Gerbe,

M. Proctor, directeur du Musée de Durham, découvrit un nid de cette race ; il était placé sur un rocher et composé de petites bûches à l'extérieur et de laine à l'intérieur. Il y trouva, enseveli dans la fiente, un œuf d'un jaune roussâtre clair, avec des taches couleur d'ocre, presque confondues, qui mesurait six centimètres sur quatre et demi. Ce nid était celui d'un couple qu'il tua avec trois jeunes. Quatre de ces oiseaux furent abattus le même jour, le cinquième fut abattu le lendemain ; ce dernier était perché près du nid, ce qui indique le nombre d'œufs que doit pondre l'oiseau. M. Proctor suppose que ce nid devait être celui de Corbeaux dont les vieux Faucons s'étaient emparés, d'autant que, non loin de là, les Corbeaux étaient nombreux.

Ce Faucon suit aussi à la chasse les migrations des Ptarmigans. On le considérait autrefois comme une simple variété du Faucon blanc ou du Groënland, et il était aussi estimé que ce dernier pour la volerie,

Les souverains de l'Europe dépensaient jadis des sommes folles pour se procurer des exemplaires du Faucon d'Islande, qui se distingue par son courage et sa beauté. Ses qualités extraordinaires permettaient de le lancer sur des oiseaux de grande taille, tels que les Grues, les Cigognes, les Hérons et les Oies sauvages.

Une ancienne loi danoise, dont l'esprit, rapporte le docteur Franklin, se maintînt jusqu'en 1758, infligeait la peine de mort à quiconque aurait eu le malheur de les détruire. Les hommes dont le métier était de prendre ces oiseaux devaient être Irlandais

de naissance et munis d'un diplôme ; ils étaient en outre tenus, sous des peines sévères, de les remettre en mains propres au grand fauconnier du roi de Danemarck. Aussi, en Islande, attachait-on un si grand prix à la capture de ces oiseaux, que chaque nid était connu et surveillé avec le plus grand soin par les oiseleurs, comme encore aujourd'hui, par les habitants, les nids d'Eiders.

Il est probable que la persévérance avec laquelle on s'emparait des Faucons d'Islande a fini par épuiser cette belle et précieuse race d'oiseaux. Le fait est qu'ils y sont aujourd'hui si rares, qu'un voyageur, durant un séjour de plusieurs mois, ne pût dernièrement en rencontrer un seul.

PL. 23. — LE FAUCON DE NORWÈGE, ou GERFAUT proprement dit.

Falco gyrfalco (Schlegel).

Mâle adulte : dessus, côtés de la tête et du cou d'un gris noir bleuâtre intense, plus foncé au centre de chaque plume ; de l'un et de l'autre côté et au bas de la nuque, une ligne circulaire blanche formant un collier incomplet ; le gris noir descend, en forme de large moustache, jusqu'au bas des joues ; parties supérieures du corps et des ailes couleur de schiste foncé ou de plomb, chaque plume portant une ligne longitudinale noire avec bordures et taches transversales d'un gris bleuâtre ; grandes rémiges d'un noir brunâtre, bordées et barrées de plus clair ; rectrices grises, portant quatorze ou quinze bandes d'un gris blanchâtre alternant avec autant de chevrons noir schisteux dans toute leur longueur ; parties inférieures du corps blanches ; dessous du menton d'un blanc pur ; quelques fines raies noirâtres sur les plumes de la gorge, plus fortes à la poitrine et plus larges et triangulaires ou en forme de lance sur les flancs et les cuisses. Bec couleur de corne bleuâtre, noir à la pointe ; iris noisette ; tour des yeux, cire et pieds d'un jaune pâle ; ongles noirâtres. Taille : de cinquante à cinquante-cinq centimètres.



Des Murs, Les Oiseaux de Proie.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 23.—LE FAUCON DE NORWÈGE, OU GERFAUT proprement dit—*Falco Gyrfalco.* Schlegel.—$\frac{1}{4}$ nat.

Habite les hautes montagnes de la Suède et de la Norwège; les jeunes sujets seuls se montrent accidentellement en Allemagne, en Hollande et en France.

Niche dans les rochers; pond trois ou quatre œufs semblables, pour le mode de coloration et pour leur couleur, à ceux des deux espèces précédentes; ils mesurent six centimètres et demi sur quatre et demi.

Se nourrit aussi, entre autres oiseaux, de Ptarmigans.

Les fauconniers s'accordent à dire que le Gerfaut de Norwège diffère beaucoup de ceux du Groënland et de l'Islande par son caractère obstiné et quinteux, et que ces deux races se prêtent, par leur naturel doux et docile, plus facilement à l'affaitage. Schlegel dit avoir été à portée de constater lui-même ces assertions, en assistant au vol du Gerfaut de Norwège sur le Héron.

PL. 24. — FAUCON SACRE.

Falco sacer (Briss.).

Mâle très adulte : dessus de la tête, à partir du bec, joues, côtés et devant du cou, ainsi que la poitrine, d'un fond blanc pur, relevé de fines raies brunes sur les premières parties et largement moucheté de même couleur sur chaque plume de la dernière, avec un léger sourcil et une mince moustache, au dos de la joue, noirâtres; tout le dessus du corps, ailes, croupion et cuisses d'un brun uniforme, chaque plume de celle-ci frangée de fauve; queue de même, mais, au lieu d'être barrée, ocellée sur chaque penne de quatre rangées, régulièrement espacées, de taches arrondies blanchâtres. Bec couleur de corne bleuâtre clair; tour des yeux, cire et pieds d'un jaune blanchâtre ou livide; iris brun noisette; ongles noirs. Taille : cinquante centimètres.

Habite l'Europe orientale, l'Asie et l'Afrique septentrionale, fréquente la Silésie, la Hongrie; commun dans la Bulgarie, dans la Russie méridionale et dans la Turquie d'Europe; rare en Allemagne. S'égare aussi dans quelques départements en France.

M. Marchand, de Chartres, raconte que le 22 août 1840, une très vieille femelle a été tuée d'un coup de bâton par un berger des environs de cette ville, qui la lui apporta de suite. Les intestins, particulièrement sous les côtes, étaient couverts d'une couche épaisse de vers filiformes qui étaient très adhérents.

Niche dans les anfractuosités des rochers et des ruines, et sur les arbres. Le nid, dans ce dernier cas, de cinquante centimètres à peu près de diamètre extérieur, est fait avec soin, nullement plat, comme le sont généralement la plupart des nids de Faucons, mais au contraire concave dans le milieu; composé à la base de grosses baguettes, la partie supérieure faite de brindilles plus petites et plus flexibles, et garni à l'intérieur avec des ramilles tendres, un peu de grosses herbes et quelques flocons de laine entremêlés ensemble. Renferme deux œufs semblables en tout à ceux des espèces qui précèdent et presque de la grosseur de ceux du Faucon de Norwège, ou Gerfaut.

Se nourrit presque exclusivement, d'après M. Alléon, de rongeurs et particulièrement de rats ; une seule fois, cet ornithologiste a trouvé les débris d'un Passereau dans le jabot d'une jeune femelle tuée le 4 juillet 1865. Les petits reptiles pullulent sur les aqueducs de Justinien, près de Constantinople que fréquente et où niche ce Faucon; mais on n'en a jamais trouvé de traces dans l'estomac des Sacres, d'où l'on peut conclure que cette nourriture ne leur convient pas.

Le Faucon Sacre est assez commun dans la Bulgarie centrale, où l'a observé M. E. Farman. On l'y trouve, assez généralement, depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'octobre, dans les déserts incultes et stériles qui s'étendent de Hasique à Kuschetchen. Il devient plus rare l'hiver, pendant les grands froids qui gèlent le superbe et majestueux Danube.

M. G. Alléon dit qu'il passe sur le Bosphore au printemps et à l'automne, mais jamais en très grand nombre. Sept à huit couples nichent tous les ans, en compagnie des Percnoptères, des Cresserelles, des Choucas, des Étourneaux, des Hirondelles et d'autres oiseaux, sur les aqueducs de Justinien, presque tou-



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 24.—FAUCON SACRE—*Falco sacer*. Brisson.—$\frac{1}{4}$ nat.

jours dans les anfractuosités masquées par des touffes de figuiers. Cet observateur l'a constamment vu pendant tout l'été dans ces parages, mais il ignore s'il y passe l'hiver. Il n'a jamais rencontré son aire dans d'autres localités, pas même dans la forêt de Belgrade.

Ces observations si précises sont la confirmation de ce qu'a écrit M. Baldamus, qu'il a vu deux petits vivants et deux nichées d'œufs, pris dans des rochers, aux environs de Prague, en Bohême. Et cependant, la croyance générale semblait être que le Sacre nichait sur les arbres, ce qui peut s'expliquer par les différences de ressources des localités qui, on l'a vu, amènent toujours des différences dans le mode de nidification.

Les Sacres, dit M. Alléon, ont le cri rauque de tous nos Faucons, mais plus strident et plus étendu. Ils sont très farouches, très difficiles à surprendre et très disposés à user du bec et des ongles lorsqu'ils sont blessés.

C'était un des oiseaux les plus estimés dans l'ancienne fauconnerie ; on le traitait même encore plus sévèrement que les Gerfauts, relativement au régime ; c'est au point, qu'à cause de sa fierté, on ne pouvait l'abattre que par un jeûne presque excessif.

« Et combien qu'on fasse de hauts vols avec le Sacre pour le Milan, dit Belon, toutefois on le peut aussi dresser pour le gibier et pour la campagne, à prendre Oyes sauvages, Ostardes, Olives, Faisans, Perdrix, Lièvres, et à toute autre manière de gibier. »

C'est l'espèce que semblent affectionner aussi les Arabes en Algérie, pour la chasse au Faucon, qu'ils n'ont pas cessé de pratiquer, et qui, chez eux comme en Europe, comme en Perse, a toujours été exclusivement réservée aux plus nobles et aux plus riches d'entre eux.

L'oiseau de race peut tuer le Lièvre, le Lapin, le petit de la Gazelle, l'Outarde, le Ganga, la Pintade, le Francolin, le Pigeon, la Tourterelle.

M. Tristram assure qu'en Afrique, le prix d'un Sacre varie depuis deux cents jusqu'à trois cents dollars espagnols (quarante à soixante livres sterling), et qu'il a lui-même, plusieurs fois, mais

inutilement, offert deux cents dollars pour en avoir un. Il pense que ce Faucon est plus véritablement un habitant du désert, tandis que l'espèce suivante se reproduirait sur la chaîne de l'Atlas, principalement, sinon exclusivement, sur le versant méridional.

PL. 25. — FAUCON LANIER

Falco lanarius (Schelgel).

Mâle adulte : parties supérieures du corps d'un cendré noirâtre, chaque plume frangée d'un gris bleuâtre ; occiput, nuque et joues de couleur rousse, avec les plumes marquetées de brun noir ; une fine moustache noire partant de la base de la mandibule inférieure et suivant le dessous de la joue dans toute sa longueur, avec une petite ligne de même couleur à l'angle externe de l'œil ; croupion d'un cendré bleuâtre clair, chaque plume se terminant par une tache cordiforme noirâtre ; menton d'un blanc pur, prenant une teinte grisâtre dans tout le reste des parties inférieures, avec taches linéaires brun noir à la poitrine et larges taches squameuses de même couleur sur les flancs et les cuisses, dont l'extrémité fauve est marquée de même ; rémiges primaires d'un noir uniforme, secondaires d'un gris brunâtre ; rectrices brun clair, barrées de cinq à sept barres noirâtres. Bec couleur de corne bleuâtre ; iris noisette ; cire et pieds jaune pâle ; ongles noirs. Taille : trente-sept à trente-neuf centimètres.

Habite plus particulièrement les contrées septentrionales et orientales de l'Europe ; assez commun en Suède, en Pologne, en Hongrie, en Russie, sur le Volga ; se montre souvent en Autriche et en Styrie ; très rare en Allemagne ; encore plus rare en France, où il était commun autrefois ; habite aussi l'Afrique septentrionale, où il niche sur les contre-forts du Sud et de l'Atlas.

Niche au milieu des rochers ou sur les plus hauts arbres des forêts. Ses œufs, pour la forme et pour la teinte, ressemblent à ceux des autres espèces, mais un peu plus allongés, et mesurent cinq centimètres sur trois et demi.

Estimé pour la chasse par les Arabes.



Des Murs, Les Oiseaux de Proie.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 25. — FAUCON LANIER — *Falco lanarius.* Schlegel. — $\frac{1}{4}$ nat.



Des Murs Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 26.—FAUCON ALPHANET—*Falco lanarius græcus.* Schlegel.—$\frac{1}{1}$ nat.

PL. 26. — FAUCON ALPHANET.

Falco lanarius græcus (Schlegel).

Mâle adulte : tête d'un roux brillant s'étendant presque du front, qui est noir, jusqu'au bas de la nuque de même couleur, ce roux encadré par un large bandeau formant sourcil et descendant à la naissance des épaules; celles-ci, ainsi que toutes les parties supérieures, brunes, avec les plumes bordées de grisâtre; rémiges d'un brun uniforme; rectrices du même brun, marquées, comme chez le Sacre, de cinq rangées de taches ocellées brun fauve; gorge et joues blanches, rehaussées d'une moustache noire, partant du dessous de la mandibule inférieure, les plumes striées aussi de noir; tout le surplus des parties inférieures d'un fauve blanchâtre, flammé à la poitrine et écaillé de brun noir sur le ventre, les flancs et les cuisses. Bec couleur de corne bleuâtre; iris noisette; cire et pieds jaunes; ongles noirs. Taille un peu plus petite que celle du Lanier : de trente-cinq à trente-sept centimètres.

Habite l'Europe orientale et l'Afrique septentrionale; se trouve en Grèce, en Égypte et en Tunisie.

C'est le Lanier Alphanet Tunisien, Thunisian et Punicien des anciens auteurs.

Aucun détail sur ses habitudes et sa nidification, qui doivent être les mêmes que celles du Lanier.

Par la netteté des couleurs de son plumage, et d'après la figure et la description qu'en a données Schlegel, cette race nous paraît, comme à lui, devoir constituer une espèce et non une variété.

PL. 27. — FAUCON COMMUN, ou PÈLERIN.

Falco communis (Gmelin).

Mâle adulte : tête encapuchonnée totalement de noir à reflets gris, depuis l'origine du bec jusqu'au bas de la nuque, où cette

couleur se prolonge en arrière sous forme de demi-collier, et sur les joues qu'elle occupe en guise de larges moustaches; le reste des parties supérieures d'un cendré foncé, chaque plume écaillée de noir; rémiges brun noirâtre; rectrices cendré bleuâtre, traversées de bandes noires et terminées de blanchâtre; menton, gorge et côtés du cou blancs, finement striés de gris; poitrine à fond blanc, prenant une teinte fauve à la poitrine, ces deux parties régulièrement écaillées de brun noir, ainsi que les cuisses. Bec couleur de corne bleuâtre; iris brun noisette; tour des yeux, cire et pieds jaunes; ongles noirs. Taille : mâle, trente-huit centimètres; femelle, quarante-six.

Habite dans toutes les contrées montueuses de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, particulièrement sur les rochers; très rare dans les pays en plaine; jamais dans les contrées marécageuses; abondant en Allemagne et en France, où il se reproduit dans plusieurs localités, notamment en Provence, dans les Hautes-Pyrénées et sur les falaises élevées des environs de Dieppe; assez commun en Allemagne, en Angleterre et en Hollande; rare en Suisse.

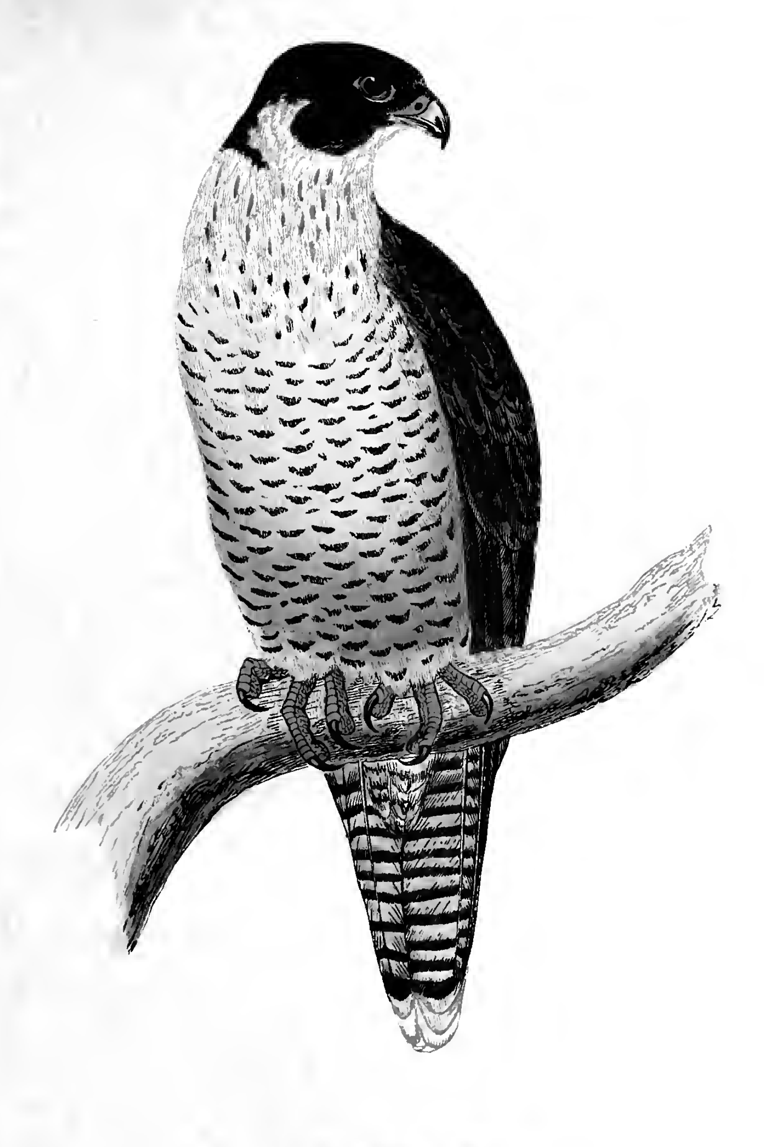
Niche dans les fentes des rochers, très rarement sur les arbres.

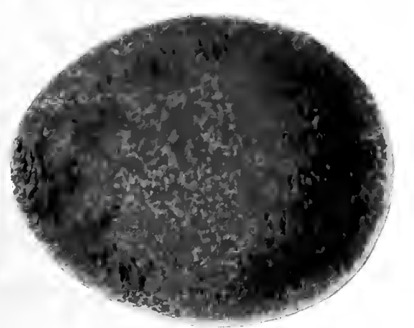
Dans les falaises de Dieppe, il choisit, pour établir son nid, soit un trou, soit une anfractuosité qui lui offre une surface plane suffisante; il en gratte le milieu de manière à y former une légère cavité : voilà son aire, dit Hardy, de Dieppe, à laquelle il reviendra fidèlement chaque année.

M. Bailly, cependant, rapporte qu'en Savoie, où il niche aussi dans les creux de rochers escarpés ou bien sur les buissons qui y croissent, et très rarement sur les arbres, son aire, qui est plate, se compose de petites branches recouvertes avec des morceaux de bois, des racines, de la paille et de la mousse.

De leur côté, Temminck, Moquin-Tandon et M. Selys-Longchamp avancent que cet oiseau niche quelquefois sur les arbres.

Enfin, le Pèlerin paraît nicher dans les vieux édifices, les tours et les clochers.





Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 27.—FAUCON COMMUN, OU PÈLERIN—*Falco communis.* Gmelin.—$\frac{1}{4}$ nat.

Dans tous les cas, la ponte est de trois ou quatre œufs, qui ne sont que la répétition de tous ceux que nous avons déjà décrits, variant du brun rouge au rouge brique, et même à la couleur de sang figé pour quelques taches; ils mesurent cinq centimètres sur quatre.

Se nourrit de Tétras, Faisans, Perdrix, Oies, Canards, Pigeons, dont il est très friand, et autres gros oiseaux; il attaque même l'Outarde et chasse aussi le lièvre.

Il est un des Rapaces qui détruisent le plus de levrauts, de Tétras, de Perdrix et de Cailles. C'est, en effet, dans les lieux où ces sortes de gibier sont les plus répandues qu'il cherche à se fixer, et, non content d'y faire ravage sur les couvées, il attaque encore et poursuit avec impétuosité les pères et les mères. Et telle est son ardeur, qu'il n'est pas rare, en Savoie, de voir les Bartavelles et les Perdrix venir, lorsqu'elles sont poursuivies avec acharnement, se jeter brusquement dans les cours, dans les jardins et dans d'autres lieux, où elles restent dans un si profond état de stupeur, qu'elles ne font même pas le moindre mouvement pour échapper à la main qui les saisit.

Pendant la nuit, ce Faucon reste perché au sommet d'un sapin ou sur une pointe de rocher.

La puissance du vol de cet oiseau est vraiment extraordinaire.

Un observateur attentif a évalué au chiffre énorme de dix milles anglais par minute la rapidité du vol du Faucon lorsqu'il poursuit un oiseau; d'autres admettent, peut-être avec plus de raison, selon M. de Tschudi, qu'il parcourt cent cinquante milles anglais par heure.

On comprend qu'avec d'aussi puissants moyens de locomotion, le Faucon commun parcoure d'immenses espaces. On en cite un rencontré en mer à environ trois cents milles des îles Andaman.

D'après l'éducabilité du Faucon commun, on comprend également qu'il ne soit pas difficile à plier à la captivité.

Les espèces de Faucons qu'il nous reste à étudier, et qui sont

les plus petites, se font remarquer par des habitudes insectivores assez prononcées.

PL. 28. — FAUCON HOBEREAU.

Falco subbuteo (Linn.).

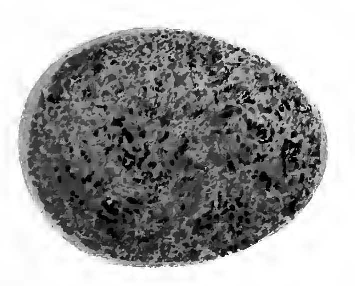
Mâle adulte : parties supérieures d'un noir bleuâtre, avec la tige des plumes noirâtre; un mince sourcil blanc au-dessus de l'œil, et au-dessous une large moustache noire partant de la commissure et se bifurquant au bas de la joue; gorge blanche, très finement grivelée de grisâtre; poitrine, cuisses et croupion d'un roux rougeâtre, flamméchés largement de noir, surtout à la poitrine; rémiges brun noirâtre; rectrices, en dessus, du même noir bleuâtre que le manteau; en dessous, de couleur fauve, barrées de cinq à six bandes brun noirâtre. Bec couleur de corne bleuâtre; iris noisette; cire et pieds jaunes; ongles noirs. Taille : trente centimètres environ.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique; assez répandu en France, principalement dans le nord et à l'est, ainsi qu'en Allemagne; rare en Hollande; arrive dans la Beauce en même temps que les sauterelles, qui y sont le fond de sa nourriture; quelques paires nichent dans les bois du département d'Eure-et-Loir; s'empare le plus souvent de vieux nids de Pie.

Niche dans les Alpes suisses, où il n'habite que pendant l'été, sur les grands arbres ou dans les rochers; de même en Savoie. Pond trois ou quatre œufs semblables à ceux des autres espèces, sauf que le blanc de la coquille s'y fait plus souvent voir; ils mesurent près de quatre centimètres sur trois.

C'est peut-être le plus abondant des oiseaux de proie aux deux passages du Bosphore, mais surtout à l'automne, où il arrive à la suite des Cailles; il passe presque sans interruption du 10 septembre au 20 octobre environ.

M. Alléon a généralement trouvé dans son estomac des Cailles et des Passereaux de petite taille, quelquefois des sauterelles et



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 28.—FAUCON HOBEREAU—*Falco subbuteo.* Linnæus.—½ nat.

de gros insectes; mais les sujets qui paraissaient se nourrir d'insectes étaient ordinairement maigres : c'étaient pour la plupart des jeunes, et ils terminaient le passage.

C'était une des petites espèces de Faucons utilisées dans la fauconnerie pour voler la Perdrix, la Caille et surtout les Alouettes. Il se portait sur le poing découvert et sans chaperon ; était considéré pour oiseau de haut vol, et surnommé *le Hardi*. Et cependant, de tous les oiseaux, a dit un auteur, il n'y en a point qui soit plus libertin ni plus volontaire que le Hobereau; c'est ce qui rend son affaitage plus difficile que celui des autres Faucons, quoi qu'en l'affaîtant on suive les mêmes principes.

M. Bailly rapporte avoir conservé vivants plusieurs Hobereaux qu'il avait pris dans des pièges ; il a toujours remarqué que les jeunes étaient assez doux, assez traitables. Mais il n'a jamais pu, malgré tous ses soins, obtenir le même résultat des vieux.

C'est le type du groupe *Hypotriorchis* de Boïé.

PL. 29. — FAUCON D'ÉLÉONORE.

Falco Eleonoræ (Géné).

Mâle adulte : corps en entier d'un noir de suie uniforme; la queue seule en dessous d'un brun enfumé, marquée de six à sept bandes plus foncées. Bec et cire d'un bleu très foncé, presque noir, avec la base de la mandibule inférieure d'un jaune pâle, de même que le tour des yeux et les pieds ; iris brun noisette ; ongles noirs. Taille : quarante à quarante-deux centimètres. Femelles semblables.

Jeune : d'un brun enfumé en dessus ; gorge et joues blanches, avec moustache noire au-dessous de la mandibule inférieuré ; en dessous, d'un roux clair à sa poitrine, plus intense au ventre et aux cuisses, avec grandes flammèches lancéolées et noirâtres.

La découverte de cette espèce, qui fait exception entre tous les oiseaux de proie d'Europe, par le noir intense de son plu-

mage, est due à Géné et date de 1839 ; ses habitudes n'ont été bien connues qu'en 1864.

Habite l'Europe méridionale et orientale et l'Afrique septentrionale ; se trouve en Sardaigne, où elle a été découverte, et où elle niche, d'après Géné, dans les creux des rochers et des récifs, le long des côtes maritimes ; en Grèce, où M. Lindermayer a vu plusieurs sujets qui avaient été tués, les uns près de Tripolitza, en automne 1838, les autres sur les montagnes de Delphi, en juillet 1839.

Tels étaient les seuls renseignements que l'on possédait sur cet oiseau, au moment où écrivaient Gerbe et Degland, c'est-à-dire en 1867. Et cependant, le docteur Th. Krüper, venait, trois ans auparavant, en 1864, d'en publier une Biographie des plus intéressantes, d'après ses études et ses observations personnelles. C'est à sa publication que nous emprunterons les quelques détails qui vont suivre.

Il en résulte encore, pour son habitat, que ce Faucon est des plus communs et des plus abondants sur toutes les Cyclades, qui semblent être son centre de production, et où il a été parfaitement étudié.

Et pour sa nidification, qu'il dépose ses œufs sur le sable nu, sans couche quelconque, abrités le plus souvent par une pierre ou un rocher ; quelquefois sur un nid rudimentaire et abandonné par quelque Mouette.

Les œufs, au nombre de deux ou trois, de forme généralement ventrue, rarement ronde ou allongée, varient plus entre eux, pour le mode de coloration, que chez les autres Faucons. La couleur fondamentale, brun rougeâtre, passe par toutes les nuances du jaunâtre au blanchâtre ; les grandes et les petites taches varient également en rougeâtre, jaunâtre, brun clair, rarement couleur de chocolat ou violet ; la couronne des taches se trouve tantôt au milieu de l'œuf, tantôt à l'une ou l'autre de ses extrémités.

Ce Faucon se fait remarquer par l'époque tardive de ses accouplements et de sa nidification, ou plutôt de sa ponte, qui a lieu vers le premier août, et cela, non pas par individu isolé, mais



Des Murs Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 29. — FAUCON D'ÉLÉONORE — *Falco Eleonoræ.* Géné. — $\frac{1}{3}$ nat.

pour tous à la fois, à peu d'exceptions près, sur les différentes îles des Cyclades.

Ils paraissent être essentiellement sociables entre eux et former de véritables colonies aux Cyclades. Le docteur conclut de cette circonstance, rapprochée de l'époque si exceptionnellement tardive de leur accouplement, que le Faucon d'Éléonore semble avoir mission d'établir l'équilibre chez les oiseaux de passage européens, en détruisant les surnuméraires ou les sujets plus faibles ; il s'en acquitte à merveille, et voici, dit-il, un calcul qui le prouve suffisamment :

Deux Faucons, aidés de leurs deux ou trois petits, égorgent par jour au moins cinq oiseaux, par conséquent cent cinquante oiseaux en trente jours ; ce qui donnera pour sept à huit paires, par exemple, existant dans l'une des plus petites des Cyclades, l'île Tournolisi, et pour un seul mois, douze cents victimes !

A ce compte, une colonie d'une autre île plus grande, celle de Tragonisi, composée de quatre-vingts paires environ, détruira par mois douze mille oiseaux au moins.

En étendant ce calcul aux diverses colonies réunies, pour les mois de septembre à mars, par exemple, le résultat obtenu sera certes bien surprenant.

Les espèces d'oiseaux dont le docteur a rencontré les restes auprès des nids sont : le Loriot, la Huppe, la Caille, le Ramier, la Pie-Grièche Écorcheur, le Gobe-Mouche gris.

Un chasseur de Paros lui a raconté que ces Faucons lui avaient enlevé, pendant une journée, seize Bécasses abattues par lui ; que, dès que le coup était parti, le Faucon s'était précipité comme une flèche sur la Bécasse, avant même qu'elle n'eût touché terre, pour disparaître immédiatement avec sa proie. Un fait semblable a été rapporté au savant ornithologiste par un homme respectable de Nanos, qui s'est vu enlevé des Perdrix par ce Faucon. L'extrême rapidité du vol de cet oiseau semble confirmer ces assertions.

Fort heureusement que la nature, toujours prévoyante, a mis quelques entraves à l'accroissement de ces Faucons. Les

jeunes, dont la chair est exquise, sont l'objet de poursuites incessantes de la part des pêcheurs, qui leur font une chasse active.

Les vieux Faucons n'ont guère d'ennemis à redouter; ils savent fort bien se tenir à une distance raisonnable du fusil, et les chasseurs en abattent bien rarement.

Le cri du Faucon d'Éléonore a beaucoup de rapport avec celui du Pèlerin; il est cependant beaucoup plus faible.

M. Krüper a entendu ces oiseaux chasser, en poussant de grands cris, longtemps après le coucher du soleil, et par une obscurité complète; on lui a assuré qu'ils continuaient souvent toute la nuit. Ce serait un point intéressant à éclaircir, cela expliquerait leur disparition fréquente pendant les heures du jour, bientôt après le lever du soleil.

Il est constant que ce Faucon mange quelquefois des insectes tels que sauterelles, hydrophiles, voire même des lézards; mais c'est là l'exception.

C'est le *Falco Dichrous* (oublié dans la synonymie) du docteur Erhard, dans sa *Faune des Cyclades*.

N'a pas encore été signalé dans les passages du Bosphore.

PL. 30. — FAUCON KOBEZ.

Falco vespertinus (Linn.).

Mâle adulte : en dessus, gris bleuâtre foncé, avec les plumes frangées de noirâtre; roux vif en dessous. Bec couleur de corne livide; cire et peau de l'œil jaunâtres; iris noisette; pieds rouges; ongles noirâtres. Taille : de vingt-huit à trente centimètres.

Femelle : tête, joues et derrière du cou rouge vif; le reste du dos gris ardoisé; tour des yeux noir; gorge blanche; en dessous fauve blanchâtre finement rayé de noir; dessous de la queue gris barré de noirâtre; pieds d'un jaune orangé. Taille un peu plus forte.

Habite l'est et le midi de l'Europe, l'Asie et l'Afrique méridionale; commun en Hongrie, en Autriche et dans la Russie;



Des Murs, Les Oiseaux de Proie.

J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 30. — FAUCON KOBEZ — *Falco vespertinus.* Linnæus. — $\frac{1}{3}$ nat.

rare en France, où, dit Gerbe, on prétend qu'il se reproduit; en tout cas, de passage dans le département de l'Isère, se propagerait, d'après M. Bailly, mais rarement, dans les districts froids et boisés du Chamonix et de la proximité des Alpes suisses.

Niche généralement sur les arbres élevés, à la lisière des bois, et sur les peupliers voisins des prairies; s'empare parfois des nids de Pie; en Grèce, selon Schlegel, placerait souvent son aire sur le toit des maisons. Pond de trois à quatre et même six œufs, d'un fond rouge vif, parsemé de marbrures ou taches brunes et presque noirâtres; quelquefois d'un blanc fauve, finement tiqueté de brunâtre et pointillé de quelques mouchetures noirâtres; ils mesurent trois centimètres et demi sur deux et demi.

M. de Tschudi rapporte qu'on en a vu nichant au-dessus de Meyringen, en Suisse, où cependant il ne paraît être que de passage. Un grand vol de ces Faucons couvrit même, un jour, les vergers qui entourent le village de Noville; les habitants les prirent au premier abord pour des Tourterelles, à cause de leurs pieds rouges, et en tirèrent quelques-uns; mais, après avoir remarqué l'avidité avec laquelle ces oiseaux recherchaient les hannetons, ils les laissèrent en repos. C'était au mois d'avril ou de mai.

On voit, en effet, souvent le Faucon Kobez immobile, pendant des heures entières, au même endroit, ne le quittant que pour se précipiter sur les insectes qui entrent en bonne partie dans sa nourriture, surtout les sauterelles; il préfère, cependant, les saisir au vol, en rasant la terre, comme les Hirondelles.

Ses bandes, dit M. Alléon, sont presque aussi nombreuses que celle du Hobereau aux deux passages du Bosphore, surtout à l'automme, mais pas tous les ans. Il passe généralement par milliers, quelquefois, au contraire, on ne voit que des sujets isolés.

Ce Faucon n'est pas méchant en captivité. M. Bailly a nourri pendant plusieurs jours deux vieux mâles, ils se sont constamment montrés très dociles.

PL. 31. — FAUCON ÉMÉRILLON.

Falco lithofalco (Gmelin, *ex* Briss.).

Mâle adulte : en dessus, bleu ardoisé; un mince sourcil blanchâtre au-dessus de l'œil; rémiges brun noirâtre; queue portant trois rangées de taches noires arrondies, avec large bande terminale de même couleur; en dessous, gorge blanche; joues, côtés du cou, poitrine, abdomen et cuisses d'un roux clair, avec un fin trait noirâtre sur chaque plume. Bec couleur de corne bleuâtre; iris brun noisette; cire et pieds jaunes; ongles noirs. Taille: trente-cinq centimètres.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique septentrionale; très commun en Norwège et en Suède, où il se reproduit; rare en Hollande; fréquent en France, ainsi qu'en Savoie, où il niche dans les forêts de sapins des environs de Beaufort, dans celles du Haut-Faucigny, comme dans les rochers du col de la Magdelaine, dans ceux des gorges de Saint-Baldoph et d'Appremont, près de Chambéry; se prend souvent aux filets aux environs de Lille.

Niche tantôt sur le sommet des chênes ou des sapins, tantôt entre les fentes des rochers; met ordinairement, dit M. Bailly, deux semaines pour achever son nid, n'y apportant, deux ou trois fois par jour, que quelques faibles débris de branches, de racines et de paille, dont il le construit; pond cinq ou six œufs, un peu moins gros que ceux du Hobereau, mais de même couleur, et mesurant trois centimètres et demi sur trois.

Quoique de petite taille, l'Émérillon est courageux jusqu'à la témérité. Il vole la Caille, la Bécassine, l'Alouette, surtout l'Hirondelle de fenêtre, et tous les oiseaux de petite taille; il chasse aussi aux rats, aux musaraignes, aux lézards et aux insectes. On l'a vu, abandonné à lui-même, attaquer la Perdrix et la prendre, et livrer à la Pie, au Geai et au Choucas des assauts formidables.

Il se montre ordinairement docile, même familier en captivité; c'est pour cela qu'on a toujours su profiter avantageusement





Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 31. — FAUCON ÉMÉRILLON — *Falbo lithofalco.* Gmelin, *ex* Brisson. — $\frac{1}{2}$ nat.

de ses bonnes qualités pour l'art de la fauconnerie. Il se dresse en huit jours et vole tout ce qu'on veut.

M. Bailly en a nourri plusieurs qui avaient été pris dans les filets. Ils plumaient très proprement tous les volatiles qu'il leur donnait; il leur offrait souvent à la main des morceaux de viande qu'ils prenaient délicatement. Cependant, quand ils étaient vieux, ils se montraient indociles et même méchants pendant les premiers jours de leur captivité.

PL. 32. — FAUCON CRESSERELLE.

Falco tinnunculus (Linn.).

Mâle adulte : dessus de la tête et du cou, ainsi que la queue, d'un joli cendré bleuâtre pur, celle-ci bordée d'une large bande noire se terminant en festons sur chaque rectrice, et encadrée d'une bande terminale blanche plus étroite; dessus du corps, petites et grandes scapulaires d'un beau brun rougeâtre, chaque plume marquée d'un croissant noir; petites et grandes rémiges d'un brun noirâtre, portant sept à huit rangées de taches noires; en dessous, d'un fauve clair finement flamméché de noir. Bec couleur de corne bleuâtre claire; iris brun noisette; cire et pieds jaunes; ongles noirs. Taille : de trente-cinq à trente-six centimètres.

Habite l'Europe, la Turquie, l'Asie et l'Afrique septentrionale; c'est l'oiseau de proie le plus commun dans toute l'Europe et en France.

Niche sur les vieilles tours, dans les châteaux abandonnés, dans les trous des murailles, dans les clochers, tels que ceux de la cathédrale de Chartres, où plusieurs couples nichent chaque année, dans les creux des rochers et sur les arbres; elle ne dispose aucuns matériaux pour son nid, et pond sur la pierre nue; sur les arbres, elle le construit de petites branches, de ronces et d'épines à l'extérieur; puis, à l'intérieur, de racines, de paille et de laine; elle s'empare aussi des vieux nids de la

Corneille noire et de la Pie, où l'on a même trouvé, il y a peu d'années, au château de la Galaisière, près Nogent-le-Rotrou, de jeunes Perdreaux apportés par les père et mère pour nourrir leurs petits; pond de cinq à sept œufs, de même couleur que ceux des autres Faucons, laissant parfois apercevoir un peu plus de blanc de la coquille, et qui mesurent quatre centimètres sur trois.

Les couples reviennent constamment au même nid. C'est ainsi que, depuis plus de trente ans, dans nos ruines de Nogent-le-Rotrou, nous ne cessons pas d'en avoir trois ou quatre couples nichant toujours aux mêmes endroits.

Enfin la convoitise de la Cresserelle, qui n'est rien moins que courageuse, est telle, qu'elle la pousse à s'acharner après les oiseaux en cage, l'entraînant par là à sa perte. Nous avons vu, à Nogent-le-Rotrou, dans la propriété de la Charmille, toute entourée de jardins, quoique en pleine ville, une Cresserelle descendue du château, prise à la main, vivante, pour avoir voulu s'attaquer à un pauvre Merle tranquillement reclus dans sa cage. On avait vu, de la maison, l'ombre de l'oiseau de proie, on avait entendu les cris de frayeur du prisonnier; et lorsqu'on arriva, ce fut pour faire la capture de la Cresserelle, qui avait pu faire pénétrer sa patte dans la cage, mais dont les serres fines et crochues s'étaient, dans sa précipitation à fuir, embarrassées et retenues aux fils de fer. Elle s'adressait mal, du reste, le propriétaire du Merle étant un amateur assez distingué, élève des Verreaux pour la préparation, et possédant une collection d'oiseaux qu'il montait lui-même.

Quelquefois la Cresserelle, soit pour choisir la proie qui lui convient, soit pour un autre motif, plane à une hauteur très grande, en décrivant un cercle; il y a peu d'oiseaux qui, dans ce vol, emploient moins de mouvements et glissent avec plus d'aisance d'un lieu à un autre, ou qui se soutiennent plus longtemps au même point, immobiles et sans le moindre battement d'aile appréciable à la vue.

C'est de ce vol qu'on a pris cette expression, en langage de



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 32. — FAUCON CRESSERELLE — *Falco tinnunculus.* Linnæus. — ½ nat.

chasse, *faire le Saint-Esprit*, *faire la Cresserelle* (ainsi que la représente notre figure).

« C'est, dit Toussenel, avoir l'air d'être suspendu par un fil invisible à un point fixe de l'espace, et déployer sa queue et agiter ses ailes, afin de garder quelque temps cette position gracieuse. L'oiseau de proie fait la Cresserelle lorsqu'il se tient au-dessus du chien qui veut lever une Perdrix, lorsqu'il bloque ou qu'il épie le sortie du mulot. »

La Cresserelle se nourrit principalement, comme le Hobereau et comme l'Émérillon, de petits oiseaux et de petits mammifères, mais il n'est pas exact de dire que ce n'est que pressée par la faim qu'elle se jette sur les reptiles et sur les insectes. Ainsi, aux mois d'avril et de mai, elle montre, à l'instar du Kobez, une grande prédilection pour les hannetons, dont elle fait une consommation telle, que toutes les pelottes ou amulettes rendues par elle, que nous ramassons, à cette époque, au pied de nos vieux murs qui en recèlent le nid, ne sont exclusivement composées que de débris de ces scarabées, pattes et élytres broyées; aussi ces pelottes, en formes de petites olives allongées, sont-elles très friables et difficiles à trouver et à conserver entières. Assez souvent, en outre, pendant l'éducation des petits, trouvons-nous, aux mêmes endroits, des grenouilles entières, dont le corps n'a été éventré que pour en extraire les entrailles qui servent à l'alimentation des jeunes; nous en avons même trouvé dans le nid. Une seule fois, au mois de juin 1874, en visitant une nichée de cinq petits dans la meurtrière d'une de nos tours, nous avons surpris le corps intact et étendu sur le dos d'une femelle de Moineau, que la mère, qui s'était enfuie à notre approche, venait de leur apporter.

Dans tous les cas, il est juste d'observer que ce sont toujours les rongeurs qui dominent, et que les oiseaux ne sont que l'exception.

Lorsqu'elles se chamaillent entre elles, ou que leurs petits, devenus forts, résistent à leur poursuite, on voit les deux antagonistes s'accrocher ensemble, ou plutôt se lier en l'air, serres

contre serres, et tomber ensuite, en tourbillonnant l'un par-dessus l'autre avec des cris de colère répétés, à terre comme une motte ou une pierre, selon l'expression de Salerne, au sujet d'un combat semblable entre une Cresserelle et un Jean-le-Blanc. Il est bien rare, dans ce cas, que nous ne réussissions pas à prendre à la main au moins l'un des deux adversaires, celui qui, sans être le moins brave, n'en a pas moins eu le dessous, ce qu'annoncent le désordre de ses plumes hérissées et son air essoufflé.

Ce Faucon voyage très souvent en compagnie du Kobez; il est commun, d'après M. Alléon, aux deux passages du Bosphore, mais moins cependant que le Hobereau; il arrive en automne après ce dernier et en même temps que le Kobez. Quelques individus sont sédentaires dans le pays et nichent dans la campagne, notamment sur les aqueducs de Justinien.

La Cresserelle s'apprivoise facilement lorsqu'on l'élève jeune, elle est susceptible d'être dressée et ne manque pas d'un certain courage. On en faisait quelquefois usage en fauconnerie. Il n'est donc pas étonnant de la voir figurer dans celle si bien montée de Louis XIII.

On réussissait, nous disent les auteurs, à en faire un bon oiseau de chasse pour les Alouettes, les Cailles, et même les Perdrix qu'elle prend et transporte, quoique beaucoup plus pesantes qu'elle; souvent elle les tue d'un seul coup en les frappant de l'estomac sur la tête ou sur le col, de la même manière enfin que font les autres petit Faucons, tels que le Hobereau, l'Émérillon, etc.

Quelques amateurs, peu persévérants ou découragés, ont prétendu, et prétendaient encore il y a trois ou quatre ans, que la Cresserelle n'a pas l'*instinct de chasse, qu'elle aime à butiner au hasard de la fourchette*, etc., etc.

Nous avons eu toutes les peines du monde à guérir les honorables MM. Pichot et de la Rue de ce préjugé, qui leur faisait considérer la Cresserelle comme inéducable au vol. Nous n'y avons réussi qu'en les mettant en rapport avec un de nos jeunes voisins, M. Lafargue, grand amateur de ce sport. Nous lui avions procuré





Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 33. — FAUCON CRESSERELLETTE — *Falco cenchris.* Naum — ½ nat.

trois jeunes d'un nid de nos Cresserelles, qu'il prit lui-même, qu'il éleva, apprivoisa et dressa, au point d'en faire d'excellents oiseaux de vol, et de calmer l'incrédulité des détracteurs de ce véritable et joli Faucon de châtelaine, en le réhabilitant dans leur esprit.

De nos jours, et en 1859, M. de Tschudi rapporte avoir eu longtemps dans sa chambre une jeune Cresserelle femelle, qui se montrait plutôt familière et attachée que prudente.

« Au moment où j'entrais, elle ne bougeait pas de son perchoir avant que je lui eusse parlé amicalement et tendu la main ; et quand je travaillais à mon pupitre, elle aimait à venir se poser sur ma tête. »

Autrefois, notre Cresserelle hasardait volontiers ses évolutions au-dessus de Paris. En 1840, d'après Gerbe, elle habitait les tours de Notre-Dame, celle du Lycée, alors Henry IV, et le clocher de Saint-Étienne-du-Mont.

C'est le type du groupe *Tinnunculus* de M. G.-R. Gray.

PL. 33. — FAUCON CRESSERELLETTE.

Falco cenchris (Naum.).

Mâle adulte : en tout semblable au Faucon Cresserelle, sauf l'absence de taches noires sur les parties supérieures du corps, et les parties inférieures d'un fauve plus foncé. Bec couleur de corne bleuâtre, livide à la base ; iris brun clair ; paupières, cire et pieds jaunes ; ongles d'un blanc jaunâtre. Taille : plus petite de trente à trente-deux centimètres.

Habite les contrées orientales et méridionales de l'Europe, l'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale ; très commune en Italie, en Sicile, au midi de l'Espagne, en Grèce, notamment dans la Morée ; de passage en France, en Suisse, en Savoie, en Hongrie et en Autriche.

Niche dans les ruines, près de Bagnères-de-Bigorre, dans les rochers en Sicile et près de Gibraltar ; pond de quatre à six œufs, plus petits que ceux de la Cresserelle, de même couleur, mais

plus clairs et approchant presque d'un ton rosé; ils mesurent trois centimètres sur deux et demi.

Ce Faucon vit, dans toutes les localités, de la même manière que la Cresserelle chez nous, c'est-à-dire qu'il se rapproche aussi du voisinage de l'homme, qu'il habite les vieux édifices, les tours et les clochers; de même que le Kobez, il affectionne, en Grèce, d'après M. von der Mülher, la toiture des habitations pour établir son nid. C'est un des plus insectivores des Faucons dont nous venons de parler.

Plusieurs ornithologistes prétendent que, lorsque ce Rapace fait son apparition dans les pays méridionaux et tempérés de l'Europe, c'est toujours à la suite de nuées de sauterelles qui, forcées par une saison très sèche, abandonnent quelquefois l'Afrique et sont poussées par le vent dans quelques îles de la Méditerranée, ou dans quelques plaines cultivées de l'Europe. Sa nourriture se compose effectivement de beaucoup de sauterelles et d'autres gros insectes et de petits reptiles; les menus oiseaux sont l'exception.

D'après Bory de Saint-Vincent, la nourriture principale de ces Faucons, dans toute la Morée, consiste en lézards et en quelques autres espèces de reptiles et d'insectes; ils détruisent surtout une grande quantité de grosses scolopendres, qui sont redoutées par les habitants à l'égal des animaux les plus dangereux. Aussi les Moréotes respectent-ils les Cresserellettes, et voient-ils avec peine qu'on leur donne la chasse. Ce savant naturaliste en tua un grand nombre d'individus des deux sexes à Nisi et à Scala, dans le bassin du Pamisus.

M. Bailly raconte qu'on lui apporta, sur la fin d'août 1839, un mâle adulte de cette espèce qui venait d'être pris aux filets, à Barberaz, près Chambéry. Il le garda pendant huit jours; il lui donna à manger une assez grande quantité de sauterelles et de grillons, auxquels il joignit de petits oiseaux, que son prisonnier plumait proprement avant de s'en repaître. Il se montra toujours aussi doux et aussi familier qu'un Faucon Cresserelle qu'il conservait en même temps.

5e FAMILLE

ACCIPITRES ou ÉPERVIERS. — Accipitrinæ.

Les Éperviers, qui comprennent les Autours, diffèrent des Faucons par leur tête rétrécie en avant; par la pointe de la mandibule supérieure, qui est dépourvue de dents, et ne porte qu'un simple feston; par leurs tarses plus longs et écussonnés; par le doigt intermédiaire, qui dépasse de beaucoup les latéraux en longueur; enfin par la brièveté de leurs ailes, qui n'atteignent qu'à peine les deux tiers de la queue. Leur arcade sourcilière est bien moins saillante que celle des Buses, leurs yeux sont à fleur de tête, mais un peu obliques.

Chez eux, de même que chez la plupart des Rapaces, le dos paraît fréquemment comme bossu dans le repos, à cause de la courbure de la colonne vertébrale; leurs pattes sont très rapprochées du bas, et souvent les ongles des doigts internes sont croisés l'un sur l'autre. Leur vol est rapide malgré la brièveté des ailes et habituellement moins élevé que celui des Faucons. Ils sont aussi adroits, aussi méfiants et rusés qu'eux; mais ils arrivent fréquemment obliquement sur leur proie, qu'ils poursuivent rarement au vol quand elle leur a échappé. Les oiseaux, les mammifères, les reptiles forment la base de leur nourriture pour la plus grande majorité, et pour quelques-uns, exotiques, les poissons.

Si constants cependant que soient ces caractères, on n'en a pas moins distingué, dans la famille, sept groupes : Micrasturs; Géranospizes, Asturines, appartenant à l'Amérique méridionale; Autours et Éperviers se trouvant dans toutes les parties du monde et par conséquent en Europe; Micronises, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie; et Melierax, de l'Afrique seulement.

Ier GROUPE GÉNÉRIQUE

AUTOUR, *ASTUR* (Lacépède).

Formes robustes; tête ronde et forte; bec moitié plus court que la tête, légèrement comprimé, courbé dès la base, à bords mandibulaires festonnés et unis, à pointe fortement crochue; ailes recouvrant la moitié de la queue, qui est longue, ample et arrondie, à quatrième rémige la plus longue; tarses épais, mais proportionnés, scutellés en devant, réticulés sur les côtés et derrière, de la longueur du doigt médian; ongles acérés et très crochus.

De huit à neuf espèces, dont se compose ce groupe, une seule appartient à l'Europe, les autres réparties en Asie, en Afrique, en Polynésie et en Australie.

Ce sont les plus sanguinaires des oiseaux de proie.

PL. 34. — AUTOUR ORDINAIRE.

Astur palumbarius (Bechst., *ex* Linn.).

Mâle adulte : dessus de la tête, du corps et de la queue d'un cendré bleuâtre foncé, plus clair sur le lorum, où il est surmonté d'une ligne blanche sourcilière descendant jusqu'au bas de la nuque ; en dessous, d'un blanc argenté agréablement dessiné de taches noirâtres formant fer de lance, et qui, plus marquées, joueraient l'hermine ; chez les jeunes, ces taches sont remplacées par un système régulier de barres transversales ; dessous de la queue également blanc, avec quatre larges bandes grises. Bec couleur de corne bleuâtre ; iris jaune d'or; cire et pieds jaunes; ongles noirs. Taille : de cinquante à cinquante et un centimètres.

Habite presque toute l'Europe, l'Asie et l'Afrique ; en assez grand nombre aux deux passages annuels du Bosphore ; M. Alléon pense même que des sujets, en quantité, sont sédentaires dans



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 34. — AUTOUR ORDINAIRE — *Astur palumbarius.* Bechstein, *ex* Linnæus. — ½ nat.

la forêt de Belgrade, en ayant rencontré dans toutes les saisons.

Niche dans les vastes forêts de sapins en montagne, mais préfère les vieux hêtres et les chênes; y établit son aire dans l'enfourchure de trois ou quatre branches, la construit en dehors avec le menu de ces branches et en dedans avec des brindilles et des racines; réunis sans art, ces matériaux n'en forment pas moins un plancher assez solide. Il contient ordinairement de quatre à sept œufs, un peu plus petits que ceux du Milan noir, d'un blanc bleuâtre, le plus généralement sans taches, quelquefois simplement marbrés ou ponctués de brun rougeâtre clair; ils mesurent cinq centimètres sur quatre.

On peut dire que presque partout où se voit l'Autour, en France comme ailleurs, il y niche. Il vit, en été, dans les pays de montagne les plus boisés, ou dans les bois de haute futaie souvent rapprochés des habitations, au-dessus desquelles on le voit, surtout le matin, planer pour guetter les Poules, les Pigeons qui s'éloignent trop des basses-cours; il fond sur eux chaque fois qu'il en trouve l'occasion. M. Hardy en a vu tuer un sur une Poule qu'il venait de saisir dans la cour d'une ferme. Mais c'est habituellement dans les grands bois ou sur leur lisière qu'il se tient pour chasser. A cet effet, dit M. Bailly, il s'embusque sur un tronc caché par les branches, et attend au passage les Grives, les Perdrix, les Tétras, les levrauts qu'il enlève sans peine dans ses serres. Il fait aussi la guerre aux Écureuils, en les poursuivant tout autour des arbres, où ceux-ci grimpent en spirale, et en dévalisant leurs bauges quand elles renferment des petits. Il avale les campagnols, les souris, les taupes tout entières; mais il rend habituellement par le bec, quelques moments après, leurs peaux, leurs os en forme de petites pelotes; il rend de même les os des oiseaux qu'il a avalés et qu'il ne peut digérer.

Avec tant de facilités pour des chasses fructueuses, on se demande d'où lui peut venir cet instinct sanguinaire et sauvage, qui s'accuse presque dès sa naissance.

C'est Buffon, sans remonter plus haut, qui nous fournit le premier exemple.

Il a fait nourrir longtemps un mâle et une femelle. On a remarqué que, malgré que le premier fût beaucoup plus petit que celle-ci, il était plus féroce et plus méchant. Ils étaient tous deux très difficiles à priver; ils se battaient souvent, mais plus des griffes que du bec, dont ils ne se servaient guère que pour dépecer les oiseaux ou autres petits animaux, ou pour blesser ou mordre ceux qui les voulaient saisir. Ils commençaient par se défendre de la griffe, se renversant sur le dos en ouvrant le bec, et cherchaient plus à déchirer avec les serres qu'à mordre avec le bec. Jamais on ne s'est aperçu que ces oiseaux, quoique seuls dans la même volière, aient pris de l'affection l'un pour l'autre; ils y avaient cependant passé la saison entière de l'été, depuis le commencement de mai jusqu'à la fin de novembre, où la femelle, dans un accès de fureur, tua le mâle dans le silence de la nuit, à neuf ou dix heures du soir, tandis que tous les autres oiseaux dormaient.

Leur naturel est, du reste, si sanguinaire que, lorsqu'on laisse un Autour en liberté avec plusieurs Faucons, il les égorge tous les uns après les autres.

Meyer, longtemps après, avait raison d'assurer que l'Autour fait sa proie de jeunes oiseaux de son espèce. M. Alléon nous en fournit des exemples :

« Les Autours, se demande-t-il en 1869, ont-ils plus de courage que les Aigles ou leurs petits? Du reste, plus nombreux, supportent-ils plus difficilement la faim que les Aiglons? L'excessive voracité des jeunes Autours nous fait incliner vers cette dernière hypothèse.

» Nous avons placé quatorze poussins d'Autour, encore en duvet, dans une volière où la nourriture ne leur a jamais fait défaut, et nous avons trouvé en eux les plus sanguinaires des oiseaux de proie que nous ayons eu occasion d'étudier. Ils ont d'abord tué et mangé promptement deux poussins d'une Buse des déserts. Dès les premiers jours, ils se sont déchirés les uns les autres, et les survivants ont enterré les morts dans leur estomac, sans même nous en laisser les débris. Quant au dernier des qua-

torze, il nous a fallu panser ses blessures jusqu'à l'époque où ses dernières plumes ont atteint leur crue. »

Avec ces instincts, cet oiseau de basse valeur est très bon chasseur. En fauconnerie, on lui donne le nom de *cuisinier*, soit parce qu'il profite à la cuisine, soit parce qu'on le garde généralement à la cuisine, dont il mange les déchets, et où il voit continuellement du monde. Sa docilité le rend d'un affaitage très facile ; il est employé avec succès pour le vol de la Perdrix, du Faisan et pour le vol des oiseaux de rivière. Méchant, comme on vient de le voir, pour les autres oiseaux de vol, il convient de l'en tenir éloigné, si l'on veut éviter des combats le plus souvent meurtriers.

L'*autourserie*, dans laquelle l'ancienne fauconnerie comprenait l'Autour et l'Épervier, a repris, il y a quelques années, un nouvel essor en Europe, notamment en France et en Angleterre. Tel a même été l'engouement de cette chasse, que les sujets ont fini par devenir rares.

2e GROUPE GÉNÉRIQUE

ÉPERVIER, *ACCIPITER* (Briss.).

Bec très court, conformé comme celui de l'Autour, sauf le feston mandibulaire moins prononcé; ailes n'atteignant que le tiers de la queue, les quatrième et cinquième rémiges les plus longues; tarses scutellés, grêles, haut montés, et cependant égaux à la longueur du doigt médian, qui dépasse l'interne au moins de ses deux dernières phalanges; doigts minces, déliés, très articulés, préhenseurs; ongles fins et acérés.

Ce groupe, répandu dans toutes les parties du monde, se compose d'une vingtaine d'espèces, dont deux connues de Buffon, Linné et Gmelin, et une seule, la plus commune et la mieux connue, appartenant à l'Europe.

Les Éperviers ne sont pas moins bons chasseurs que les Autours, auxquels ils ressemblent beaucoup, à part leur taille moitié plus petite; et leur rôle, dans la nature, est bien moins considérable. Leur hardiesse, leurs ruses et leur rapacité en font de vrais petits Autours. Ils nichent dans les fourrés des grands arbres, traversent comme des flèches les vergers et les bois fréquentés par les petits oiseaux, et vont même, dit-on, jusqu'à attaquer les Hérons.

Ils sont remarquables pour la grande différence qui existe entre le mâle et la femelle, différence qui est quelquefois de plus de cinq centimètres au profit de cette dernière.

Ce groupe fait la transition des Autours aux Busards, qui viendront après.



Des Murs Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 35. — ÉPERVIER ORDINAIRE — *Accipiter nisus.* Pallas, *ex* Linnæus. — ½ nat.

PL. 35. — EPERVIER ORDINAIRE.

Accipiter nisus (Pall., *ex* Linn.).

Mâle adulte : dessus du corps d'un cendré ardoisé uniforme, à part un quart de cercle blanc à la nuque ; joues et côtés du cou d'un roux vif; en dessous, gorge blanche; tout le surplus d'un fond blanc fauve, zébré transversalement de raies moitié rousses, moitié brunâtres; queue comme le dos, avec quatre larges bandes noirâtres et la portion apicale blanche. Bec couleur de corne bleuâtre à la base, noir à la pointe; cire d'un jaune verdâtre; iris et pieds jaune pur; ongles noirs. Taille : trente-deux centimètres.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique, où il est commun partout, notamment en France où il est généralement sédentaire; commun dans plusieurs parties du Royaume-Uni, où il fréquente de préférence les terrains bas et les enclos boisés; semble, au contraire, très rare dans la partie supérieure de la Suisse.

Niche invariablement sur les grands arbres, tels que les chênes, les hêtres et les sapins. Pond de quatre à six œufs obtus, où le fond blanc de la coquille domine toujours au milieu de taches irrégulières brunes qui disparaissent même quelquefois; ils mesurent trois centimètres et demi sur trois.

Nous ne reviendrons pas ici sur la page que nous avons précédemment citée de Belon, de laquelle il résulte qu'il est le premier naturaliste qui, en démontrant la présence de l'Épervier ordinaire en compagnie des autres oiseaux de proie dans leurs deux passages du Bosphore, ait constaté ce phénomène.

Cet oiseau, en effet, d'après les observations faites en 1869 par MM. Alléon et G. Vian, exécute ce passage aux deux saisons, toujours en société des Busards, mais en plus grand nombre à l'automne; ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces bandes d'Éperviers et de Busards se réduiraient à quelques sujets dans les années où les Faucons passent en abondance, et seraient au con-

traire nombreuses et multipliées lorsque les Faucons sont rares.

L'Épervier ordinaire ressemble beaucoup à l'Autour pour sa manière de vivre : c'est un des plus hardis Rapaces; la femelle surtout, à cause de la supériorité de sa taille, se montre un ennemi fatal pour les Perdrix et les autres oiseaux de vénerie. Il vole bas, effleurant le sol avec une grande rapidité, et fond sur sa proie les ailes ouvertes ; la force de son coup de bec est telle qu'il tue généralement et fait quelquefois sortir les entrailles de sa victime. Il fait une chasse continuelle aux petits oiseaux, aux petits mammifères et aux insectes.

A l'état sauvage, l'Épervier, comme tous les oiseux de sa race, est l'ennemi né des Pigeons ; aussi gare aux hôtes ailés des colombiers dont il a découvert le voisinage ; c'est alors que, pour cette chasse, il déploie toutes ses ressources et use d'un procédé tout autre que son procédé habituel.

A l'état privé, il en est tout autrement, et l'antipathie de race cesse de subsister.

Comme oiseau de basse volerie, l'Épervier reçoit la même éducation que l'Autour; il vole avec succès le Perdreau, la Caille, le Râle, etc. Le mâle est plus faible et généralement moins courageux que la femelle. On dit qu'il n'est pas très fidèle ; ajoutons que ce n'est pas sans peine qu'on arrive à le dresser pour la chasse.

SIXIÈME ET DERNIÈRE FAMILLE.

BUSARDS. — Circinæ.

Les Busards ont la tête assez large ; le feston mandibulaire plus accusé que chez les Éperviers, et l'arcade orbitaire invisible sous les plumes.

Leur caractère le plus distinctif, surtout chez plusieurs espèces, est une sorte de collerette demi circulaire s'étendant des deux côtés de la face, depuis le menton jusqu'aux oreilles, formée des plumes plus ou moins déposées ou frisées des joues, ce qui

donne à ces oiseaux, quant à l'aspect de la tête, un faux air de parenté avec ceux du sous-ordre des Accipitres ou Rapaces nocturnes. Aussi forment-ils le passage le plus naturel des oiseaux de proie diurnes à ces derniers, surtout lorsqu'ils sont précédés de la famille des Éperviers, dont ils ont les formes minces et élancées, les tarses longs et grêles, et les rémiges échancrées.

Les Busards, ou Circinés, se composent de quinze espèces disséminées dans toutes les parties du monde, les unes plus spécialement, les autres plus généralement, sur lesquelles Buffon, Linnée et Gmelin n'en ont connu que quatre, et dont quatre seules également appartiennent à l'Europe. On les a divisées, sans aucuns caractères distinctifs appréciables, en trois groupes ou types génériques : Craxirexs, Busards proprement dits, et Strigiceps, pour ceux à collerette un peu plus prononcée. Quant à nous, nous ne reconnaissons dans toutes ces espèces que des Busards, et par conséquent qu'un seul groupe.

Partout où ils habitent, les Busards vivent dans le voisinage des marais et des plaines, et presque toujours loin des bois ; leur nourriture consiste en petits mammifères et oiseaux, souvent en petits lézards, en grenouilles et en mollusques. Presque tous nichent à terre, dans les roseaux ou sous les buissons. Ils se réunissent en très grand nombre ensemble et dans les mêmes lieux. Ils font ainsi, et sous ce rapport, une exception remarquable entre les oiseaux de proie par une sorte d'instinct très prononcé de sociabilité.

Leurs œufs sont d'un blanc azuré, sans taches dans le plus grand nombre des espèces.

GROUPE GÉNÉRIQUE UNIQUE

BUSARD, *CIRCUS* (Lacép.).

Bec de la longueur de la tête, fortement crochu, à feston mandibulaire très accusé et formant presque une dent obtuse; cire occupant la moitié de la mandibule supérieure, et recouverte de longs poils relevés à la base; ailes pointues, amples, la troisième rémige dépassant les autres, atteignant les trois quarts de la queue, qui est longue, large et légèrement arrondie; tarses élevés et grêles, couverts de larges écailles en devant, réticulés en arrière, plus longs que le doigt médian; doigts courts, les latéraux égaux; ongles moyens et aigus.

PL. 36. — BUSARD HARPAYE, ou DE MARAIS.

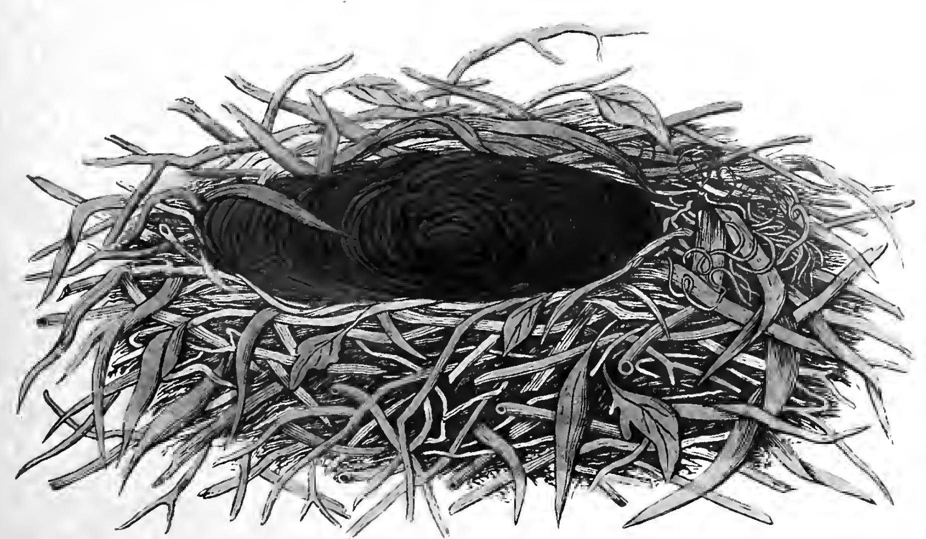
Circus æruginosus (Savig., *ex* Linn.).

Mâle adulte : sommet de la tête, joues et côté du cou d'un blanc teinté de roussâtre, chaque plume rayée de noir au centre; dos brun foncé avec le bord des plumes plus clair ; épaules roussâtres ; grandes couvertures alaires et rémiges secondaires d'un gris bleuâtre ; grandes rémiges d'un noir brun ; queue du même gris bleuâtre en dessus, gris roussâtre en dessous ; gorge, devant du cou et poitrine blancs, lancéolés de brun ; abdomen et cuisses d'un roux brillant flamméché de noirâtre. Bec couleur de corne bleuâtre ; cire, iris et pieds d'un beau jaune ; ongles noirs. Taille : cinquante centimètres.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique septentionale ; abondant en Hollande ; commun en France, en Angleterre, en Russie ; rare en Suisse et en Savoie ; sédentaire en Sicile.

Il ne se tient, en général, que dans les haies, les buissons, les





Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 36. — BUSARD HARPAYE, OU DE MARAIS — *Circus æruginosus.* Savig., *ex* Linnæus. — ¼ nat.

joncs, et à portée des étangs, des marais et des rivières poissonneuses. Niche dans les terres basses, à peu de hauteur du sol, dans des buissons, ou même sur des mottes couvertes d'herbes épaisses ; pond trois ou quatre œufs d'un blanc légèrement bleuâtre, unis et sans taches; quelquefois ondés d'une nuance brun jaunâtre peu apparente, avec quelques grivelures et des nuages de la même teinte à peine perceptibles; assez fréquemment marqués de quelques points et taches rares d'un brun de bistre clair, irrégulièrement réparties tantôt au sommet, tantôt à la base de l'œuf. Dans ce cas, ils figurent souvent dans les cabinets des amateurs, et sont ramassés par les dénicheurs, comme provenant du *Busard Harpaye*, qu'ils distinguent spécifiquement du *Busard de marais*, comme l'ont fait plusieurs naturalistes, notamment Lesson. Ces œufs mesurent cinq centimètres sur quatre.

Ce Busard passe généralement, en assez grand nombre, le Bosphore aux deux saisons, en compagnie du Busard de Swainson et des Éperviers; mais, comme eux, il est rare dans les migrations où les Faucons sont abondants; il séjourne peu dans les environs de Constantinople.

Hardy, de Dieppe, assistait aussi, à chaque printemps, à la migration de ces oiseaux. Les vieux passent les premiers, vers la fin de mars; les femelles, les individus de moyen âge, ou les jeunes sujets passent seulement en avril. Cet excellent observateur les a vus, appareillés ensemble, chasser de compagnie.

Le Busard Harpaye est un des plus voraces. Il fait une cruelle guerre aux lapins, et est aussi avide de poisson que de gibier. En Hollande, suivant Temminck, on le trouve, l'hiver et le printemps, dans les dunes, dans les lieux arides, où il se nourrit de lapins tués par les hermines, et à la saison de la ponte d'œufs de gallinacés, d'échassiers et des palmipèdes; il revient ensuite dans les marais à l'époque des couvées et y devient le fléau des Foulques, des Plongeons, des Canards, et des autres oiseaux d'eau ; comme en Sicile, au rapport de Malherbe, il est le plus cruel ennemi des jeunes Porphyrions, ou Poules-Sultanes, et des autres espèces qui abondent dans les marais de Catane. Il prend les poissons

vivants et les enlève dans ses serres ; à défaut de gibier ou de poisson, il se nourrit de reptiles, de crapauds de grenouilles et d'insectes aquatiques.

Belon assure en avoir vus, qu'on avait élevés à chasser et prendre des Lapins, des Perdreaux et des Cailles.

On l'appelait autrefois en fauconnerie : *Faux-Perdrieux*.

C'est le *Busard* le *Harpaye*, et le *Busard de marais* de Buffon.

PL. 37. — BUSARD SAINT-MARTIN.

Circus cyaneus (Boië, *ex* Linn.).

Mâle adulte : tête jusqu'à la nuque, gorge et devant du cou d'un bleuâtre cendré, coupé sous la gorge par un mince collier blanc, chaque plume finement ébarbée de brun, stygmate blanc à la paupière supérieure ; joues et dos jusqu'au croupion d'un gris enfumé ; rémiges secondaires bleuâtres, les primaires noires, et toutes, en dessous, ponctuées régulièrement de brun gris ; rectrices médianes bleuâtres, les latérales blanches et barrées de cinq minces bandes brunâtres ; dessous du corps et croupion d'un blanc pur ; les flancs lavés de gris obscur. Bec couleur de corne noirâtre ; iris, cire et pieds jaunes ; ongles noirs. Taille : quarante-cinq centimètres.

C'est le type du groupe *Strigiceps* de Bonaparte.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique septentrionale ; commun en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en Russie et en Sibérie ; fréquent en France ; assez rare en Suisse ; moins rare en Savoie que le Harpaye. Commun aux deux passages du Bosphore.

Niche au milieu des moissons, plus rarement dans les marais que ce dernier, mais plus fréquemment dans les bois marécageux ; on a même trouvé un nid, il y a plus de vingt ans, aux environs de Lille, qui était établi sur un petit monticule au milieu de l'eau. Pond quatre ou cinq œufs d'un blanc azuré, généralement sans taches, mesurant quatre centimètres et demi sur trois et demi.



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 37. — BUSARD SAINT-MARTIN — *Circus cyaneus*, Brisson, *ex* Linnæus. — ¼ nat.

C'est ordinairement seul, remarque M. Bailly, que le Busard Saint-Martin s'occupe, le matin, à chasser aux petits oiseaux, aux rats, aux reptiles, qu'il cherche à terre en rasant les buissons et les herbes, d'un vol tantôt lent, tantôt rapide, selon le genre de proie qu'il chasse. Le soir et durant le reste du jour, il se cache de préférence sur un arbre touffu pour attendre en embuscade sa proie, et, de temps en temps, il fond sur les Grives, sur les campagnols, sur les reptiles et sur les scarabées qu'il découvre à sa portée. Il mange sa proie à terre, ou bien il l'emporte dans ses serres sur un arbre ou sur quelque point élevé. Il avale par petites pièces les oiseaux et les reptiles, même les plus faibles, ainsi que cet ornithologiste l'a reconnu par leurs débris, qu'il a trouvés dans l'œsophage, coupés par petits morceaux, en disséquant, en mars 1848, deux Busards de cette espèce.

M. Nordmann, cependant, qui a eu de fréquentes occasions de l'observer, dit ne l'avoir jamais vu se percher. Il convient d'ajouter que les arbres sont rares en Bessarabie et en Crimée.

En outre, cette espèce se tient de préférence dans le voisinage des terrains marécageux, où elle détruit un nombre prodigieux de Bécassines. Réunis en bandes, ces Busards volent au-dessus d'un marais jusqu'à ce qu'ils aient découvert ces oiseaux, puis ils fondent sur eux et les tuent.

PL. 38. — LE BUSARD DE MONTAGU, OU CENDRÉ.

Circus cineraceus (Naum., *ex* Montagu).

Mâle adulte : tête, tout le dessus du corps, y compris la queue, cou et estomac d'un cendré bleuâtre plus intense que chez le Busard Saint-Martin ; étroit collier blanc sous la gorge, rémiges secondaires marquées dans leur milieu d'un miroir noir ; grandes rémiges d'un noir brun ; les deux rectrices latérales blanches, avec quatre rangées de taches ocellées marron clair ; ventre, abdomen et cuisses d'un beau blanc flamméché de marron. Bec couleur de corne bleuâtre ; iris, cire et pieds jaunes ; ongles

noirs. Taille : de quarante et un à quarante-huit centimètres.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique ; très répandu en Hongrie, en Pologne, en Silésie, en Autriche ; commun en Crimée, en Hollande et dans quelques départements de la France ; moins abondant en Italie ; rare en Savoie et en Angleterre.

Niche à terre, au milieu des herbes, tantôt dans les endroits marécageux, tantôt, au contraire, dans de hautes bruyères. Un nid, découvert par le docteur de Montessus, était établi, écrivait-il en 1865, au pied d'un faisceau de bruyères, dans un endroit découvert, recevant les rayons du soleil ; il se composait de petites branches et de bûchettes desséchées, entassées sans ordre, répandues largement et formant une surface plane. L'oiseau y dépose de trois à cinq œufs d'un blanc azuré, rarement maculés de quelques taches brunes, mesurant quatre centimètres sur trois. Parfois le nid se rencontre-t-il dans un jeune taillis ; mais toujours dans une place peu ombragée, sous une touffe de verdure qui se penche sans le couvrir.

Le Montagu, dans les pays cultivés, est la terreur des basses-cours : il se jette sur la volaille ; les Poussins sont ses grandes victimes ; il ne craint pas même de s'élancer sur le petit Canard et de l'enlever à la surface de l'eau. La fermière est souvent mise en émoi, et les cris de tout son personnel ont encore peine à le mettre en fuite avant qu'il n'ait commis un larcin.

Il ne redoute pas d'affronter les grands reptiles. C'est encore un fait, dit M. de Montessus, qui m'a été certifié par des témoins, et en voici un que j'ai constaté *de visu :* je faisais, certain jour, la chasse aux Busards, avec l'aide d'un habitant de la localité. Sur la voie que nous suivions, se présente une vipère dont la tête venait d'être écrasée. « En voilà une qui sera bientôt la proie d'un Busard », me dit mon coadjuteur. Il ne se trompait pas ; car, quelques instants après, nous remarquons un Montagu : il venait de la direction du reptile, et ne laissait pendre, entre ses griffes, rien moins que la vipère elle-même. Nous nous sommes ensuite convaincus de la disparition de celle-ci.

Dans l'œsophage et l'estomac de beaucoup de sujets, qu'a



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 38.—LE BUSARD DE MONTAGU, OU CENDRÉ—*Circus cineraceus.* Naum., *ex* Montagu.—¼ nat.

examinés le docteur de Montessus, il a trouvé divers coléoptères, grillons, sauterelles, rats, lézards, grenouilles, oiseaux, parmi lesquels il a reconnu de jeunes Perdreaux. Dans le jabot des jeunes en duvet il n'a remarqué que des insectes.

D'après M. Barbier-Montault, avocat à Loudun, qui a fait aussi une biographie de ce Busard en 1838, les Montagus chasseraient de préférence en tout temps les insectes, mais surtout dans le mois d'août et de septembre. Ils se nourrissent de sauterelles : du moins, tous ceux qu'il a ouverts à ces époques (peut-être une cinquantaine) n'avaient dans l'estomac que des sauterelles, et toujours en grande quantité ; on peut juger par là de ce qu'ils en détruisent. Peut-être n'est-ce la nourriture que des jeunes de l'année.

Avec un régime aussi multiple, la lutte pour l'existence ne doit pas exister pour les Busards-Montagus, chez qui l'on remarque un instinct de sociabilité entre eux assez prononcé. Ainsi, de même que le Faucon-Éléonore et le Faucon-Kobez, ils ont l'habitude de se réunir, à la chute du jour, pour passer la nuit ensemble près des marais, le plus ordinairement dans les endroits découverts. M. Barbier-Montault, qui les a souvent observés dans ces moments, dit qu'il les voyait voltiger autour de lui, non par centaines, mais par milliers, tant le nombre en est grand.

Le dimorphisme, cette alternance d'albinisme et de mélanisme, ou de deux couleurs se substituant l'une à l'autre dans la même espèce, a été reconnu depuis longtemps chez le Busard-Montagu, comme l'ont fait voir également, chez l'Aigle Botté, MM. Bureau et J. Vian.

Ainsi, les jeunes de l'année sont d'un noir profond, qui se modifie avec l'âge; les deux sexes, dans les vieux, participent aux mêmes modifications.

PL. 39. — BUSARD DE SWAINSON.

Circus Swainsonii (Smith, 1830).

Mâle adulte : gris bleuâtre pâle en dessus, lavé seulement au dos d'un léger brun cendré; rémiges noires avec leur moitié supérieure blanche ; en dessous, d'un blanc pur uniforme et sans taches, sauf les joues dont les plumes ont le rachis cendré ; queue gris bleuâtre, les deux rectrices latérales blanches, portant cinq rangs de taches ocellées grises. Bec couleur de corne bleuâtre ; iris, cire et pieds jaunes ; ongles noirs. Taille : quarante-cinq centimètres.

Ce Busard, quoique habitant l'Europe orientale et l'Asie, appartient plus spécialement à l'Afrique australe, où l'a découvert, en 1830, le docteur Smith; on le rencontre assez communément en Espagne; se montre en Italie, en Allemagne et en France.

Niche et se reproduit fréquemment en Hongrie, en Valachie, et dans les marais du bas Danube et dans la Russie méridionale. Ses œufs, d'après M. Baldamus, ont la couleur et le volume de ceux du Busard Saint-Martin.

C'est, au dire de M. Alléon, le plus commun des Busards, dans les environs du Bosphore, aux deux passages, surtout à l'automne; il séjourne même souvent une partie de l'hiver. De même que pour les Éperviers et les autres Busards, il ne se présente que des sujets isolés dans les migrations où les Faucons sont très abondants.

Il est très farouche, fréquente les terrains secs et les plaines rocheuses, et paraît se nourrir souvent de rongeurs et de lézards, que M. Alléon a toujours trouvés dans son estomac.

C'est le Busard *Blafard* de Temminck, et *Pâle* des auteurs.

Les Busards font, en même temps que le point d'arrêt des oiseaux de proie diurnes, le trait de jonction de ceux-ci aux oiseaux de proie nocturnes.



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 39.—BUSARD DE SWAINSON—*Circus Swainsonii.* Smith, 1830.—½ nat.

Si, à présent, on fait un retour rétrospectif sur ce tableau des oiseaux de proie diurnes, on verra qu'il ne fait que confirmer nos prémisses, quant à leur vocation d'expurgateurs de la terre, comme les oiseaux nageurs et de rivage nous ont montré leur mission d'écumeurs des eaux et des marais, et les oiseaux des bois, celle de purificateurs de l'air. Sans doute, leurs aptitudes sont diverses ; mais qu'elles s'appliquent soit à des proies inertes, soit à des proies vivantes, soit à des êtres microscopiques, ils n'en contribuent pas moins, dans leur vigilance incessante, à débarrasser l'homme, en puissants auxiliaires, des miasmes délétères des unes et du contact importun ou nuisible des autres. Qu'à côté de ces véritables services qu'ils lui rendent, on les voie parfois empiéter sur ses prétendus droits, en s'attaquant à ce qu'il appelle son gibier à plumes et à poils, ainsi qu'à ses récoltes de grains et de fruits ; ce n'est, après tout, qu'un partage, ou plutôt une prime qu'il faut bien leur reconnaître le droit de prélever à titre de récompense pour l'exact accomplissement de leur œuvre.

Est-ce à dire que nous soyons assez optismiste ou exclusif pour que nous veuillons mettre ces oiseaux sous le patronage d'une loi protectrice quelconque? Pas le moins du monde : nous ne dirons pas davantage qu'on doive, d'une manière absolue, ni les détruire, ni les protéger. L'homme aura beau faire : sans doute, il en diminuera le nombre, à sa fantaisie, dans certaines localités ; mais leur énorme multiplication, qu'attestent leurs populeuses migrations du Bosphore, quant à ceux de l'ancien monde, contribuera toujours beaucoup plus à leur conservation, que tout l'effort de l'homme à leur extermination. Car il est, dans la nature, une loi dont ils ne sont que l'éloquente confirmation et qu'on ne peut méconnaître : c'est cette admirable pondération des pouvoirs entre ses agents du mal et ses agents du bien, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui concerne la conservation ou la destruction des espèces, pondération qui est telle que, tout compte fait, la balance, que nous qualifierions de providentielle, demeure sans cesse en équilibre. Que les contempteurs ou les détracteurs de l'utilité des Rapaces diurnes se le disent !

Sans nous départir de ces considérations, qui leur sont spéciales, nons ne serons pas embarrassé pour en invoquer d'autres plus particulières au sujet des Rapaces nocturnes dont nous allons nous occuper.

2me SOUS-ORDRE

OISEAUX DE PROIE NOCTURNES

RAPACES NOCTURNI

En terminant les Rapaces par les Accipitres nocturnes, nous sommes loin, dans l'ordre d'idées que nous avons adopté, de vouloir faire entendre que leur sous-ordre soit le dernier terme de l'apparition des Rapaces à la surface du globe : nous admettons volontiers que l'apparition des deux sous-ordres a été simultanée. Toutefois, il fallait commencer par les uns ou par les autres. Or, comme d'une part aucun lien ne rattachait les nocturnes aux derniers de nos Passereaux, représentés par les Corbeaux, et que, d'autre part, les Busards, qui clorent les Rapaces diurnes, sont à nos yeux la dernière expression de ce sous-ordre dont ils semblent, par leur *facies*, être le lien naturel avec les nocturnes, il nous a paru indispensable de profiter de ces rapports pour terminer, comme nous le faisons, l'ordre entier par les oiseaux de proie nocturnes.

L'appellation de *Nocturnes*, quoique généralement admise en ornithologie, n'est pourtant point très correcte : aucun oiseau ne voit ni ne chasse dans une complète obscurité. Il serait plus exact d'appeler cette seconde division de Rapaces le sous-ordre des *Crépusculaires*.

Ils se distinguent des Accipitres diurnes par des yeux largement ouverts, gros, à fleur de tête, dirigés en avant, placés sur le même plan que ceux de l'homme, suivant l'expression de Carus, et entourés d'un cercle de plumes sétacées, décomposées, rigides, formant, par leur rayonnement circulaire autour de la face, ce que l'on est convenu d'appeler un *disque facial*, ayant le bec pour centre et point de départ; par l'absence de cire à la base du bec, cette cire étant remplacée par une simple peau recouverte de poils allongés et dirigés en avant; par des tarses

et des doigts généralement courts et, le plus souvent, emplumés jusqu'aux ongles, qui sont rétractiles et acérés, et dont le doigt extérieur est tellement mobile qu'ils peuvent à volonté le retourner, soit horizontalement, c'est-à-dire à angle droit avec les autres, ce qui leur donne plus de force pour *empoigner* leur proie et plus de fermeté et de facilité pour se tenir perchés sur un seul pied; enfin, par un plumage épais, abondant, soyeux et comme soufflé, augmentant par sa masse apparente l'aspect du volume du corps et de la tête, qui est aussi plus développée et plus grosse que chez les Accipitres diurnes.

Prédestinés, par leur régime, à modérer la trop grande multiplication des gros et des petits mammifères rongeurs ou fouisseurs, qui ne sortent de leur retraite qu'au crépuscule et à la nuit pour causer les ravages dont se plaignent si justement nos laboureurs, la nature a doté ces oiseaux de toutes les facultés qui pouvaient favoriser cette chasse nocturne, ou plutôt crépusculaire.

D'abord, d'une sensibilité de vue si grande, ainsi que l'a remarqué Buffon, « qu'ils paraissent être éblouis par la clarté du jour et entièrement offusqués par les rayons du soleil, il leur faut une lumière plus douce, telle que celle de l'aurore naissante ou du crépuscule tombant. » Aussi ont-ils encore la faculté de contracter et de dilater leurs pupilles, suivant le besoin, et de modérer ainsi l'action d'une lumière trop vive ; ce qui leur a valu l'adjonction d'une membrane supplémentaire, manquant aux oiseaux de jour, appelée *nyctitante*.

Ensuite, d'une ouïe d'une finesse extrême. « Il paraît, dit l'éloquent naturaliste, qu'ils ont ce sens supérieur à tous les autres oiseaux, peut-être même à tous les animaux, car ils ont, toute proportion gardée, les conques des oreilles bien plus grandes qu'aucun d'eux ; il y a aussi plus d'appareil et de mouvement dans cet organe, qu'ils sont maîtres de fermer et d'ouvrir à volonté, ce qui n'est donné à aucun animal. »

Enfin, d'un système de ptilose tout particulier, qui permet à l'air, dans l'élan de l'oiseau, de laisser filer son corps sans aucun

déplacement sensible de la colonne d'air qu'il traverse, et par conséquent sans bruit appréciable : au moyen, premièrement, du peu d'adhérence des plumes de recouvrement; secondement, et surtout, des rémiges ou pennes claires présentant cette conformation que, du côté extérieur, les barbes, au lieu d'être couchées à plat les unes sur les autres, se séparent vers le milieu de leur longueur, se frisent à leur extrémité et sont rebroussées et hérissées en forme de scie, ce qui en rompt l'adhérence si nécessaire au vol, chez les oiseaux grands voiliers par exemple, et facilite le passage de l'air au travers de l'espace que ces barbes détachées et isolées laissent entre elles. Ces ailes, si bien décrites par Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, qui frappent l'air très lentement, n'y causent absolument aucun bruit, et les pauvres oiseaux, que la Chouette a aperçus endormis sur les branches, ne se réveillent que dans les serres de leur cauteleux ennemi.

Les Accipitres nocturnes sont ordinairement invisibles, car les espèces mêmes qui chassent de jour savent parfaitement échapper aux regards. Immobiles pendant le jour, dit M. de Tschudi, dans les forêts, les ruines et les rochers, ils ne se mettent en chasse qu'au crépuscule ou au clair de lune, et rapportent d'ordinaire leur proie à l'endroit où ils ont élu domicile. Pendant le silence de la nuit, leur cri, qui inspire l'effroi, résonne au loin du milieu des rochers et des forêts. Souvent, en parcourant les bois, on remarque quelqu'un de ces oiseaux qui, près du tronc et les yeux étincelants, reste immobile sur sa branche comme s'il y était attaché. Il laisse approcher le chasseur et ne s'envole dans le fourré qu'à regret et comme forcé. Leur plumage léger, mol et élastique, est assez chaud pour qu'ils puissent résister aux frimas de l'hiver sans changer de climat. Le mouvement de leurs ailes est trop lent pour qu'ils puissent saisir au vol de petits animaux. C'est pourquoi ils n'attrapent que des reptiles, des souris ou des animaux endormis; quand ils sont affamés, plusieurs d'entre eux chassent aussi le jour. Quelques-uns accumulent des provisions pour les temps de disette, et en captivité, lorsqu'ils sont rassasiés, ils savent envelopper dans la

peau les restes d'un animal et les cacher. Durant la nuit, en imitant le cri de la souris, leur proie préférée, on réussit le mieux à les attirer à portée du fusil. Malgré leur lourdeur apparente, ils ne laissent pas d'être rusés. Ils ont dans leurs allures quelque chose des singes et des Perroquets, et Buffon ne s'est pas trompé en faisant cette remarque qu'ils ont le bec court et mobile dans ses deux parties, comme celui de ces derniers oiseaux, et que c'est par la faculté de ces deux mouvements qu'ils font souvent craquer leur bec, et qu'ils peuvent aussi l'ouvrir assez pour prendre de très gros morceaux que leur gosier, aussi ample et aussi large que l'ouverture de leur bec, leur permet d'avaler tout entiers. Ils restent mélancoliquement posés sur leurs ruines, sur les branches, ou au débouché des crevasses de rochers. Un petit nombre d'espèces seulement vivent en société ; mais, en général, ils ne semblent pas avoir des instincts sociaux.

Ils nichent, selon les espèces et les lieux, dans les rochers, les ruines et les clochers, dans des trous d'arbres, dans les nids abandonnés des Pies et des Corneilles, sur le sol; il en est même qui accaparent les terriers de lapins et d'autres animaux fouisseurs.

Tous, sans exception, pondent des œufs blancs et sans aucunes taches.

Les proies vivantes, rongeurs, oiseaux, reptiles, sont leur nourriture habituelle; quelques-uns recherchent exceptionnellement le poisson, voire même des baies de cormier.

Ce sous-ordre, qui renferme des espèces de grande et de petite taille, et qui est représenté dans toutes les parties du monde et à des niveaux très différents, ne forme qu'une seule tribu.

TRIBU UNIQUE

STRIGIDÉS, *STRIGIDÆ*

On peut envisager cette tribu sous deux grandes coupes ou familles : celle des Ducs ou Hibous, Bubonidés, qui portent au-dessus de l'oreille ou des yeux un pinceau de plumes érectiles, et celle des Chouettes, Strigidés, qui en sont dépourvues.

1re FAMILLE

STRIGINÉS ou EFFRAYES. — Striginæ.

Elle se décompose en deux sections, mais à un autre point de vue :

Les Effrayes, pour les espèces à disque facial triangulaire et fortement échancré dans sa partie supérieure;

Les Chouettes, pour celles à disque facial arrondi.

GROUPE GÉNÉRIQUE UNIQUE

EFFRAYE, *STRIX* (Linn.).

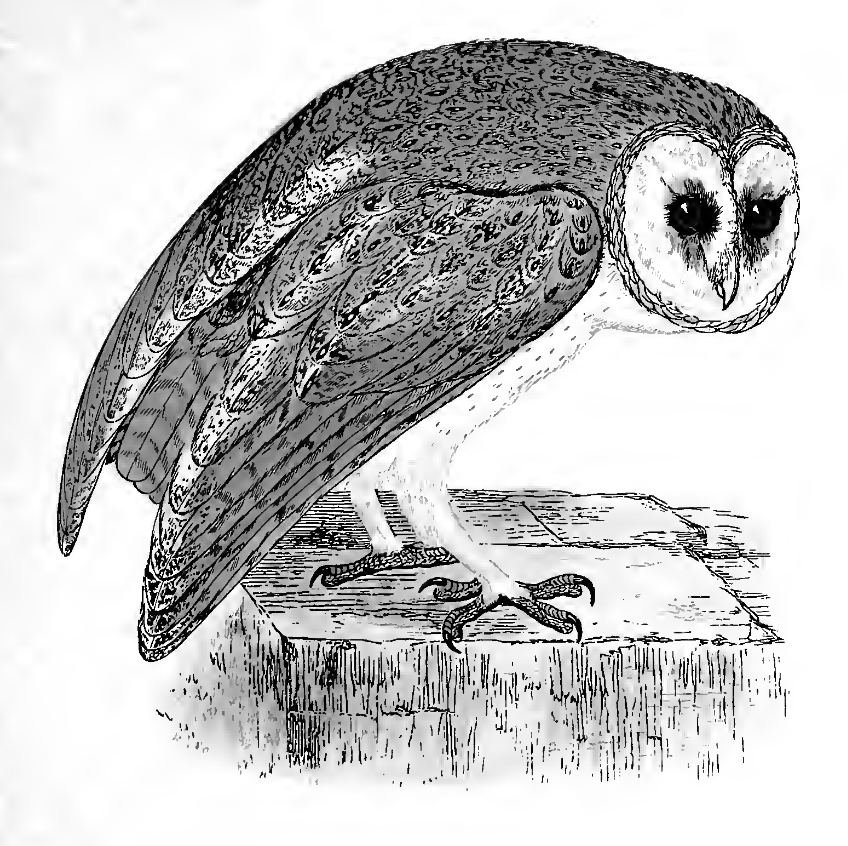
Bec droit à la base, comprimé latéralement, recourbé vers la pointe qui est crochue, à bords mandibulaires presque droits, à moitié caché dans les plumes du disque ; narines larges, en partie recouvertes d'une membrane operculaire, à demi recouvertes par les plumes ou poils de la base du bec, linéaires, longitudinales et parallèles à la direction de cet organe, au lieu de lui être obliques et verticales comme chez les Accipitres diurnes ; ailes allongées, à deuxième rémige dépassant les autres, légèrement échancrées, et dépassant de beaucoup la queue qui est très courte et ample ; tarses beaucoup plus longs que le doigt médian, minces, comprimés, couverts de plumes duveteuses dans toute leur étendue jusqu'à la naissance des doigts, parfois complètement nus et réticulés avec quelques poils rares ; doigts clairsemés de poils assez fermes prenant naissance entre chaque squamelle ; ongles fortement arqués, tranchants, aigus, cannelés en dessous.

Ce groupe se compose de douze espèces, dont deux seulement connues de Buffon, de Linné et de Gmelin, réparties en Europe, en Asie, en Afrique, en Amériqne et en Australie. Une seule, la plus commune, qui en est le type, appartient à l'Europe.

PL. 40. — EFFRAYE COMMUNE ou FRESAIE.

Strix flammea (Linn.).

Mâle et *femelle adultes* : en dessus, d'un jaune clair, agréablement varié ou vermiculé, sur chaque plume, de gris et de brun



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 40.—EFFRAYE COMMUNE, OU FRESAIE—*Strix flammea.* Linnæus.—$\frac{1}{3}$ nat.

glacés, pointillé de noir et de blanc; en dessous, d'un blanc pur et sans taches, parfois teinté de fauve, parsemé de petites taches brunâtres ou noirâtres; toute la face, ce qu'on appelle le disque facial, blanche, formant un cercle de plumes qui encadre les yeux, qui en sont le centre et d'où elles rayonnent, se terminant, au-dessus du bec, en pointes si fines qu'on les prendrait pour des poils, et, en outre, comme frisées à leur pourtour extérieur, qui est délicatement bordé de roux, de noir et de gris perle; ce disque porte une échancrure qui retombe jusqu'au dessus du bec et dessine deux hémisphères; tour des yeux d'un brun noir plus ou moins roussâtre; ailes et queue légèrement barrées de brun grisâtre et cendrées à leur extrémité. Bec d'un jaune blanchâtre, couleur de chair à la base; iris brun noir foncé; doigts d'un jaune ocreux; ongles noirs. Taille : trente-six centimètres.

C'est le plus joli plumage de tous les Accipitres nocturnes.

Habite l'Europe, où elle est répandue partout; l'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale.

Niche dans les crevasses des vieux murs et des ruines, dans les clochers, même dans les pigeonniers, généralement sans préparation aucune et à nu sur la pierre; rarement y entasse-t-elle de la paille et quelques feuilles mortes, la poussière et les débris de mortier qu'elle y trouve lui suffisent. Pond de quatre à cinq œufs blancs, qui mesurent quatre centimètres sur trois.

Partout où elle s'établit, dans les villages, les granges, les greniers, l'Effraye peut être considérée comme gardienne vigilante des céréales qu'on y remise; elle les purge des rats, des souris, des mulots, qui, sans elle, y causeraient de graves dommages. Bien des cultivateurs savent apprécier son utilité et, loin de l'expulser ou de l'abattre quand ils la découvrent dans leurs greniers, ils bouchent les fenêtres ou les grillages par lesquels elle s'est introduite pour l'habituer à y rester; d'autres se donnent la peine, quand ils l'ont prise au nid, de l'élever afin de la fixer à leur demeure.

Elle se fait assez à la captivité, pourvu qu'on lui laisse beau-

coup d'espace à parcourir, et qu'on ne lui fasse pas souffrir la faim. On a beau lui donner les aliments qu'elle affectionne, si le lieu qui la renferme n'est pas assez spacieux pour lui permettre de se livrer à quelques ébats, on la voit dépérir d'un jour à l'autre ; souvent elle refuse de manger.

C'est ce qui est arrivé à Buffon, qui a eu plusieurs Effrayes vivantes. Elles vivaient dix ou douze jours dans les volières où elles étaient enfermées ; mais elles refusaient toute nourriture, et mouraient d'inanition au bout de ce temps. Le jour, elles se tenaient sans bouger au bas de la volière ; le soir, elles montaient au sommet des juchoirs, où elles faisaient entendre leur soufflement, par lequel elles semblent appeler les autres. Buffon a vu plusieurs fois, en effet, d'autres Effrayes arriver au soufflement de l'Effraye prisonnière, se poser au-dessus de la volière, y faire le même soufflement, et s'y laisser prendre au filet. Il n'a jamais entendu leur cri aigu et strident dans les volières ; elles ne poussent ce cri qu'en volant, et lorsqu'elles sont en pleine liberté.

2e FAMILLE.

ULULINÉS ou CHOUETTES. — Ululinæ.

On a distingué, dans cette famille, cinq groupes : Surnie, *Surnia ;* Chevêche, *Noctua ;* Nyctale, *Nyctale ;* Hulotte, *Syrnium ;* et Ptynx, *Ptynx.*

Ces cinq groupes, établis sur de simples différences de taille, de coloration et du plus ou moins grand allongement de la queue, sans aucun autre caractère zoologique assignable, ne représentent et ne sont pour nous que des Chouettes, c'est-à-dire des Strigidés à disque facial arrondi, et ne constituent qu'un seul groupe.

Nous applaudissons donc à la simplification qu'en ont faite MM. Keyserling et Blasius, en supprimant le *Ptynx.*

Et puis, nous n'oublions pas que nous écrivons en France, et pour de studieux néophytes en histoire naturelle, qui ne

comprendront pas, au premier mot, ce que représentent ces dénominations, qu'on ne peut même pas franciser, de Surnie, de Nyctale et de Ptynx, mais qui comprendront toujours et se figureront facilement ce qu'exprime le mot de Chouette.

GROUPE GÉNÉRIQUE UNIQUE

CHOUETTE, *ULULA* (G. Cuvier).

Bec court, sans échancrure; narines basales, ovalaires, cachées par les poils et les plumes de la face, qui s'étendent jusqu'à la racine du bec; ailes obtuses, allongées, toutes les rémiges profondément échancrées, la quatrième dépassant les autres; queue assez ample, ou arrondie ou plus ou moins pointue, tantôt moyenne, tantôt allongée; tarses ou trapus, courts, abondamment fourrés et emplumés jusqu'aux ongles, égaux au doigt médian, ou minces, beaucoup plus longs que les doigts qui ne portent que des poils, et revêtus de plumes aplaties et piliformes.

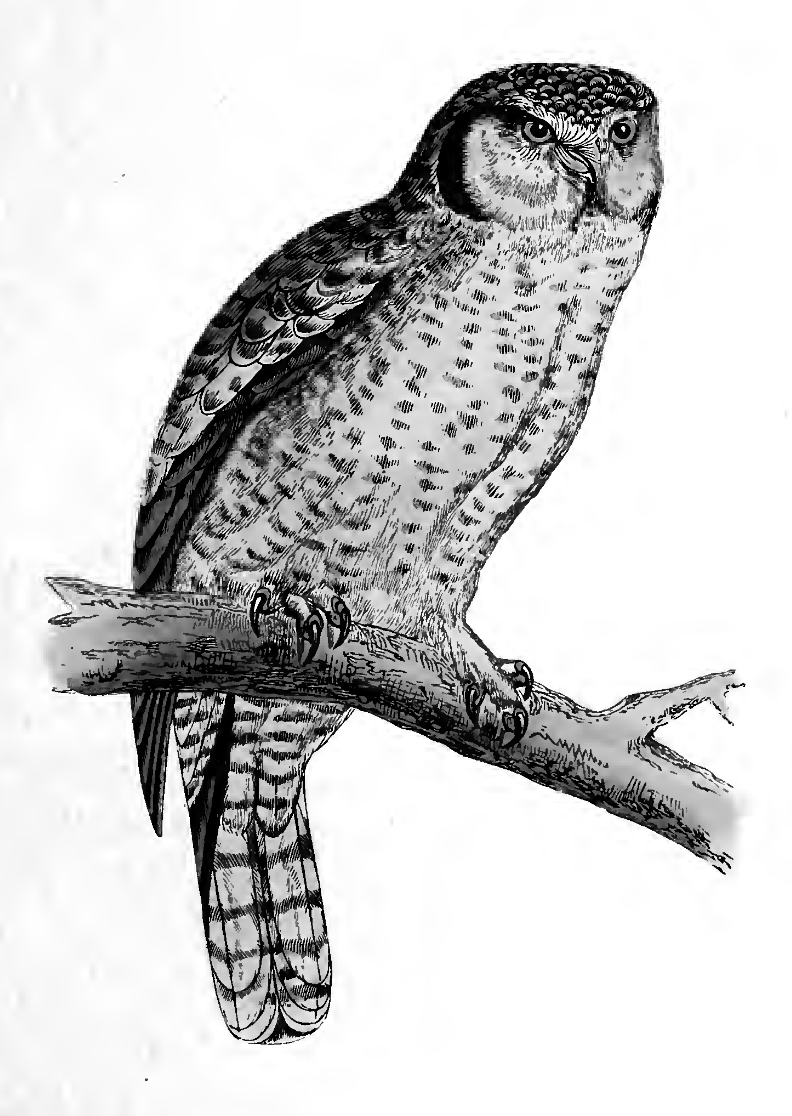
Au nombre d'une soixantaine d'espèces, les Chouettes sont répandues sur tout le globe, d'un pôle à l'autre.

Les unes habitent les rochers, les autres les ruisseaux, et plusieurs les arbres et les forêts ; ce sont celles-ci, dont la queue a le plus de développement, qui représentent, dans les Accipitres nocturnes, ce que sont les Spizaëtes dans les diurnes; aussi chassent-elles également au jour et au crépuscule.

PL. 41 — CHOUETTE CAPARACOCH.

Ulula funerea. — *Surnia funerea* (Brehm, *ex* Linn.).

Mâle adulte : en dessus, brun obscur, pointillé de blanc au front, écaillé de même couleur sur les scapulaires et au croupion; bord des rémiges secondaires et rémiges primaires sans taches; queue rayée de quatre bandes brunes; disque facial encadré, en arrière des joues, d'un large demi-cercle brun noirâtre; le reste du disque, la gorge et les tarses blanchâtres; en



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 41. — CHOUETTE CAPARACOCH — *Ulula funerea.* — *Surnea funerea.* Brehm, *ex* Linnæus. — ½ nat.





Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 42.—CHOUETTE DE L'OURAL—*Ulula Uralensis.* Keyserling et Blasius —*Ptynx uralensis.* Blyth, *ex* Pallas.—$\frac{1}{4}$ nat.

dessous, à partir de la gorge, d'un blanc terne, chaque plume marquée de taches brunes simulant des bandes régulières. Bec, iris et plante des pieds, ainsi que l'insertion des ongles, jaunes ; ceux-ci noirs. Taille : trente-huit centimètres.

C'est le type générique *Surnia* de Duméril.

Habite l'Europe septentrionale, l'Asie et l'Amérique boréales ; de passage en Allemagne, plus rarement en France.

Niche dans les trous d'arbres ; se reproduit en Laponie et dans les Monts-Ourals. Pond de deux à quatre œufs, presque globulaires, mesurant trois centimètres et demi sur trois.

Elle ne vole et ne chasse guère qu'en plein jour, ce qui, joint à la sveltesse de son corps et à l'allongement de sa queue, lui a valu le nom de Chouette-Épervière.

D'après Vieillot, qui l'a observée dans l'Amérique septentrionale, elle se nourrit de Gelinottes, de Colins et de petits oiseaux, auxquels, selon quelques auteurs, elle ajouterait des rongeurs et des insectes. D'un naturel hardi, elle ne s'épouvante point du bruit du fusil ; au contraire, elle en suit la direction et s'attache aux pas du chasseur, soit en volant au-dessus de sa tête, soit en se perchant sur un arbre voisin ; mais toujours hors la portée de l'arme à feu. Si celui-ci tue un gibier, elle lui ravit souvent sa proie au moment où il va la ramasser. Cette témérité cause parfois sa perte : il suffit de lui jeter un oiseau mort, pour l'attirer à une distance convenable, et rarement elle refuse de mordre à l'appât. Les Naturels, qui la recherchent comme un mets très délicat, usent toujours de ce stratagème pour se la procurer.

PL. 42. — CHOUETTE DE L'OURAL.

Ulula uralensis (Keys. et Blas.). — *Ptynx uralensis* (Blyth, *ex* Pall.).

Mâle adulte : fond du plumage en entier d'un blanc sale, largement moucheté en dessus et flamméché en dessous de brun sombre ; ailes et queue barrées de quatre à cinq larges

bandes du même brun ; disque facial d'un blanc grisâtre, encadré d'une bordure de petites plumes gauffrées, tiquetées de noir et de blanc, doigts zébrés de roussâtre. Bec, iris, et plante des pieds jaunes; ongles noirs. Taille : cinquante-sept centimètres.

Habite les régions arctiques, dans la Laponie, le nord de la Suède et de la Russie ; assez commune en Livonie et en Hongrie ; rare dans les parties orientales de l'Allemagne.

Niche dans les trous des arbres et dans les fentes des rochers. Pond deux ou trois œufs presque sphériques.

Cette grande Chouette est du nombre de celles qui poursuivent leur proie le jour ; elle chasse de la même manière que les Busards ; mais on la voit rarement sortir des forêts avant le déclin du jour ou lorsque le temps est couvert ; les lieux ombrageux sont ceux où elle a coutume d'exercer ses rapines, Naumann dit qu'elle est agitée et prompte dans ses mouvements, et que son vol est plus bruyant que celui des Chouettes demi nocturnes. Le nom de Chouette accipitrine lui conviendrait également, à la façon dont elle vole et poursuit sa proie. Des souris et des campagnols, des rats, des hamsters forment sa nourriture habituelle ; mais elle livre aussi la guerre aux petits oiseaux, aux jeunes Coqs de bruyère et aux jeunes Lagopèdes, et poursuit également les lièvres et les lapins.

PL. 43. — CHOUETTE HARFANG.

Ulula nyctea. — *Surnia nyctea* (Keys. et Blas., *ex* Linn.).

Mâle adulte : en entier d'un blanc de neige, sauf quelques taches de brun noirâtre en forme de flèche sur chaque plume du bas ventre. Bec et ongles noirs ; iris jaune. Taille : cinquante-quatre centimètres.

Femelle : presque entièrement d'un blanc grisâtre, excepté la face, les côtés du cou et les pieds qui sont blancs ; toutes les plumes, des pieds à la tête, largement écaillées de noir.

Habite les régions du cercle arctique ; commune en Islande,



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur Paris.

Pl. 43. — CHOUETTE HARFANG — *Ulula nyctea.* — *Surnia nyctea.* Keyserling et Blasius, *ex* Linnæus. — ¼ nat.

dans les îles Shetland, rare aux Orcades; se montre quelquefois dans le nord de l'Allemagne, et paraît très accidentellement en Hollande; se trouve en grand nombre à Terre-Neuve, à la baie d'Hudson et au Groënland.

Niche sur les rochers ou sur les vieux pins, dans les lieux éloignés des habitations. Pond deux œufs qui mesurent cinq centimètres sur quatre.

Quand elle descend des régions polaires vers le sud, surtout à la traversée d'un bras de mer ou d'un lac, la fatigue du voyage la force quelquefois de s'arrêter sur les vergues d'un navire, où il devient alors facile de la prendre.

La Chouette Harfang, dit le docteur J. Franklin, limite surtout ses excursions aux contrées les plus désertes et les plus désolées du nord. Là, au milieu des neiges éternelles, elle passe une vie solitaire. Quand elle atteint tout son développement, son plumage, nous le répétons, est d'un blanc neigeux et éblouissant. Son manteau est admirablement assorti, pour la couleur et pour l'épaisseur de l'étoffe, aux contrées dans lesquelles la nature a placé son existence. Durant les trois mois d'été, dans ces régions inhospitalières, la température ne s'élève guère au-dessus du degré de congélation de l'eau, et pendant tout le reste de l'année elle descend beaucoup au-dessous. N'était, par conséquent, la masse de duvet et de plumes dont le corps de l'oiseau est enveloppé, ce Rapace nocturne mourrait, condamné par l'intensité du froid. Mais, tel qu'il est, il n'a rien à craindre; car, à l'exception de la pointe de son bec et des extrémités de ses serres noires, aucune partie de son individu n'est exposée aux injures de l'atmosphère. N'était, non plus, sa couleur qui, comme le Lagopède, le rend invisible, blanc dans le blanc, lorsqu'il plane silencieusement dans le désert de neige, le lièvre et les autres animaux dont il fait sa proie découvriraient son approche et se prépareraient à la fuite.

Comme on le pense bien, les habitudes de cette Chouette du nord sont très peu connues, car elle se dérobe généralement aux observations de l'homme. Un couple de ces oiseaux fut pourtant

tué, dans le Northumberland, durant le rude hiver de 1823. Deux ou trois jours avant qu'on les abattît d'un coup de feu, ces Chouettes avaient été observées dans les rochers d'une contrée sauvage et marécageuse. Tantôt posées sur la neige, tantôt immobiles sur une grande pierre solitaire qui déchirait ce pâle linceul de la nature, elles pouvaient guetter et saisir leur proie, sans qu'aucun contraste de couleur les dénonçât à l'œil de leurs victimes.

Le capitaine sir Edward Parry, qui passa plusieurs mois dans le voisinage de la Chouette Harfang, trouva plusieurs de ces oiseaux morts sans blessures. On a conclu que ces oiseaux périssent souvent faute de nourriture. L'avidité qu'ils mettent à partager le butin des chasseurs de fourrures et à emporter, eux présents, le produit ou le rebut de leur chasse, est une preuve que ces Chouettes souffrent quelquefois cruellement de la faim. Des voyageurs qui ont parcouru les régions du nord assurent que ces oiseaux montent la garde sur quelque grand arbre, ou sur quelque rocher à pic, et qu'au moment où le gibier est tué d'un coup de fusil, les Harfangs descendent : fondant alors, comme l'espèce précédente, avec une rapidité extrême, elles s'emparent de la proie avant que le chasseur ait eu le temps de la mettre dans sa carnassière.

Cependant, si cette Chouette est souvent condamnée à de longs jeûnes, elle s'en dédommage en automne, lors de la migration des animaux qui vont du nord au sud ; elle vit alors dans l'abondance.

Elle passe pour un objet de culte et de vénération chez plusieurs peuples de l'Asie et de l'Amérique.

PL. 44. — CHOUETTE LAPONE.

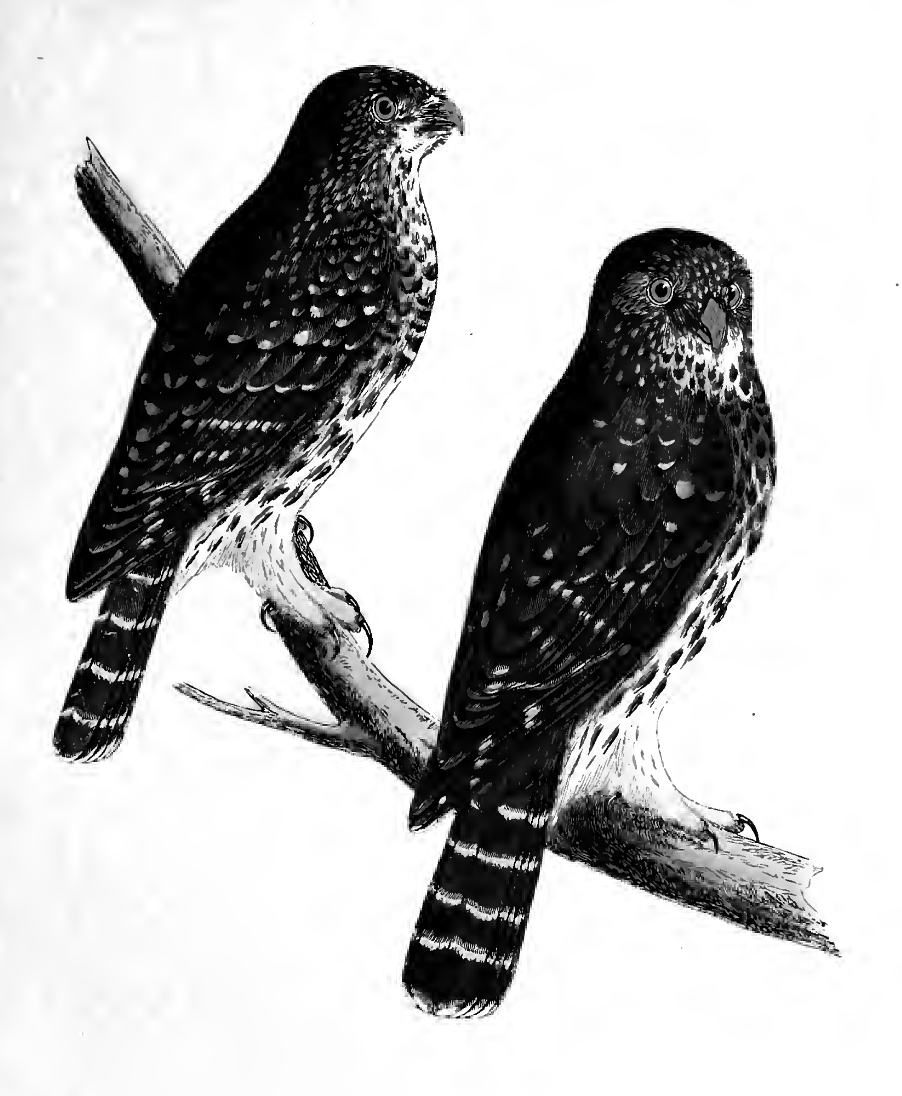
Ulula lapponica (Lesson, *ex* Retzius).

Mâle adulte : tout le corps, en dessus et en dessous, d'un blanc grisâtre, finement vermiculé derrière le cou, sur le dos, les sca-



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 44. — CHOUETTE LAPONE — *Ulula lapponica.* Lesson, *ex* Retzius. — ½ nat.



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 45. — CHOUETTE CHEVÊCHETTE — *Ulula passerina.* O. Des Murs. — *Glaucidium passerinum.* Boïé. — ½ nat.

pulaires et la queue de zig-zags bruns et roux entremêlés, dessinant sur cette dernière six à sept bandes roussâtres ; gorge, cou, poitrine et abdomen blanchâtres, chaque plume écaillée de brun noirâtre ; disque d'un gris bleuâtre avec neuf ou dix cercles concentriques noirâtres, augmentant de diamètre à partir de l'œil jusqu'aux bords ; rémiges secondaires d'un gris bleuâtre barré de cinq à six bandes noirâtres ; primaires brunes bordées de noir. Bec et iris jaunes ; ongles noirs. Taille : soixante et un centimètres.

Habite le nord de l'Europe et de l'Asie ; se trouve en Laponie et au Groënland.

Fréquente les grandes forêts, où elle établit sur les arbres un nid à claire-voie comme celui des Ramiers.

Se nourrit de mammifères et d'oiseaux. De même que la Chouette Harfang, si elle a ses moments d'abstinence forcés, elle s'en dédommage à l'automne. Ainsi, lors de l'immense migration des Lemmings, elle devient si difficile et si délicate qu'elle ne mange plus que le foie et le cœur de ces animaux.

C'est la plus grande de toutes les Chouettes.

PL. 45. — CHOUETTE CHEVÊCHETTE.

Ulula passerina (O. des Murs). — *Glaucidium passerinum* (Boïé).

Mâle adulte : en dessus, brun noirâtre glacé de cendré, pointillé de blanc sur le front, la tête et le derrière du cou, ces taches plus larges sur les scapulaires où elles forment en outre croissant au bord de chaque plume, avec deux lignes de points ronds sur les rémiges secondaires, et quelques autres au bord des primaires ; queue rayée en travers de quatre bandes également blanches et terminées de blanc ; en dessous, blanche, demi-collier de taches en forme de larmes à la gorge ; poitrine écaillée et ventre flamméché de même couleur ; tarses et pieds, emplumés jusqu'aux ongles, blancs. Bec et iris jaunes ; ongles noirs. Taille : seize centimètres.

C'est le type du groupe générique *Glaucidium* de Boïé.

Malgré son extrême petitesse, qui fait contraste avec la gigantesque Chouette Lapone, elle n'en figure pas moins à la suite pour l'allongement relatif de sa queue et ses habitudes diurnes.

Habite l'Europe orientale et l'Asie septentrionale ; commune en Laponie ; très rare en Allemagne, en Suisse et en Savoie.

Niche dans les cavités naturelles des sapins qui tombent en pourriture, ou dans les fentes des rochers. Pond de cinq à six œufs, mesurant quatre centimètres sur trois.

A peine aussi grosse qu'une Alouette, la Chevêchette est un petit oiseau aussi comique que charmant, selon les expressions de M. de Tschudi ; sa tête, plutôt aplatie qu'arrondie, a quelque chose de celle des Faucons ; elle a les allures plus vives que les autres Chouettes ; elle vole avec légèreté et rapidité.

Elle se nourrit de souris et de sauterelles qu'elle cherche parmi les taillis, de papillons nocturnes et de Chauves-Souris qu'elle poursuit au vol sur la lisière des bois, dès le crépuscule du soir et au moment où les Grives rentrent dans l'épaisseur des forêts, pour y chercher leur refuge de nuit. Aussi lui arrive-t-il quelquefois, en Savoie, d'être tuée par méprise par les braconniers qui vont, en automne, à l'affût des Grives et des Merles, à la nuit tombante, quand elle commence à se livrer à ses ébats nocturnes.

PL. 46. — CHOUETTE DE TENGMALM

Ulula Tengmalmi (O. des Murs).

Mâle adulte : en dessus, d'un brun roux noirâtre, avec quelques taches rondes, blanches, plus larges à l'épaule, formant de petits points sur la tête et le cou, des bandes interrompues sur les ailes, et quatre raies transversales sur la queue, qui est courte et presque étagée ; disque facial bien dessiné, de couleur cendré clair, régulièrement encadré par le brun de la tête, au sommet, et à la base par un collier brun et écaillé de fauve ;



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 46. { CHOUETTE DE TENGMALM — *Ulula Tengmalmi.* O. Des Murs. — ½ nat.
CHOUETTE CHEVÊCHE — *Ulula minor.* O. Des Murs. — ¼ nat.

tour des yeux noir ; en dessous, d'un blanc grisâtre, chaque plume marquée faiblement de brun clair ; tarses et pieds, emplumés jusqu'aux ongles, d'un blanc fauve. Bec et iris jaunes ; ongles noirs. Taille : vingt et un centimètres.

C'est le type du groupe générique *Nyctale* de Ch. Bonaparte, groupe renfermant quatre espèces, dont trois de l'Amérique septentrionale.

Habite l'Europe et l'Asie septentrionales, en Norwège et en Russie ; se trouve aussi dans quelques parties boisées de l'Allemagne, dans les Alpes suisses, en Savoie ; et, en France, dans les Vosges et dans les Basses-Alpes ; se voit dans le nord de l'Italie, jamais en Hollande,

Niche dans les trous de vieux sapins, dans les crevasses de rochers, parfois même dans les masures. Pond de cinq à sept œufs, qui mesurent trois centimètres sur deux et demi.

D'après M. de Tschudi, la Tengmalm est particulièrement commune dans les bois de sapins des Grisons, et n'est pas rare dans les Alpes centrales. Chaque année, elle niche sur le Saint-Gothard ; dans la vallée d'Urseren, on a trouvé une fois, dans une excavation de rochers, sept œufs de cet oiseau, nombre que n'atteint dans sa ponte aucun autre oiseau de proie ; et il faut croire que le cas n'est pas aussi rare qu'on le suppose, puisque Hardy, de Dieppe, en a reçu dans le temps, de M. Martin, une nichée qui en renfermait également sept. Dans le Klænthal, au pays de Glaris, on prit une fois huit de ces Chouettes dans une écurie ; ce fait prouverait, quoi qu'en dise M. Bailly, qu'elle habite aussi les masures. Dans le Jura, elle passe pour une rareté.

M. Bailly dit qu'elle n'est pas rare en Savoie, suivant les localités, et qu'elle y reste pendant toute l'année. Elle n'aime que la solitude dans les bois épais des montagnes, surtout les plus anciens de sapins, de pins et de mélèzes, qui lui procurent le plus de vieux arbres perforés, propres à la cacher pendant le jour et à recevoir sa couvée. Elle y fait, surtout quand elle a des petits à nourrir, une grande consommation de Becs-Fins, de Roitelets et de Mésanges, qui abondent ordinairement dans les

grands bois noirs de ces contrées. Elle se montre donc, sous ce rapport, véritablement accipitrine, dans toute l'acception du mot, ainsi que la dénommait Pallas.

A l'époque de la pariade, elle fait entendre un cri qui a quelque rapport avec celui de la chèvre; ce qui lui a valu, dans les environs de Barcelonnette, le nom de *Chèvre sauvage*.

Sa nourriture se compose en grande partie de campagnols et de mulots, qu'elle cherche dans les clairières et sur les lisières des bois. Dans la chasse qu'elle leur fait, elle devient quelquefois victime de son naturel rapace, en se prenant d'une façon assez singulière aux pièges que les pâtres et les habitants de la campagne dressent aux Grives et aux Merles. Les fruits et les baies, que l'on place dans ces pièges comme appât, y attirent les mulots et les campagnols. Or, il est à croire que c'est pendant que l'un de ces mammifères se repaît de ces fruits, que la Chouette Tengmalm, qui le guettait peut-être, fond dessus et contribue à détendre le piège qui s'abat en même temps et sur elle et sur la proie qu'elle convoitait. La plupart des sujets que s'est procurés l'abbé Caire, à qui l'on doit ces renseignements, ont toujours été pris de la sorte.

Cette Chouette offre cette particularité, de joindre à son alimentation les mollusques terrestres. C'est ainsi qu'elle se nourrit non seulement d'insectes, surtout de carabiques, de sauterelles, de sphinxs, de phalènes et d'autres gros papillons crépusculaires et nocturnes, mais en outre de lézards et de limaces qu'elle cherche à terre, parmi les herbes, les buissons et les pierres. Quand elle ne trouve pas sa subsistance dans les bois, elle en sort, vers le milieu du crépuscule, pour se répandre dans les champs, les prairies et les marécages, où elle vit, en outre, de petites Grenouilles et de leur frai, de musaraignes et de mollusques terrestres auxquels viennent s'ajouter les petits oiseaux qu'elle trouve endormis.

Elle s'habitue assez facilement à l'état domestique et paraît avoir le naturel très doux et l'humeur joviale. M. Bailly raconte que M. Thabuis en nourrissait une à Moutiers, en 1852, qui pré-

férait à la viande crue les hélices *pomatiques* et *de jardin* ainsi que divers autres mollusques de terre.

PL. 46. — CHOUETTE CHEVÊCHE.

Ulula minor (O. des Murs). — *Noctua minor* (Briss.).

Mâle adulte : en dessus, brun roussâtre lavé de gris, varié de taches blanches ponctuées sur la tête, arrondies sur le dos et les scapulaires, où elles occupent l'extrémité des plumes, figurant un miroir de trois bandes sur les rémiges secondaires, et bordant le côté externe des primaires qui atteignent presque l'extrémité de la queue ; celle-ci, qui est courte et carrée, barrée de trois bandes blanches ; disque facial à fond blanc grisâtre, nuancé de fauve au sommet, avec un cercle également fauve sous les yeux ; en dessous, blanc sale, écaillé et strié largement de brun clair ; tarses et pieds, emplumés seulement jusqu'à la dernière articulation, d'un blanc grisâtre. Bec, iris et les trois squamelles de la dernière phalange des doigts, jaunes, ongles noirs. Taille : vingt-quatre centimètres.

C'est le type du groupe générique *Noctua* de Savigny.

Habite l'Europe, l'Asie occidentale et l'Afrique ; commune partout, en France, en Allemagne, en Hollande et en Savoie ; rare en Suisse.

Se tient rarement dans les bois. Son domicile ordinaire est dans les masures écartées des lieux peuplés, dans les carrières, dans les ruines des anciens édifices abandonnés, dans les vastes hangars des églises et des couvents; aussi est-elle un des hôtes les plus fidèles de nos ruines de Saint-Jean. C'est là qu'elle passe la plus grande partie de sa vie, c'est là qu'elle s'apparie aussitôt après le froid et qu'elle se propage ; elle pond quatre à cinq œufs, qui mesurent trois centimètres sur deux et demi.

En Afrique, d'après Loche, elle niche dans les trous des rochers et des berges des rivières.

Elle n'est absolument pas, ainsi que l'observe Buffon, oiseau de nuit; elle voit, pendant le jour, beaucoup mieux que la plu-

part des autres Accipitres nocturnes. C'est ce qui fait qu'on la voit souvent s'exercer à la chasse des Hirondelles et des autres petits oiseaux, quoique assez infructueusement, car il est rare qu'elle en prenne. Elle réussit mieux avec les souris et les petits mulots, qu'elle ne peut avaler entiers et qu'elle déchire avec le bec et les ongles; elle plume aussi très proprement les oiseaux avant de les manger. Bechstein dit avoir trouvé, dans les restes indigestes dont elle décharge son estomac, une assez grande quantité de noyaux de fruits du cornouiller sanguin, ce qui démontrerait qu'à l'occasion elle se nourrit de baies.

Lui arriverait-il quelquefois de faire la chasse aux lapereaux? Nous ne saurions l'affirmer. Mais nous tenons de la bouche même d'un de nos amis, M. Henri Fergon, très grand chasseur et bon observateur, qu'un jour il vit une Chouette Chevêche sortir d'un terrier à lapins, à la détonation de son coup de fusil. Il n'est guère probable cependant qu'elle y nichait.

Elle fait de temps en temps résonner les échos de sa voix, qui est moins sourde que celle de la plupart des autres Chouettes. Chaque cri prononce ordinairement les mots de *hême* ou *edme*, répétés plusieurs fois de suite, par intervalle de deux ou trois secondes, et de la même manière qu'un homme en appelle un autre. Ces cris, distinctement articulés d'une voix forte, au milieu des ténèbres et pendant le silence de la nuit, ne manquent pas de causer aussi de grandes frayeurs aux personnes qui ont la faiblesse de croire aux revenants, surtout quand, à l'époque de l'amour, cette Chouette associe à ces derniers cris une sorte de soupir langoureux qui lui est particulier en cette saison.

En général, elle se nourrit de petits oiseaux, de souris, de musaraignes, de gros insectes, notamment d'orthoptères, de sauterelles et de grillons, puis de petits reptiles, surtout du lézard de murailles et de la salamandre tachetée; enfin de petites grenouilles, de leur frai, et assez rarement de cadavres et d'objets immondes.

Elle s'élève et se prive facilement, surtout quand on se la procure très jeune.



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl 47. — CHOUETTE HULOTTE, OU CHAT-HUANT *Ulula aluco.* Keyserling et Blasius, *ex* Linnæus. — ¼ nat.

PL. 47. — CHOUETTE HULOTTE ou CHAT-HUANT.

Ulula aluco (Keys. et Blas., *ex* Linn.).

Mâle adulte : en dessus, brun foncé roussâtre, marqué sur chaque plume de brun noirâtre, surtout au rachis ; les six dernières des scapulaires blanches dans leur moitié externe, et formant miroir; grandes rémiges avec trois ou quatre bandes brunes portant le même vermiculé que le reste du plumage ; mêmes bandes sur les rectrices, se reproduisant plus étroites en dessous mais sans vermiculé, sur un fond blanchâtre ; disque facial fauve clair au sommet ; plus foncé au-dessous des yeux, avec cinq ou six cercles concentriques grisâtres; en dessous, ventre de biche clair, chaque plume flammée de roux, portant de chaque côté de son rachis noir de petites stries de même couleur, en forme de dentelures; région anale, tarses et doigts blancs. Bec et les deux squamelles digitales jaunes ; iris d'un brun à reflet bleuâtre. Taille : quarante centimètres.

Habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique, où elle est commune à peu près partout. Niche indifféremment dans les trous d'arbres et dans ceux des ruines et des vieux murs. Pond de quatre à cinq œufs mesurant quatre centimètres et demi sur quatre. Elle s'approprie au besoin les nids délaissés par les Buses, par les Corbeaux et les Corneilles, les Pies et par les écureuils.

C'est de toutes les Chouettes, dit M. Bailly, celle qui est partout la plus répandue dans les montagnes, en Savoie ; elle semble avoir cependant une certaine préférence pour les vieilles forêts bien boisées de la plaine, et s'élève assez haut dans les Alpes. Elle se trouve dans toutes les forêts de la France ; et le fait est que c'est celle que les chasseurs rencontrent le plus fréquemment dans les bois. Elle s'y cache pendant tout le jour dans des creux d'arbres ; quelquefois, elle reste tapie, surtout aux belles journées de l'été, sur un tronc entouré de branches ombreuses.

Sur la fin de l'été, c'est-à-dire après l'éducation des petits, la

Hulotte vit solitairement par les bois, par les taillis des lieux frais et humides, où elle trouve aisément des reptiles, des grenouilles et des insectes pour vivre. C'est dans ces dernières localités que les chiens la forcent souvent, en chassant la Bécasse, à prendre le vol en plein jour. Elle cause ainsi des surprises aux chasseurs qui, croyant voir lever une Bécasse, s'empressent de la tirer. Cependant son vol, large et léger, qui n'est pas même, à ses premiers élans, accompagné du battement d'aile bruyant de cette dernière, devrait faire de suite reconnaître que c'est une Hulotte ou toute autre Chouette qui vient de s'élever. On s'épargnerait souvent par là de fusiller des oiseaux nocturnes que l'on devrait, au contraire, protéger, au point de faciliter leur multiplication, puisqu'ils sont du nombre des oiseaux destinés à purger les champs, les jardins, les greniers, d'une infinité de petits mammifères très nuisibles à l'agriculture, ainsi que nous le démontrerons à la fin de cet article.

La Hulotte vit d'insectes de divers genres, spécialement de sauterelles et de grillons, de reptiles, de grenouilles, de poissons et de leur frai, de rats, de musaraignes, de campagnols, de taupes, de petits oiseaux et, très accessoirement, de cadavres d'insectes et de faibles animaux. Lorsque la chasse de sa campagne ne lui produit rien, elle vient dans les granges y chercher des souris et des rats. Elle retourne au bois de grand matin, à l'heure de la rentrée des lièvres, car, vigoureuse comme elle l'est, elle ose attaquer les levrauts; et lorsque le besoin l'y pousse, elle remplit son estomac d'herbes, de mousse et de feuilles. On ne peut être, dit M. Bailly, ni plus vorace, ni plus accommodante.

La Hulotte est remarquable par la sonorité et le plein de sa voix; et, pour les imaginations faibles ou romanesques, elle ne peut en imposer que par l'éclat et la solennité de son retentissement, surtout s'il a lieu le soir ou la nuit. De tous les oiseaux nocturnes, ses accents sont ceux qui se rapprochent le plus du gosier humain. Le cri d'appel du mâle ressemble en effet à celui d'un homme qui en hèlerait un autre, à longs intervalles; la

femelle y répond, en imitant le timbre assez bas d'une cloche résonnant en *tremolo*, et nous avouerons notre faiblesse d'entendre et d'écouter avec plaisir cette sorte de conversation musicale. Un seul cri, chez cette Chouette, est désagréable : c'est celui que le mâle et la femelle émettent en se rejoignant, et qui reproduit le vagissement aigu d'un enfant, presque un miaulement.

La Hulotte s'apprivoise sans difficulté et se montre d'une douceur extrême. Elle n'a pas l'habitude, en domesticité, de prendre, quand on l'approche, des poses ridicules, comme plusieurs de ses congénères. Au contraire de l'Effraye qui se laisse, en captivité, quelquefois mourir de faim au milieu de l'abondance, elle sait, par de petits cris plaintifs, réclamer sa nourriture dès qu'elle lui manque, en voyant paraître la personne qui la lui donne chaque jour ; elle semble même, dit M. Bailly, vouloir exciter la pitié en faisant subir un léger trémoussement à son corps et à ses ailes.

Nous l'avons déjà dit, et nous le répéterons encore plus d'une fois : les campagnards qui détruisent les oiseaux nocturnes comprennent bien mal leurs intérêts.

M. Richardeau-Leroy, de Langlée, près Montargis, écrivait en 1856, à l'appui de cette réflexion, qu'il avait trouvé, dans la retraite d'un couple de Hulottes, en l'espace d'une année, plus de trente kilogrammes d'os de rats, de souris, de taupes et de mulots ; ce qui prouverait incontestablement que ces oiseaux sont les plus terribles ennemis des rongeurs qui ne vivent uniquement qu'aux dépens des récoltes. Un nid de Hulottes, dans une maison de cultivateurs, vaut mieux, selon lui, que dix chats.

Nous ne pouvons dissimuler cependant, pour être complet, que notre voisin de campagne, M. H. Fergon, que nous avons déjà cité, nous déclarait encore l'année dernière que, malgré nos éloges de la Hulotte, il avait trouvé, à plusieurs reprises, des débris de jeunes lapins au pied d'une vieille souche occupée par un nid de Hulottes, et que, à son grand regret, il était décidé à en purger sa propriété en les tirant à la première rencontre.

3e FAMILLE

BUBONINÉS ou DUCS. — Buboninæ.

Ils renferment, nous l'avons dit, toutes les espèces de Chouettes à aigrettes, c'est-à-dire portant sur le front, ou au-dessus des yeux, ou de chaque côté de la tête, une touffe de plumes plus ou moins allongées, qu'ils peuvent dresser ou abaisser à volonté; leurs ouvertures auriculaires sont plus ou moins grandes et protégées en avant par un opercule membraneux; le plus grand nombre enfin ont les tarses et même les doigts couverts d'un épais duvet; quelques-unes seulement ont ces parties nues et réticulées.

Composée d'une cinquantaine d'espèces, dont huit seulement connues de Brisson, Buffon, Linné et Gmelin, on a divisé cette famille en huit groupes génériques : Kétupa, Lophostrix, Ephialtes, Scops ou Petits-Ducs, Ascalaphes, Grands-Ducs, Hibous proprement dits ou Moyens-Ducs, et Brachyotes ou Hibous à courtes oreilles. Nous les réunissons tous en un seul groupe, sous le nom de Ducs.

Quelques-unes des premières nichent sur le sol et dans les herbes, ou dans des trous sous terre; d'autres dans des nids abandonnés de Pics, de Corbeaux et de Buses, dans des creux d'arbres ou des crevasses de rochers; et la plupart des grandes espèces construisent, tant bien que mal, leurs nids elles-mêmes sur les grands et vieux arbres. Quant à leur nourriture, elle est identique pour toutes, se composant exclusivement de proie vivante, et ne variant, selon leurs propres forces, que dans le volume et la taille des animaux auxquels ils font la chasse.

Au sujet de nos Buboninés, nous comprenons peu la sous-famille des Asioniens de Gerbe, dont la racine est le nom *Asio*, créé par Brisson pour les oiseaux de ce groupe. Rationnellement, et à notre sens, le nom typique de la famille doit se retrouver au moins dans l'un de ses membres. Or, dans le système de notre

savant et regretté collègue, le type *Asio* ne figure ni génériquement, ni spécifiquement, dans aucune de ses divisions; il en résulte qu'un point de repère important, pour celui qui veut s'instruire, fait absolument défaut dans son beau travail.

GROUPE GÉNÉRIQUE UNIQUE

DUC, *BUBO* (G. Cuvier).

Bec courbé dès la base, peu saillant, fortement recourbé et crochu, disque facial plus ou moins complet; aigrettes variables dans leur développement; ailes médiocres et amples, à rémiges fortement échancrées, la troisième la plus longue; queue courte et large; tarses de la longueur du doigt médian, entièrement emplumés, ainsi que les doigts; ongles crochus et acérés.

Quatre espèces seules appartiennent à l'Europe.

PL. 48. — DUC A COURTES OREILLES, ou BRACHYOTE.

Bubo brachyotus (O. des Murs).

Mâle adulte : en dessus, brun ocracé, flamméché de brun noir au centre de chaque plume, sur la tête et le derrière du cou, plus ou moins écaillé sur le dos et zébré de même sur les scapulaires, qui portent en outre cinq ou six plumes panachées de blanc; trois ou quatre bandes noires sur les rémiges et les rectrices; disque facial complet, d'un blond isabelle, cerclé de grisâtre en dedans et de brun foncé en dehors; tour des yeux largement encadré de noir; en dessous, d'un fauve isabelle, flammé de noir au milieu de chaque plume; iris jaune; bec et ongles noirs. Taille : trente-cinq centimètres.

Habite le nord de l'Europe jusqu'en Sibérie, l'Asie et l'Afrique septentrionale; de passage régulier en Angleterre, surtout en Irlande où il niche, en Hollande, en Belgique, en Suisse, où il arrive toujours du nord avec les Bécasses, en Savoie, et dans d'autres contrées de l'Europe méridionale, telles, entre autres, que la Sicile, où il est très commun l'été dans les forêts montueuses;



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 48. { DUC A COURTES OREILLES, OU BRACHYOTE — *Bubo brachyotus.* O. Des Murs. — $\frac{1}{3}$ nat.
DUC HIBOU, OU MOYEN DUC — *Bubo otus.* Savig. — $\frac{1}{2}$ nat. }

répandu partout en France, où on le trouve très fréquemment en Bourgogne, en Champagne, en Sologne et dans les montagnes de l'Auvergne.

Choisit pour retraits : les antres, les anfractuosités de rochers, les crevasses de murailles des bâtiments ruinés et solitaires, les vieux décombres situés dans le voisinage des lacs, des étangs, des torrents et des prairies marécageuses, autour desquels il se répand chaque soir pour y vivre une bonne partie de la nuit. Pond sur le gravier, sur la terre, quelquefois dans les trous ou les nids abandonnés des Corbeaux, des Cresserelles ou des Busards trois, quatre, cinq et jusqu'à six œufs, mesurant quatre centimètres sur trois.

Voilà ce que l'on sait des habitudes du Brachyote et ce qui s'en dit jusqu'à ce jour, particulièrement par M. Bailly.

Mais ce qu'on semble ne pas savoir, ou qu'on oublie de dire, c'est d'abord qu'il est positif qu'il niche souvent à terre. M. Marchand, de Chartres, rapporte qu'un faucheur lui remit, en juin 1838, une femelle et six œufs ; le nid était à terre dans un champ de luzerne. Il est vrai que c'était en pleine Beauce.

C'est ensuite qu'il est une particularité plus curieuse et plus caractéristique, qui est toujours passée inaperçue, quoique publiée depuis longtemps, et sur laquelle les livres d'ornithologie sont restés muets : c'est celle relative à une autre habitude qu'aurait ce Hibou, peut-être aussi suivant les localités, de nicher dans des trous sous terre; ce qui le rend aussi remarquable par ses mœurs, presque exclusivement terrestres, que par ses facultés tout autant diurnes que nocturnes.

C'est le capitaine Portloch qui a fait connaître, en 1838, dans l'*Écho du monde savant*, cette particularité observée en 1837 par le capitaine anglais Neely, au cours de ses travaux pour la carte d'Islande.

La pointe de Magilligan, qui forme le rivage de Derry, à l'embouchure du Long-Foyle dans la mer, est semée à son extrémité de nombreuses collines, ou dunes de sables, où les lapins creusent des terriers, et où les oiseaux aquatiques font leurs nids, comme

dans d'autres localités semblables. Mais ici, les terriers sont habités par un nouvel occupant, qui est le Duc ou Hibou Brachyote. Les individus de cette espèce apparaissent régulièrement à l'automne. et alors on les aperçoit à l'entrée des terriers, au fond desquels ils se réfugient quand on les inquiète.

Le capitaine Portloch, ayant donné quelque attention à ce fait, a pu, dans diverses circonstances, en constater l'authenticité.

D'un autre côté, le docteur Allain-Labouysse, en 1852, dans son énumération des oiseaux qui se trouvent en Algérie, s'exprime ainsi, en citant le Brachyote :

« Dans les rochers d'Orléansville, on rencontre cette espèce de Chouette qui vit en compagnie dans les terriers. Pendant le jour, on en trouve quelquefois qui sont groupées autour de leurs habitations ; mais elles disparaissent immédiatement sous terre à l'approche du danger. »

De toute manière, il paraît démontré par ces observations que, soit pour s'y retirer simplement, soit pour y nicher, le Brachyote habite des terriers creusés par d'autres animaux, ce dont aucun ouvrage n'a encore parlé.

Le fait, après tout, n'a rien, dans le sous-ordre des Accipitres nocturnes, d'exceptionnel pour le Brachyote, qui se trouve par cela même en communauté d'habitudes avec d'autres espèces étrangères, notamment la Chouette à clapier, la Chouette de Saint-Domingue et la Chouette Hypogée, qui en a reçu son nom, lesquelles, dans l'Amérique du Sud, habitent et nichent exclusivement en terre, dans les terriers des mammifères spermophiles, des tatous, des armadilles et des viscaches ; et, en Californie, dans les terriers des marmottes et du grand écureuil terrestre, ou souslik à treize raies.

De même que la Hulotte, et plus fréquemment qu'elle, le Brachyote aime à se fourrer et à fourrager dans les herbes.

PL. 48. — DUC HIBOU, ou MOYEN DUC.

Bubo otus (Savigny).

Mâle adulte : en dessus, brun jaunâtre grivelé et marbré de brun, de gris et de roux; cinq ou six des scapulaires panachées de gris; bord externe des grandes rémiges d'un fauve roussâtre, sans taches dans leur première moitié, portant, ainsi que les rectrices, quatre à cinq bandes noirâtres ; disque facial fauve clair uniforme, tour des yeux noir; en dessous, d'un blanc presque jaunâtre lavé de fauve clair, flamméché de noir largement espacé, chaque flammèche déchiquetée gris noirâtre en travers de ses bords; iris et plante des pieds jaunes; bec et ongles noirs. Taille : trente-cinq centimètres.

Habite l'Europe et l'Asie, où l'a rencontré Belon, l'Afrique; commun partout et sédentaire en France, en Allemagne, en Belgique et en Sicile.

Niche et se retire ordinairement dans les cavernes des rochers, dans les vieux bâtiments ruinés, dans le creux des vieux arbres, dans les forêts en montagnes et jamais dans les plaines; et le plus ordinairement dans les nids abandonnés de Corbeaux, de Pigeons, de Pies, de Buses et d'écureuils. Pond de quatre à cinq œufs, mesurant près de quatre centimètres et demi sur trois et demi.

« Ces oiseaux, dit Buffon, se donnent rarement la peine de faire un nid ou se l'épargnent en entier, car tous les œufs et les petits qu'on m'a apportés ont toujours été trouvés dans des nids étrangers, souvent dans des nids de Pies qui, comme l'on sait, abandonnent chaque année leur nid pour en faire un nouveau; quelquefois dans des nids de Buses; mais jamais on n'a pu me trouver un nid construit par un Hibou. »

Notre Hibou commun a des habitudes bien différentes de celles du Brachyote. S'il vit en été dans les forêts les plus touffues, l'hiver il rôde autour des habitations; il fréquente nos granges et nos hangars. A l'approche du crépuscule, ces oiseaux

s'élancent de l'endroit où ils perchent et battent les champs, les plaines, les haies, avec l'exactitude d'un chien d'arrêt. On les voit fondre de temps en temps, avec une rapidité de vol et une sûreté de coup d'œil extraordinaires, sur leur gibier qu'ils saisissent et qu'ils dévorent à la fois; ils ne prennent même point la peine de le déchirer avec leurs griffes. Si pourtant ils ont des petits, ils emportent la proie dans leurs serres, et leur adresse, dans ce cas, dit le docteur Franklin, mérite des éloges. Cette proie consiste en souris : or, aussi longtemps qu'ils tiennent la souris, ces oiseaux ne peuvent évidemment pas se servir de leurs pattes pour se tenir sur les tuiles, ou pour approcher de leurs retraites. En conséquence, avant de s'abattre tout à fait, ils se perchent sur la partie la plus saillante du toit, et là, ils se déchargent de leur fardeau qu'ils prennent dans leur bec, puis ils continuent à voler vers leur nid.

Le Moyen-Duc paraît avoir des mœurs sociables comme la Brachyote. Aux mois de mars et d'avril, et en automne, on le voit souvent par petites bandes de six à quatorze individus perchés sur des arbres ou des troncs de saules, et qui, lorsqu'on les disperse, ne tardent pas à se former de nouveau.

Les oiseleurs s'en servent de préférence aux autres espèces pour la chasse à la pipée.

PL. 49. — GRAND-DUC.

Bubo maximus (Flemm., *ex* Sibbald).

Mâle adulte : en dessus, brun roussâtre, foncé surtout à la tête, marbré et zébré de noir et de gris, principalement au bord des scapulaires; rémiges et rectrices barrées de noirâtre; disque facial d'un gris fauve tournant au noirâtre des deux côtés du bec; en dessous, gorge blanche, tout le reste d'un roux jaunâtre clair, rehaussé de longues flammèches espacées, d'un roux noir et comme déchiquetées sur leurs bords; tarses et doigts roux clair grivelé de gris; iris jaune orange vif; bec et ongles noirs. Taille : soixante centimètres.



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 49. — GRAND DUC. *Bubo maximus.* Fleming, *ex* Sibbald. — $\frac{1}{4}$ nat.

Type du groupe générique *Bubo* de G. Cuvier.

C'est le plus grand des Rapaces nocturnes d'Europe.

Habite l'Europe et l'Asie septentrionale; très commun, dans les grandes forêts montueuses, en Hongrie, en Russie, en Allemagne et en Suisse; moins commun en Angleterre, en France et trois en Savoie; jamais en Hollande.

Niche dans les creux des rochers, dans les vieux châteaux et les fentes des masures; son nid, quand il en fait un, est de un mètre de diamètre, garni de foin et de mousse. Pond de deux à œufs, mesurant six centimètres et demi sur cinq.

Le Grand-Duc n'habite que les endroits les plus déserts et les plus écartés, et se tient de préférence dans les gorges des montagnes à parois verticales, dans les fourrés impénétrables, ou dans ces tours en ruines, cachées sous l'ombre de grands arbres, qui sont si nombreuses en Suisse, dit M. de Tschudi, dans le canton des Grisons. Pendant le jour, il ne prend le vol que lorsqu'il est surpris, reste tapi au plus épais du feuillage des vieux arbres touffus, ou dans les fissures des rochers, de sorte qu'il est très difficile à découvrir.

Son cri, caverneux et rauque, interrompu de temps en temps par un autre strident, produit sur celui qui l'entend une profonde impression de terreur. Au mois d'avril, au moment ou les Grands-Ducs se recherchent, ce cri a quelque chose de plus sauvage encore et ressemble aux clameurs enrouées d'un homme. Et il ne faut pas s'étonner si cet affreux concert sortant la nuit du fond de gorges sauvages, ou retentissant dans les escarpements des montagnes, a pu donner lieu à des légendes et être attribué au sabat des sorcières, ou aux esprits des chasseurs noirs. Le rugissement du lion, selon M. de Tschudi, les cris de rage du loup affamé ne sont pas plus effrayants que ce cri du Grand-Duc, qu'il accompagne des claquements de son bec.

Au crépuscule, les Grands-Ducs se mettent en chasse; leur vol est bas, calme, silencieux et lent. Ils poursuivent les souris, les serpents, les grenouilles et autres reptiles; attaquent les Gelinottes, les Coqs de Bruyère, les Canards sauvages, les

lièvres, les Geais, et surtout les Corneilles, qu'ils surprennent la nuit sur les arbres et même sur les toits. Ils avalent les petits animaux tout entiers et, s'ils sont trop grands, ils leur broyent les os entre les mandibules puissantes de leur bec, avant de les manger. Lorsqu'il a fait sa proie d'un oiseau de forte taille, le Grand-Duc lui arrache la tête et les plus longues plumes, le déchire et l'avale par morceaux, sans se soucier des os qu'il rejette plus tard entourés des plumes ou des poils. On a même découvert, dans l'estomac d'un de ces oiseaux de proie, un morceau de hérisson garni encore de ses piquants. En hiver, le Grand-Duc vit aussi d'animaux morts.

C'est à tort qu'on a cru que le Grand-Duc ne voyait pas de jour ; il distingue parfaitement les objets, et ne ferme les yeux que lorsqu'il est subitement frappé par une lumière trop vive. Pendant le jour, sa prudence est extrême, de sorte qu'il est très difficile à atteindre. Contrairement à la plupart des autres oiseaux de proie nocturnes, il mange aussi de jour, surtout en captivité, s'élance du fond de sa cage sur les petits oiseaux qu'on lui présente et les dévore. Il ne boit presque jamais.

On obtient, du reste, de cet oiseau en domesticité, beaucoup plus d'agrément que l'on ne serait en droit d'en attendre. Il sort de la maison de ses maîtres et va se fixer tout près, sur le haut d'une cheminée ou au milieu des branches d'un arbre touffu ; puis il revient chaque fois qu'on l'appelle par le nom auquel on l'habitue, et quand il veut manger. M. Bailly en a vu un, en 1853, à Chambéry, chez M. Loche, qui était élevé avec un soin tout particulier, et qui offrait depuis plusieurs années tous ces avantages à son maître.

Et cependant M. Degland dit en avoir nourri un pendant longtemps qu'il n'a pu parvenir à rendre familier, quoiqu'il fût dans un milieu où il voyait sans cesse aller et venir les domestiques et les enfants. Probablement qu'il avait été pris trop vieux.

On comprend qu'on ait cherché à utiliser la force et la valeur de ce Rapace, ainsi que l'antipathie qu'il inspire aux autres oiseaux, pour les attaquer de vive force, ou pour les attirer dans des



Des Murs, Les Oiseaux de Proie. J. Rothschild, Éditeur, Paris.

Pl. 50. — PETIT DUC D'EUROPE — *Bubo Scops.* Boïé, *ex* Linnæus. — $\frac{1}{3}$ nat.

pièges dont il devient le principal instrument. Aussi, l'ancienne fauconnerie ne s'en est-elle pas fait faute.

PL. 50. — PETIT-DUC D'EUROPE.

Bubo scops (Boïé, *ex* Linn.).

Mâle adulte : en dessus, roux brunâtre, vermiculé de noir et de fauve ; les plumes les plus externes des scapulaires formant un miroir longitudinal fauve très clair, bordées en écailles de noir et de brun ; rémiges échancrées seulement au dernier tiers de leur longueur ; queue de même que le dos, avec cinq ou six bandes transversales, zébrées de brun ; disque facial fauve au haut des yeux, grisâtre au bas ; en dessous, fauve, strié longitudinalement de noir et de grisâtre et finement marbré de brun ; iris, doigts et plante des pieds jaunes ; bec et ongles noirs. Taille : de dix-huit à vingt centimètres.

C'est le type du groupe générique *Scops* de Savigny.

Habite temporairement les diverses parties de l'Europe où il se fixe, l'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale ; sédentaire en Sardaigne, plus que rare en Angleterre, en Suède et en Hollande.

Niche dans les fentes des rochers, dans les trous de murs et de vieux arbres, dans les amas de pierres rocheuses. Pond de trois à quatre œufs, mesurant trois centimètres et demi sur deux et demi.

Essentiellement voyageur, le Petit-Duc a l'habitude, en Europe, de se réunir en troupe sur la fin de septembre, et à la nuit tombante il part avant l'obscurité complète. Pendant ses pérégrinations, dit M. Bailly, il s'arrête dans presque tous les bois ou les champs plantés de vieux arbres qu'il découvre, pour se nourrir ou se procurer un refuge. Si une bande s'abat dans un séjour marécageux et voisin de quelque bois, il est rare qu'il ne s'y fixe pas pour une ou deux nuits consécutives, s'il est assuré d'une prébende abondante.

Il est curieux de les observer dans les retraites ou étapes qu'ils se choisissent au cours de leur migration d'automne.

Souvent, il nous est arrivé, aux mois de septembre et d'octobre, notamment en 1860, d'étudier une de ces colonies de passage, mais réunie pour la saison, dans les vignobles en côtes qui environnent Bar-sur-Aube, à trois ou quatre kilomètres de la ville.

Au sommet d'un des hauts coteaux de ces vignobles, était, dans un endroit isolé, un amas assez considérable de pierres ou moellons régulièrement rangés, qui servait de point de repère, presque chaque année, à ces Scops voyageurs. C'est chose intéressante, au coucher du soleil, que de voir le va-et-vient continuel de ces oiseaux autour de la plate-forme et de presque chaque rangée de ces pierres, des interstices desquelles les uns sortaient pendant que d'autres y rentraient, trottinants ou glissants comme de vrais mulots, et cela, sans aucun autre besoin que le mouvement et la curiosité, leurs yeux ne quittant pas vos yeux, et malgré le bruit, dans leur voisinage, des vendangeurs occupés à leur besogne.

Ce qu'il y a de remarquable au repos, observait Gerbe, en 1839, et ce que nous avons constaté nous-même, c'est que, lorsque le Scops choisit un arbre pour lieu de repos, on ne l'y voit point perché dans le sens transversal d'une branche, comme le font presque tous les oiseaux, mais presque toujours dans le sens longitudinal, à la manière des Engoulevents. Il y reste ainsi toute la journée, dans une immobilité parfaite et ses aigrettes dressées en l'air. Si on le force à prendre sa volée, ce à quoi il ne se décide qu'alors qu'on est très près de lui, il se jette dans un arbre voisin, et au plus épais du feuillage.

Après avoir parcouru cet aperçu de mœurs des Rapaces nocturnes, on se demande ce dont il faut le plus s'étonner, ou de l'antipathie universelle qu'ils inspirent, ou de l'entière similitude de leurs habitudes avec celles des Rapaces diurnes. Ce qui semble ressortir de la comparaison des uns avec les autres, c'est que leur seul tort est d'exercer ou d'appliquer leurs aptitudes le

plus ordinairement la nuit, redoutée des hommes comme des animaux, plutôt que le jour ; ils portent donc, en ce point, la peine de la faiblesse humaine, plus que celle de leurs méfaits, qui ne sont ni moindres, ni pires que ceux de leurs congénères de jour. On a vu, du reste, qu'entre les uns et les autres, ce sont également les mêmes instincts, les mêmes défauts et les mêmes qualités ; un peu plus d'astuce peut-être chez ceux-là, un peu plus de courage chez ceux-ci : voilà toute la différence. Un seul fait les distingue complètement : c'est *la nidification sous terre* reconnue pour une seule espèce d'Europe, le Hibou Brachyote, constatée chez quatre ou cinq autres d'Amérique, et dont on ne connaît pas encore d'exemple pour les Rapaces diurnes.

FIN DES OISEAUX DE PROIE OU RAPACES

GLOSSAIRE EXPLICATIF

DES TERMES SCIENTIFIQUES EMPLOYÉS AU COURS

DU MUSÉE ORNITHOLOGIQUE D'EUROPE

ABDOMEN. — (*Voir* **Sternum**.)

AILES. — Les deux membres antérieurs du corps de l'oiseau; ils se composent, comme chez les Mammifères :

D'un **Humerus**, ou os du bras, solidement fixé à la jonction de l'**Omoplate** avec la **Clavicule**, et soutenant l'**Avant-bras**, composé, lui, de deux os, le **Radius** et le **Cubitus**.

A l'extrémité, est soudé le **Carpe**, composé de deux ou trois osselets, et qui porte, lui-même, le **Métacarpe** et quelques phalanges, ou la **main** proprement dite, qu'on ne rencontre qu'à un état plus ou moins rudimentaire. Cependant, on y reconnaît deux **doigts** soudés entre eux et réunis par des muscles, et un osselet, de forme allongée, isolé des autres, et qui, placé à la base du **carpe**, représente le **pouce**.

Quant aux **plumes**, elles prennent des noms différents, suivant leur position relative sur l'organe.

Les grandes plumes, qui composent l'**aile** proprement dite, ou **pennes alaires**, portent encore le nom de **Rémiges**, de leur fonction d'agir sur l'air comme des rames : elles sont au nombre de 18, 20, et même davantage.

Des 10 extérieures, ou **rémiges primaires**, 4 garnissent le **long-doigt** ; les **rémiges secondaires**, en nombre variable, se distribuent le long de l'**avant-bras** ; à l'extrémité de l'aile est l'**aileron** ou **fouet** de l'aile (qui fend l'air), composé de plumes longues et étroites, au nombre de 2, 3, 4 ou 5, insérées sous le pouce, qu'on appelle **rémiges** ou **pennes bâtardes**.

Les **pennes** sont d'autant plus fortes et plus solidement attachées qu'elles sont plus éloignées du corps, et leur base, au-dessus et au-dessous, est recouverte par les **tectrices** ou **scapulaires**, dont l'ensemble est désigné sous les noms de **couvertures supérieures** et **inférieures** de l'aile; l'attache de ces

pennes au **cubitus** ou avant-bras est si forte, que leur bulbe fait presque corps avec sa substance osseuse; ce qui les met en communication avec les **réservoirs aériens** de l'oiseau, dont nous parlerons plus bas, et explique comment l'air nécessaire à la légèreté spécifique de l'oiseau pénètre jusqu'aux plumes, indépendamment de trous de communication.

Mais les ailes, au vol, présentent, dans leurs pennes, des dispositions bien différentes. Chez certains oiseaux, en effet, les plumes, à partir du corps, vont en s'accroissant jusqu'aux plus éloignées, qui donne à l'aile une forme **aiguë**; chez d'autres, au contraire, l'aile semble **obtuse** ou tronquée, et même arrondie, les pennes les plus rapprochées de l'extrémité devenant plus courtes que celles qui les précèdent.

Isid. Geoffroy Saint-Hilaire a pris occasion de cette observation dans les variations de l'aile, pour les rapporter à deux grands groupes, subdivisibles chacun en trois autres de la manière suivante, généralement adoptée depuis dans les ouvrages d'Ornithologie.

Aile aiguë, celle dont la seconde penne seulement est la plus longue, comme chez la plupart des Faucons.

Aile obtuse, celle où la quatrième penne, seule, dépasse, comme chez les Aigles et beaucoup d'autres oiseaux de proie, ainsi que dans les Gallinacés.

Aile subaiguë, celle dont la troisième penne égale la seconde, ou la dépasse de fort peu, comme chez les Vautours et bon nombre de Passereaux.

Aile subobtuse, enfin, celle dont la cinquième penne égale la quatrième, ou même la dépasse, chez nombre de Gallinacés et de Passereaux.

Aile suraiguë, celle dont la première penne dépasse toutes les autres, comme chez les Sternes, les Frégates, les Martinets.

Aile surobtuse, celle dont la troisième et la quatrième pennes, égales, ne dépassent pas les autres, dans beaucoup de Passereaux.

Baguette. — Tige cornée des pennes, au long et sur chacun des deux côtés de laquelle sont implantées, articulées ou insérées les **barbes** de la plume.

Bec. — Nom donné à la bouche de l'oiseau; les deux mâchoires de cette bouche ont reçu celui de **mandibules**, que l'on distingue, par suite, en **mandibule supérieure** et en **mandibule inférieure**; cette dernière seule est mobile. Il part de la base du crâne, avec lequel il ne s'articule cependant pas; il fait même presque corps avec lui chez quelques grands oiseaux de mers ou nageurs, tels que les Albatros, et chez quelques grands oiseaux de proie, tels que les Vautours.

La forme du bec, sa consistance et ses dimensions relatives varient infiniment, non seulement d'une famille à l'autre, mais dans la même famille.

Presque toujours plus long que la tête, il est ou droit et conique, et même quadrilatère, comme chez les Pies ; ou aplati et membraneux chez les Canards, d'où leur nom de Lamellirostres; ou cylindrique, ou relevé, ou recourbé et crochu, chez les Albatros, la Frégate, les Perroquets et la plupart des oiseaux de proie. Sa pointe est même bifide, ou à deux crochets aux deux mandibules chez quelques espèces, telles que les Tamatias et les Barbus ; ses bords mandibulaires sont pectinés chez les Canards et tous les Ansérides; ou finement denticulés, en forme de scie, chez certains Martins-Pêcheurs et quelques espèces d'Oiseaux-Mouches, ou munis latéralement d'une ou deux fortes échancrures, chez tous les Faucons.

Il est inutile de faire remarquer que ces modifications sont toujours en rapport avec le régime (ou mode de nourriture et les habitudes de l'oiseau).

C'est dans le bec que sont percées les **Narines**. — (*Voir* ce mot.)

Nous ajouterons, pour compléter cette étude descriptive du **Bec**, que les diversités de forme qu'il affecte ne résultent pas essentiellement de son enveloppe cornée, véritable étui. Si on l'en dépouille, on se trouve en présence de deux os mandibulaires très simples, qui n'accusent qu'une extrémité mousse et obtuse, à bords unis. Il en résulte que sa force organique vitale résidant dans cette enveloppe, celle-ci en subit toutes les atrophies et les déformations inhérentes à sa nature même. Il n'est donc pas très rare de voir le bec de l'oiseau se déformer soit par des causes morbides, soit par l'effet de l'âge ou de la domesticité. C'est ainsi que l'on voit dans des collections, notamment dans les galeries du Muséum d'Histoire naturelle, des Perroquets ou des Perruches avec un bec difforme, ou dont l'extrémité est contournée en deux ou trois circonvolutions ou spirales, en manière de tire-bouchon, mesurant, en ligne droite, cinq à six centimètres. Dans de telles conditions, l'oiseau serait dans l'impossibilité de se nourrir s'il n'y était aidé, et, en liberté, serait exposé à mourir de faim.

Carpe (le). — (*Voir* le mot **Aile**.)

Casque. — Appendice d'enveloppe calcaire très mince, renfermant un appareil de réseaux essentiellement vasculaires, et, sous les formes les plus diverses et les plus bizarres, surmontant une partie du crâne et la mandibule supérieure du bec de certains oiseaux, notamment du Casoar des Célèbes et presque toutes les espèces de la famille des Calaos.

Cire. — (*Voir* le mot **Narines**.)

Clavicule. — Os allongé qui soutient l'épaule en devant, à la partie supérieure de la poitrine. — (*Voir* les mots **Aile** et **Sternum**.)

Cœur. — Viscère qui, avec le poumon, est le principal organe de la circulation du sang.

Commissure. — Ligne de jonction des deux **mandibules** l'une contre l'autre.

Couvertures supérieures et inférieures. — (*Voir* le mot **Aile.**)

Croupion. — Extrémité postérieure et finale du tronc. Chez tous les oiseaux, la pointe charnue du croupion, divisée en trois lobes, renferme des glandes qui sécrètent une humeur grasse qui leur sert, à l'aide de leur bec, à lustrer leur plumage, pour l'empêcher de se laisser trop pénétrer par l'humidité.

Cubitus. — L'un des deux os du bras. — (*Voir* le mot **Aile.**)

Doigts. — Le pied de l'oiseau se compose généralement de quatre **doigts** : trois dirigés en avant, dont le médian le plus long, et un, le plus petit, dirigé en arrière ; c'est le pouce.

Tous séparés dans les Ordres des Échassiers, des Passereaux et des oiseaux de proie, ce sont les oiseaux auxquels cette séparation a fait donner le nom de **Déodactyles.**

Ils ne sont réunis et ne se tiennent l'un à l'autre, que dans l'ordre des Oiseaux d'eau ou Nageurs; et cela par le prolongement de la membrane interdigitale, jusques et y compris la dernière articulation ou phalange, complète leur instrument de natation.

Chaque Ordre présente, sous ce rapport, diverses exceptions :

Entière chez la tribu des Pinguinidés ou Pingouins, cette membrane s'arrête à la troisième articulation chez plusieurs des Grands-Voiliers ou Longipennes, et même à la troisième chez les Lariinés ou Goëlands et chez les Hirondelles de mer; tandis qu'elle englobe même le pouce chez les Totipalmes (Pélicans, Fous, Cormorans).

Le nombre de quatre doigts n'existe pas toujours chez plusieurs Échassiers-Coureurs; il y est réduit à trois par l'absence du pouce (Pluviers, Outardes) et même à deux chez l'Autruche.

Chez certains Passereaux, au contraire (quelques Pies), le pouce subsiste; mais c'est le doigt externe qui manque, et réduit ainsi la patte à trois doigts seulement ; ce sont ceux que l'on appelle de ce fait **Tridactyles.**

Éperons. — Les **Éperons,** comme les **Ergots,** dont nous parlerons bientôt, et qu'il ne faut pas confondre avec eux, se composent d'un noyau osseux très solide et d'un étui d'une nature cornée qui le recouvre dans toute son étendue, et se prolonge au delà, en se terminant par une pointe plus ou moins aiguë. En un mot, on désigne sous ce nom les saillies plus ou moins onguiculées qui se trouvent sur la partie de l'**aile** correspondant à la **main.**

Les **Éperons** manquent, chez beaucoup d'oiseaux, aux phalanges des **mains** ou dernière partie de l'**aile.** Ils existent cependant chez un assez grand

nombre de familles, pour lesquelles ils sont des organes auxiliaires, ou des armes offensives ou défensives, et servent à plusieurs fins.

Ce sont des instruments très utiles et apparents chez les jeunes de quelques espèces, les Poules-d'eau, par exemple, qui s'en servent comme de supports pour aider à certains mouvements dans le nid. Ces supports s'atrophient, disparaissent à mesure que les petits grandissent, mais sans cesser pour cela d'exister, quoiqu'il ne soit pas toujours facile d'en retrouver la trace.

Chez les Oies d'Égypte, de Gambie, et chez plusieurs espèces de Canards, l'**Éperon**, dont on n'a jamais bien pu constater l'utilité, est, le plus ordinairement, un organe auxiliaire, dont ne pouvaient guère se passer des espèces comme celles-ci, qui se retirent et nichent dans des terriers en partie faits, il est vrai, et abandonnés par des mammifères rongeurs et fouisseurs, mais qu'elles doivent arranger et approprier à leurs habitudes; ce qu'elles n'eussent pu faire sans cette précaution de la nature. Cet **Éperon** est presque toujours, à cet effet, plus ou moins obtus, et souvent réduit à l'état de tubercule corné; il sert à protéger l'**aile** de l'oiseau qui le porte contre l'effet du frottement causé par son travail de mineur.

On ne peut nier toutefois que, dans les luttes qui peuvent surgir entre l'oiseau et ses ennemis naturels, ou même ses congénères, cet instrument ne lui apporte un certain contingent de résistance qui doit le rendre formidable, quand on pense aux vigoureux coups de fouet qu'il peut lancer.

Chez la Merganette, au contraire, espèce de petit Canard ou de petite Sarcelle de l'Amérique du Sud, que nous avons fait connaître, cet éperon est très allongé, robuste, courbé en avant et excessivement aigu; il devait avoir un autre usage. Et, en effet, cet oiseau ne fréquente que les torrents et les cours d'eau tourmentés et brisés par des cascades, dont il remonte le courant, et dont, à la façon des Truites, avec leurs nageoires épineuses, il escalade les barrages et les roches qui lui font obstacle, grâce au secours puissant de ces crampons ou harpons d'une nouvelle sorte.

Un assez grand nombre d'oiseaux de rivages ou de marais, tous des pays intertropicaux, portent également de fortes épines ou **Éperons** plus ou moins développés, qui sont réellement bien des armes parfois redoutables.

Ainsi, quoiqu'il existe des Pluviers et des Vanneaux dans presque toutes les parties du monde, c'est entre les tropiques que se trouvent principalement les espèces armées: au Sénégal, dans la Presqu'île et dans l'Archipel de l'Inde, à la Guyane, au Brésil, au Pérou, à la Nouvelle-Hollande. Nous citerons le Vanneau à **Éperon** de la Louisiane et celui du Chili, les derniers que l'on rencontre, l'un vers le Nord, l'autre vers le Sud; les Jacanas, répandus dans les parties les plus chaudes de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique; et enfin les Kamichis à la voix puissante, si magnifiquement décrits par Buffon et Michelet, aux armes si acérées et si redoutables, qui se trouvent unique-

ment dans la zône intertropicale du nouveau monde. L'**Éperon**, quelquefois double, que portent ces oiseaux est une arme qui leur devenait indispensable. Généralement de petite taille, excepté les derniers, et ne vivant qu'au milieu de savanes inondées et de prairies marécageuses, fréquentées par de nombreux reptiles de toute taille et de toute grosseur, leur seul moyen de défense, avec de tels adversaires, était l'**Éperon**, dont est armé le pli de leur aile. Ils s'en servent avec succès pour les frapper, les terrasser ou les tuer même, plutôt que pour s'en nourrir. Les Poules-d'eau, indépendamment de l'ongle caduc du jeune âge, dont nous avons parlé, ont encore un **Éperon** à l'aile, mais beaucoup moins offensif, et qui leur sert à s'avancer le long des talus et des berges plus ou moins inclinées, voir même à se hisser jusque sur les branches basses des arbres, à la grande déconvenue du chien et du chasseur.

Enfin, les Martinets, qui ne se reposent du vol, hors de leurs trous, qu'en s'accrochant comme les Chauves-Souris, sont pourvus d'un ongle crochu au pouce des pieds, et d'un autre au premier doigt de l'aile, que l'on peut assimiler, à la rigueur, à des **Éperons**.

Ergots. — L'ongle placé à la jambe des oiseaux est plus particulièrement désigné sous le nom d'**Ergots**. Dans les espèces qui en sont pourvues, il est quelquefois difficile d'en reconnaître l'existence chez les femelles, où il est réduit communément à un simple tubercule ; de sorte qu'on peut le considérer comme l'attribut exclusif des mâles; il est même remarquable qu'il ne se rencontre que dans l'Ordre des Gallinacés. Il atteint souvent un très grand développement, et comme il continue à croître pendant la durée de leur existence, il fournit parfois un moyen de déterminer leur âge.

On a cru pendant longtemps que cet appendice, ou plutôt cet organe, était l'apanage seul du mâle chez le Coq domestique, chez le Faisan, chez le Dindon. Les découvertes ornithologiques ont fait connaître que non seulement l'**Ergot** existe encore chez les Francolins et chez les Éperonniers, mais qu'il s'y trouve au nombre de deux ou trois à chaque jambe, et toujours en nombre irrégulier ; et que plus souvent il y en a trois à droite, et deux à gauche.

Quand les **Ergots** sont aussi forts et aussi acérés que chez notre Coq domestique et le Faisan vulgaire, ils peuvent faire de profondes blessures ; ce sont des armes redoutables, mais qui le deviendraient bien davantage, si elles étaient autrement disposées. En effet, ces **Ergots** sont placés et dirigés horizontalement, c'est-à-dire sur le côté, de sorte que l'animal, pour en faire usage, doit sauter, le corps renversé, en portant les jambes en avant, ce qui l'expose à perdre l'équilibre. Les **Éperons**, placés au pli de l'aile, n'ont pas cet inconvénient, et n'obligent point l'oiseau qui s'en sert à prendre une position gênante. A terre, les mouvements qu'il fait pour frapper de l'aile

n'entravent en aucune manière les mouvements de ses jambes, qui conservent leur point d'appui; en l'air, ses mouvements se confondent avec ceux du vol.

Estomac ou **Gésier**. — Complément de l'organe digestif chez tous les vertébrés en général, et en particulier chez les oiseaux, dont la structure musculeuse accomplit l'acte de la macération des aliments, et en facilite la digestion. Cette structure est surtout bien prononcée chez les oiseaux vivants de substances végétales; elle présente même chez quelques-uns qui se nourrissent de fruits à noyaux durs une membrane non seulement très robuste, mais encore couverte de petits tubercules cornés, constituant un appareil destiné à la trituration des corps durs renfermés dans les baies, dont quelques Pigeons (les Carpophages) font leur nourriture ordinaire; plus spécialement le Pigeon Goliath, de la Nouvelle-Calédonie (**Phœnorhyna Goliath**), dont nous avons décrit le curieux appareil en 1860.

Mais, phénomène singulier! les mêmes dispositions de pièces cornées ou offensives se retrouvent tapissant, sous un plus fort volume, les muqueuses de l'**Estomac** chez des oiseaux-nageurs, particulièrement les grands Pétrels. Ces membranes, chez quelques-uns, sont parsemées de protubérances et de saillies faisant l'office de véritables dents pour la macération des aliments résistants.

Fémur. — L'os représentant la cuisse, auquel s'attache le **Tibia** ou la jambe dans sa partie supérieure.

Fouet de l'aile. — (*Voir* le mot **Aile**.)

Fourchette. — (*Voir* le mot **Sternum**.)

Humérus. — L'os du bras s'étendant de l'épaule au coude. — (*Voir* le mot **Aile**.)

Jabot. — On a donné ce nom à une dilatation plus ou moins considérable que l'**Œsophage** (*Voir* ce mot) présente souvent vers sa partie moyenne. Cette dilatation s'observe principalement chez les oiseaux granivores, que l'on a comparés, sous ce rapport, aux Mammifères ruminants. On la rencontre aussi chez les oiseaux carnivores; mais, dans ce dernier cas, c'est plutôt une dilatation graduelle de ce canal. Elle n'existe pas, ou n'est que peu apparente chez les Palmipèdes, les Échassiers, l'Autruche, et la plupart des Passereaux. Cette poche, ou **jabot**, est tapissée intérieurement d'une membrane muqueuse, qui sécrète en abondance un liquide destiné à ramollir les aliments. Ils y subissent une première décomposition; et comme ce **jabot** est ample, et que l'estomac, dont nous avons déjà parlé, ne l'est pas, il sert de lieu de réserve, dans lequel les aliments peuvent être accumulés et d'où

ils passent dans l'**estomac** à mesure que ce dernier peut les recevoir. C'est du **jabot** que remonte la nourriture préparée pour les petits.

Le **jabot**, placé en dehors du **thorax**, repose sur la **fourchette** (*voir* ces deux mots), et sur la membrane qui unit les deux branches de ce dernier os.

Larynx. — Partie supérieure de la **Trachée-Artère.** — (*Voir* ce mot.)

Long-doigt. — (*Voir* **Aile.**)

Lorum. — Nom donné à l'intervalle situé entre l'angle interne de l'œil et la base du bec, dont la peau est généralement nue et sans plumes, quoique parfois parsemée de quelques poils.

Main. — Se dit pour signifier l'ensemble du pied de l'Oiseau de proie, avec ces quatre doigts préhensiles mis à la plante, dont il saisit et **empoigne** sa proie comme avec une main. — (*Voir* **Aile.**)

Mandibules. — (*Voir* **Bec.**)

Manteau. — Partie supérieure du dos et des épaules; ne s'emploie qu'à l'égard des plumes qui recouvrent ces parties.

Méat auditif. — Ouverture extérieure du trou de l'oreille.

Membrane clignotante, ou **Nyctitante.** — (*Voir* **Œil**).

Narines. — Orifices supérieurs du **bec**, destinés au sens olfactif, pour mettre en rapport les émanations plus ou moins sympathiques à l'Oiseau avec les nerfs correspondants. Elles parcourent, pour l'emplacement de leurs ouvertures, toute la longueur du **bec**, selon les groupes et les familles, depuis la pointe jusqu'au sommet, et affectent différentes formes, ou rondes, ou ovales, ou longitudinales. Généralement percées dans la substance même cornée du **bec**, excepté chez les Perroquets, les Oiseaux de proie, et, exceptionnellement, chez une Oie de la Nouvelle-Hollande, le **Cereopsis**, elles s'ouvrent dans une peau membraneuse entourant le bas du **bec.** Chez les Pétrels, elles forment deux tubulures, osseuses ou cornées, soudées et séparées par une très mince cloison. Les **narines** sont quelquefois accompagnées de festons cartilagineux ou caroncules.

Nuque. — Partie postérieure du cou placée immédiatement sous l'**occiput.** — (*Voir* ce mot.)

Occiput. — Partie postérieure de la tête.

Œil. — Organe dans lequel réside le sens de la vue. Le volume du globe de l'**œil** est très considérable chez les oiseaux, non seulement par rapport au cerveau, mais encore par rapport à la tête entière. Cependant, ce globe est plus ou moins enfoncé dans l'**orbite**, et cela dépend de la saillie plus ou moins grande de l'arcade sourcilière. Il est placé près de la commissure du

bec, comme chez les Hérons, les Grues et les Cigognes, ou au milieu des joues, comme chez la plupart des Passereaux, ou vers l'occiput comme chez les Bécasses et les Barges, ou enfin à fleur de tête, comme chez les oiseaux véritablement plongeurs.

L'œil est préservé du contact des corps extérieurs par deux membranes: l'une supérieure, l'autre inférieure, connues sous le nom de **paupières** s'ouvrant et se refermant perpendiculairement, et dont l'inférieure seule est mobile. Ces membranes sont ordinairement bordées de petites plumes spéciales, qui manquent chez quelques espèces; chez d'autres, elles sont remplacées, comme chez les Mammifères, par de véritables cils, par exemple, chez les Casoars, les Calaos et chez les Vautours.

Indépendamment de ces deux paupières extérieures, fendues horizontalement, tous les Oiseaux sont pourvus d'une troisième paupière placée verticalement et appelée **membrane clignotante** ou **nyctitante**, interne, c'est-à-dire, mobile et située sous les deux autres, mince et transparente. Elle se replie vers l'angle antérieur de l'œil, par sa propre élasticité, et peut se développer comme un rideau, par le jeu de deux petits muscles placés en dehors de l'épaisseur de cette membrane pour ne lui rien faire perdre de sa transparence.

Cette troisième paupière, qu'on rencontre aussi chez d'autres animaux, admet l'impression des rayons lumineux sans intercepter la vue; c'est, sous une autre forme, un véritable abat-jour. Tous les Oiseaux n'en sont cependant pas pourvus; mais on la trouve chez un grand nombre d'espèces, qui, tout en vivant dans les conditions les plus opposées, en avaient le plus besoin; ce sont les Oiseaux de proie diurnes, et les Oiseaux de nuit.

Œsophage. — Cet organe fait suite à la cavité de la bouche, avec laquelle il est en rapport direct, et se trouve situé à la partie antérieure des vertèbres du cou, derrière et un peu à droite de la **trachée-artère**. En général, il a beaucoup d'ampleur et d'extensibilité, surtout chez les jeunes Oiseaux qui, sortis encore imparfaits de l'œuf, ont besoin d'être nourris pendant quelque temps par leurs parents; tes sont les Passereaux. Dans cet ordre, l'œsophage forme, à partir de la large cavité du Bec et du Larynx, un sac, dans lequel les parents élaborent et introduisent la nourriture qu'ils ont préalablement triturée et humectée.

L'Œsophage des Palmipèdes, des Échassiers et des Rapaces, ou oiseaux de proie, conserve toujours une grande ampleur, ce qui permet à ces Oiseaux, comme à un grand nombre de Poissons et de Reptiles, non seulement d'avaler des animaux entiers, mais encore de régurgiter les aliments qui ont déjà subi un commencement de digestion. Chez les Rapaces diurnes et nocturnes surtout, qui avalent leur proie avec les plumes et les poils qu'ils ne peuvent digérer, la déglutition était indispensable; aussi trouve-t-on souvent, dans les

lieux qu'ils fréquentent, des pelottes ovalaires formées des débris non digérés de plumes, de poils et d'os rendus par le bec, après la digestion des parties assimilables. Chez les Hérons, les Cigognes, etc., qui vivent de poissons et de reptiles dont le corps est allongé et ne peut être toujours complètement introduit, au même moment, dans un estomac déjà rempli, on trouve intacte la partie de ces poissons ou de ces reptiles encore engagée dans l'œsophage, tandis que la partie qui a pénétré dans l'estomac est décomposée.

Oiseaux de bas vol. — (Terme de Fauconnerie.)

Oiseaux de haut vol. — (Terme de Fauconnerie.)

Oiseaux Ignobles. — Ceux qui les ont courts et massifs, tels que les Vautours, les Buses, etc. (Terme de Fauconnerie.)

Oiseaux Nobles. — Ceux qui ont les doigts longs et déliés, tels que les Faucons, les Autours et les Éperviers. (Terme de Fauconnerie.)

Omoplate. — Os long, mince et triangulaire qui forme la partie postérieure de l'épaule et auquel s'articule l'os des bras. — (*Voir* les mots **Aile** et **Sternum.**)

Orbite. — (*Voir* le mot **Œil.**)

Page. — Le côté extérieur de la plume, celui auquel sont attachées les barbes les plus longues.

Paupières. — (*Voir* le mot **Œil.**)

Pectiné. — Dentelé en forme de peigne.

Pennes alaires. — (*Voir* le mot **Aile.**)

Pennes batardes. — (*Voir* le mot **Aile.**)

Phalanges. — Nom donné à chacun des os articulés de la main et du pied. — (*Voir* le mot **Aile.**)

Pinné. — Frangé.

Poumon. — Viscère renfermé dans l'intérieur de la poitrine, et qui est le principal organe de la respiration et de la vie.

Pupille. — Ouverture de l'iris de l'œil.

Radius. — L'un des deux os du bras. — (*Voir* le mot **Aile.**)

Rectrices. — Nom donné aux plumes de la queue.

Rémiges. — Nom donné aux pennes des ailes. — (*Voir* le mot **Aile.**)

Réticulés ou **Aérolés.** — Par opposition à Scutellés, se dit de la partie atérale ou postérieure du tarse des Oiseaux, dont la peau, au lieu de Squamelles (*Voir* ce mot) ou écailles, présente l'apparence de granulations disposées en réseau, le plus souvent de forme hexagone.

Sacs aériens. — Ce sont des prolongements et des replis de la membrane qui tapissent, souvent en formes de vésicules, les cavités du tronc et la masse

intestinale, et forment des sacs considérables, enveloppant tellement les **viscères**, qu'on pourrait dire, avec Carus, que toutes les parties internes du corps des Oiseaux sont contenues dans les **poumons** et dans ses sacs.

Cet appareil, qui n'est compliqué qu'en apparence, se lie intimement à l'organisme de l'Oiseau destiné au vol. **Plus lourd que l'air**, il lui fallait, en guise de balancier, d'autres moyens que le mouvement répété de ses ailes ; véritable aérostat, il lui fallait, en dehors de l'action respiratoire de ses poumons, une réserve abondante d'air ou de gaz à la température de son corps, qui lui permît non seulement d'atteindre les régions les plus raréfiées de l'atmosphère que les nécessités lui imposent ; mais encore, en cas de danger, de regagner précipitamment la terre, en s'abandonnant à son propre poids. Il y a été providentiellement pourvu par ces réserves qu'il a la faculté d'augmenter ou de diminuer à sa volonté, comportant ainsi en lui-même les ressources que la vapeur mécanisée seule peut donner à nos aérostats modernes.

Les ouvertures de communication des poumons avec les sacs ou **réservoirs aériens** sont situées à la surface interne et inférieure des premiers, et leur nombre varie de cinq à sept ou neuf. Ces ouvertures ont été découvertes par Perrault, comme l'atteste son travail, publié en 1668, dans les Mémoires de l'Académie. Depuis cette époque, et vers 1860, plusieurs anatomistes se sont spécialement occupés de ce sujet si intéressant ; et l'on peut dire, en général, que les principaux **viscères** sont enveloppés par un ou deux **Sacs aériens**. Il y en a deux autour du **foie**, un en avant et un en arrière du **cou** ; deux ou trois **sacs** abdominaux entourent les organes intestinaux et reproducteurs ; il en existe même qui s'étendent au delà du **thorax**, et conduisent de l'air aux **clavicules**, aux vertèbres du cou, aux **humérus**, aux **fémurs**, aux plumes et à presque tous les os du **tronc** et des membres. Toutes les parties qui en sont pourvues communiquent si bien les unes aux autres et avec les **poumons**, qu'en poussant de l'air par un trou pratiqué artificiellement au **fémur** ou à l'**humérus**, par exemple, on peut aisément insuffler le corps entier, et que l'ouverture accidentelle d'une de ces parties permet à l'air chaud de s'échapper au dehors ; et pour ôter à l'Oiseau la faculté de voler, c'est même ce que les Hollandais, si industrieux, pratiquent sur les Oiseaux marins ou autres qu'ils veulent conserver en liberté, sans craindre leur fuite. On peut voir, aux Galeries d'anatomie comparée du Muséum, d'admirables préparations, destinées à mettre au jour ces **réserves d'air**, faites par le docteur Sappey.

Tous les **sacs aériens** du Cygne ont été mis en évidence par le savant anatomiste, en insufflant notamment ceux qui s'étendent le long du cou, et garnissent de leur volume le **thorax** et l'abdomen. Il a fait le même travail pour le Corbeau.

Une dernière preuve plus matérielle que celles qui précèdent de cette cir-

culation de l'air dans les **poumons** et de leur excessive perméabilité a été fournie par d'autres curieuses observations du docteur Pouchet père. Occupé de recherches ayant pour but de constater la présence des corpuscules étrangers introduits avec l'air dans les organes respiratoires de l'homme et des animaux, il en est arrivé à examiner les cellules osseuses des Oiseaux ; et comme les corpuscules, une fois introduits dans les parties creuses des os, n'en sortent que difficilement à cause de l'immobilité et de l'irrégularité des parois, il y a trouvé de nombreux vestiges de tout ce que l'air peut apporter dans l'appareil respiratoire. Il a en effet constaté que chez les Oiseaux qui vivent au milieu des villes, et surtout dans l'intérieur des habitations, on trouve une quantité de fécules, des filaments d'étoffes diverses, tandis que chez les Oiseaux qui vivent libres dans les bois, on ne trouve que des débris de matières végétales.

Scutelles. — Se dit de la forme des plaques squammeuses qui recouvrent la partie antérieure du **tarse** des Oiseaux (*Voir* ce mot), et affectent par leur recouvrement successif, de bas en haut, l'apparence d'écailles. Les **scutelles** ne sont, chez aucune Famille, plus accusées que chez les Échassiers et les Gallinacés, quoique plus apparentes et distinctes dans tous les autres ordres. D'où l'expression laconique : **Tarses scutellés.**

Serres. — Nom donné aux ongles des Oiseaux de proie, à cause de leur rétractilité.

Sous-caudales. — Plumes du dessous de la queue.

Sus-caudales. — Plumes du dessus de la queue, qui en recouvrent une partie des pennes.

Sternum. — Une des pièces principales du squelette de l'Oiseau, celle qui supporte tout le mécanisme, le poids et les efforts du vol autant que ceux de la natation. Le **sternum** est extrêmement grand et large, comme il convient pour donner attache aux muscles qu'exigent ces deux fonctions. Il protège, en dessous, non seulement le **thorax** (la poitrine), mais une grande partie de l'**abdomen** (ou ventre). Sa forme se rapproche plus ou moins de celle d'un bouclier rectangulaire ; il a peu d'épaisseur, sa face interne ou supérieure est concave, l'externe, convexe, et dans presque tous les Oiseaux celle-ci porte, sur sa ligne médiane, une crête élevée, plus haute en avant, s'abaissant graduellement en arrière, comparable à une quille ou carène de navire, mais bien plus saillante, et qui ne manque qu'à des Oiseaux qui ne volent ni ne nagent pas du tout, comme les Autruches, les Casoars et les Aptéryxs, chez lesquels il ne forme qu'une simple plaque.

La largeur du **sternum**, la saillie de sa crête, surtout en avant, l'absence de trous et d'échancrures en arrière, correspondent à une grande puissance de vol et de natation ; peu de largeur, de grandes échancrures, une crête peu marquée ou nulle indiquent des qualités contraires.

Le **sternum** est rattaché ou suspendu à l'épaule par l'**omoplate** du côté du dos, et par la **clavicule** ou **fourchette** en avant; cet os donne à l'**aile** un double appui proportionné aux efforts du vol.

La **fourchette** ou **clavicule** est impaire et commune aux deux épaules : sa forme est celle d'un demi-cercle d'une parabole ou d'un V, dont la pointe est dirigée en arrière et se lie quelquefois à la quille du **sternum** ; ses branches ont en outre une courbure vers le dehors; près de leurs extrémités elle appuie contre la face interne des deux épaules que l'élasticité de la **fourchette** empêche de rapprocher, cet os faisant l'office d'un ressort se rapprochant ou se distendant selon les besoins du mouvement des ailes, qu'il a pour office d'entretenir, comme le ressort d'une montre ou d'une pendule.

On voit, d'après cette structure, que la **fourchette** est d'autant plus libre, plus forte et plus élastique, que l'Oiseau vole mieux, et que les fonctions de cet os lui sont plus nécessaires. Quant aux Oiseaux qui ne volent point du tout, il y est à peu près réduit à rien, ou du moins, il est hors d'état d'écarter, par sa résistance, les têtes des os de l'épaule; il n'y en a plus qu'un rudiment.

(*Voir* l'étude du **Sternum** et de ses annexes par le docteur Lherminier, de la Guadeloupe, l'un des plus anciens et des plus savants élèves de Blainville, ainsi que le système de classification des Oiseaux qu'il en a déduit.)

Tarses. — Partie de la jambe entre le **tibia** (*Voir* ce mot) et le pied.

Tectrices. — (*Voir* le mot **Aile.**)

Thorax. — (*Voir* le mot **Sternum.**)

Tibia. — Partie de la jambe entre le **fémur** ou la cuisse et le **tarse.**

Trachée-artère. — C'est le canal ou tube communiquant du **larynx** aux **bronches** ou, pour mieux dire, avec chacun des deux conduits naissant de sa bifurcation, en un mot, de la base de la langue aux **poumons**, et servant au passage de l'air, pour l'aspiration et l'expiration, ainsi qu'à l'émission des sons vocaux.

Ce tube, plus ou moins long, est formé d'anneaux cartilagineux ou osseux, souvent très nombreux, et réunis par une membrane musculeuse qui en favorise la flexibilité, l'allongement, ou le raccourcissement. Il présente quelque fois un renflement ou tambour de même nature vers son extrémité inférieure, ou près de la bifurcation avec les **poumons.**

La **trachée-artère** est d'une longueur très variable et qui n'est pas toujours proportionnée avec celle du cou, quelques espèces ayant en effet une trachée contournée et repliée de diverses façons. Les flexuosités dont nous parlons sont toujours plus prononcées chez les mâles. Quelquefois, elles sont logées dans l'intérieur de la crête du **sternum**, comme on le voit chez le Cygne chanteur et la Grue, ou seulement sous le **jabot** comme chez le grand Coq de bruyère, et une espèce de gros Passereau de l'Océanie, le Cassican de

Kéraudren. Jusqu'en ces derniers temps, on supposait que la **trachée** ne présentait de flexions que chez les Oiseaux de l'ordre inférieur ; et ce Cassican était l'unique exception citée parmi les Passereaux. Cependant, le Céphaloptère Penduliger, découvert, il y a bientôt près de trente ans, dans l'Amérique du Sud, fournit une seconde exception, avec ce caractère particulier qu'au tiers de la **trachée** il existe un renflement considérable, sous forme globuleuse, qui fait ressembler la voix de cet Oiseau au mugissement d'un Bœuf.

Chez les Lamellirostres, Anatidés ou Canards, la conformation de la **trachée** est des plus variables, sans que l'on puisse saisir quelques rapports sérieux entre ces diversités de forme et la force d'émission de la voix, sur laquelle elles semblent n'avoir aucune influence. (Consulter à ce sujet le beau travail du capitaine Sabine, qui en a fait une consciencieuse étude, mise à profit par Temminck, dans son *Histoire naturelle des Oiseaux d'Europe*.)

Tronc. — Partie principale du corps, à laquelle les membres sont attachés, et qui comprend la tête, le **thorax** et le bassin. — (*Voir* le mot **Sternum**.)

Tubercule. — Excroissance cornée qui croit au poignet de l'**Aile** de certains animaux.

Vertèbres. — L'ensemble et chacun des os articulés composant l'épine dorsale ; d'où le nom de **Vertébrés** donné à la plus importante des Classes Zoologiques.

Viscères. — On comprend sous ce nom l'ensemble des divers organes renfermés dans les grandes cavités du corps (**cerveau**, **poumons**, **cœur**, etc.).

FIN DU GLOSSAIRE.

TABLEAU SYNOPTIQUE GÉNÉRAL

DE LA CLASSE

DES OISEAUX (1)

ORDRE I[er]

OISEAUX D'EAU OU DE MER. — PALMIPÈDES — *PALMATI*

PREMIER SOUS-ORDRE

OISEAUX DE TRANSITION OU IMPENNES — *IMPENNES*

1[re] *TRIBU.* — Les Archéoptéryxs—*Archeopterygidæ* (2)......... FOSSILES.

1[re] FAMILLE. — Archéoptéryginés—*Archeopteryginæ*........... FOSSILES.

---

(1) Ce tableau se rapporte à nos Considérations générales sur les Oiseaux, tome I, pages 7 et 8.

(2) L'on pourra être surpris de nous voir adjoindre, dans un *Systema* général de la Classe des Oiseaux, les Familles *Fossiles* ou *Éteintes* aux Familles vivantes. Plus d'un motif nous y détermine.

Que, durant la plus grande partie de ce siècle, la Paléontologie se soit tenue à l'écart, et comme isolée des autres branches de la Zoologie! cela se comprend et s'explique par la modestie des hommes illustres qui, après l'avoir créée, se sont voués à l'étude approfondie de cette science, ainsi que par la rareté des découvertes opérées jusques là.

Mais, aujourd'hui que l'importance de ces découvertes s'est considérablement accrue, il nous a semblé que la Paléontologie avait acquis assez de titres pour marcher fière, et, la tête levée, réclamer officiellement sa place dans les Méthodes spéciales de chaque Classe, notamment de l'Ornithologie.

Son concours, dans ce cas, semble d'autant plus nécessaire et justifié, que c'est le seul moyen de faire comprendre à ceux qui s'occupent des Oiseaux la valeur des rapprochements à opérer des Familles éteintes avec celles vivantes encore sous le rapport des vides qui existent dans l'enchaînement naturel des groupes; c'est surtout l'unique procédé pour arriver à une Méthode aussi parfaite que possible.

Nous voulons enfin faire sortir l'étude des Fossiles des limbes de leurs mystérieuses et si riches cavernes, pour les produire au grand jour des autres Collections, dont elles tendent à devenir l'auxiliaire le plus précieux, et, ajoutons-nous, le plus indispensable.

Par là, les Noms sympathiques des savants paléontologistes, qui sont sur toutes les lèvres, profiteront d'une publicité si justement et si honorablement acquise de leurs travaux, et qui n'ira qu'en augmentant, avec les échos répercutés de la renommée, à tous les degrés de la Science.

2e Famille. — Gryphosaures—*Gryphosaurinæ* .... Fossiles.
3e Famille. — Gryphornis (à longue queue)—*Gryphornithinæ*.. Fossiles.

2e *TRIBU*.— Les Oiseaux-Phoques, ou Manchots-Ptiloptères—*Aptenodytidæ*.

1re Famille. — Les Manchots proprement dits—*Aptenodytinæ*.
2e Famille. — Les Gorfous—*Catarractidinæ*.
3e Famille. — Les Sphénisques—*Spheniscinæ*.

3e *TRIBU*. — Les Pingouins—*Pinguinidæ*.

1re Famille. — Les Pingouins—*Pinguininæ*.
2e Famille. — Les Alques—*Alcadinæ*.
3e Famille. — Les Guillemots—*Uriinæ*.
4e Famille. — Les Macareux—*Fraterculinæ*.
5e Famille. — Les Phaléris—*Phaleridinæ*.

4e *TRIBU*. — Les Nageurs Grands-Voiliers—*Procellariidæ*.

1re Famille. — Les Pétrels—*Procellariinæ*.
2e Famille. — Les Albatros—*Diomedeinæ*.
3e Famille. — Les Goëlands—*Lariinæ*.
4e Famille. — Les Hirondelles de Mer—*Sterninæ*.
5e Famille. — Les Stercoraires, ou Labbes—*Stercorariinæ*.
6e Famille. — Les Becs-en-Ciseaux—*Rhynchopidinæ*.

5e *TRIBU*. — Les Plongeons, ou Plongeurs—*Colymbidæ*.

1re Famille. — Les Plongeons—*Colymbinæ*.
2e Famille. — Les Lobipèdes—*Podicepinæ*.

6e *TRIBU*. — Les Totipalmes, ou Pélicans—*Pelecanidæ*.

1re Famille. — Les Paille-en-Queue, ou Phaëtons—*Phaetoninæ*.
2e Famille. — Les Fous—*Sulinæ*.
3e Famille. — Les Frégates—*Tachypetinæ*.
4e Famille. — Les Pélicans—*Pelecaninæ*.
5e Famille. — Les Cormorans—*Phalacrocoracinæ*.
6e Famille. — Les Anhingas—*Plotinæ*.

7e *TRIBU*. — Les Phenicoptères, ou Flamants—*Phœnicopteridæ*.

Famille unique. — Flamants— *Phœnicopterinæ*.

DEUXIÈME SOUS-ORDRE

LES LAMELLIROSTRES, OU CANARDS — *LAMELLIROSTRI*

1re Famille. — Les Harles—*Merginæ*.
2e Famille. — Les Hydrobates, ou Erimistures—*Erimisturinæ*.
3e Famille. — Les Canards proprement dits—*Anatinæ*.
4e Famille. — Les Oies—*Anserinæ*.
5e Famille. — Les Cygnes—*Cygninæ*.

ORDRE II

LES OISEAUX DE RIVAGE, OU ECHASSIERS — *GRALLARII*

1re TRIBU. — Les Tantales—*Tantalidæ.*

1re FAMILLE. — Les Savacous—*Cancrominæ.*
2e FAMILLE. — Les Hérons—*Ardeinæ.*
3e FAMILLE. — Les Ibis—*Ibidinæ.*
4e FAMILLE. — Les Spatules—*Plataleinæ.*
5e FAMILLE. — Les Tantales proprement dits—*Tantalinæ.*
6e FAMILLE. — Les Jabirus—*Mycteriinæ.*
7e FAMILLE. — Les Marabous—*Argalinæ.*
8e FAMILLE. — Les Ombrettes—*Scopinæ.*
9e FAMILLE. — Les Becs-Ouverts—*Anastominæ.*
10e FAMILLE. — Les Cigognes—*Ciconiinæ.*
11e FAMILLE. — Les Grues—*Gruinæ.*
12e FAMILLE. — Les Agamis—*Psophiinæ.*

2e TRIBU. — Les Elornis—*Elornithidæ*..................... FOSSILES.

1re FAMILLE. — Les Elornis proprement dits—*Elornithinæ*..... FOSSILES.
2e FAMILLE. — Les Palélodes—*Palælodinæ* (1)................ FOSSILES.
3e FAMILLE. — Les Mégacéphales—*Megacephalinæ* (2).......... FOSSILES.

3e TRIBU. — Les Bécasses—*Scolopacidæ.*

1re FAMILLE. — Les Courlis—*Numeniinæ.*
2e FAMILLE. — Les Avocettes—*Avocettinæ.*
3e FAMILLE. — Les Phalaropes—*Phalaropodinæ.*
4e FAMILLE. — Les Chevaliers—*Totaninæ.*
5e FAMILLE. — Les Bécasseaux—*Tinginæ.*
6e FAMILLE. — Les Bécasses proprement dites—*Scolopacinæ.*
7e FAMILLE. — Les Barges—*Limosinæ.*
8e FAMILLE. — Les Échasses—*Himantopodinæ.*

4e TRIBU. — Les Pluviers—*Charadriidæ.*

1re FAMILLE. — Les Glaréoles—*Glareolinæ.*
2e FAMILLE. — Les Thinocores—*Thinocorinæ.*
3e FAMILLE. — Les Huitriers—*Hematopodinæ.*
4e FAMILLE. — Les Œdicnèmes—*Œdicneminæ.*

(1) Nom donné à la Famille par M. Alph. Milne-Edwards. La plus grande des espèces dont il a étudié les vestiges, et qu'il a nommée *Palælodus crassipes*. est d'un quart plus grande que notre Héron gris, et surtout plus forte.
(2) Type : *Ardea megacephala* (A. Milne-Edwards). Des îles Mascaraignes et de Madagascar.

5e Famille. — Les Pluviers proprement dits—*Charadriinæ.*
6e Famille. — Les Vanneaux—*Vanellinæ.*

5e *TRIBU.* — Les Poules d'Eau—*Fulicidæ.*

1re Famille. — Les Foulques proprement dits—*Fulicinæ.*
2e Famille. — Les Newtoniinés—*Newtoniinæ* (1)............ Fossiles.
3e Famille. — Les Leguatinés—*Leguatinææ* (2)............... Fossiles.
4e Famille. — Les Erythromaques—*Erythromachinæ* (3)...... Fossiles.
5e Famille. — Les Poules-d'Eau proprement dites—*Gallinulinæ.*
6e Famille. — Les Talèves, ou Porphyrions—*Porphyrioninæ.*
7e Famille. — Les Notornis—*Notornithinæ* (4).
8e Famille. - Les Ralles—*Rallinæ.*
9e Famille. — Les Ocydrômes—*Ocydrominæ.*
10e Famille. — Les Courlans—*Araminæ.*
11e Famille. — Les Caurales—*Eurypiginæ.*
12e Famille. — Les Rhynochètes, ou Kagus—*Rynochetinæ.*
13e Famille. — Les Jacanas—*Parrinæ.*

6e *TRIBU.* — Les Aptéryxs—*Apterygidæ.*

1re Famille. — Les Aptéryxs proprement dits—*Apteryginæ.*
2e Famille. — Les Aphanaptéryxs—*Aphanapteryginæ* (5)...... Fossiles.

7e *TRIBU.* — Les Gralles—*Grallidæ.*

1re Famille. — Les Kamichis, ou Chavarias—*Palamedeinæ.*
2e Famille. — Les Chionis, ou Bees-en-Fourreau—*Chionidinæ.*
3e Famille. — Les Courvites, ou Tachydrômes—*Tachydrominæ.*
4e Famille. — Les Turnixs—*Turnicinæ.*
5e Famille. — Les Tinamous—*Tinamiinæ.*
6e Famille. — Les Outardes—*Otidinæ.*
7e Famille. — Les Sariamas—*Sariaminæ.*
8e Famille. — Les Casoars—*Casuarinæ.*

8e *TRIBU.* — Les Dinornis—*Dinornithidæ*.................. Fossiles.

1re Famille. — Les Dinornis proprement dits—*Dinornithinæ* (6). Fossiles.

---

(1) Type : *Fulica Newtonii* (A. Milne-Edwards). Ce savant paléologue pensa que cet oiseau, de l'île Maurice, devait avoir la taille d'une grosse poule, et même celle du *Fulica gigantea*, du Chili.

(2) Type : *Leguatia gigantea* (Schlegel), l'Oiseau géant de Leguat, de l'île Maurice, également.

(3) Type : *Erythromachus Leguati* (A. Milne-Edwards), qui a créé le genre pour la Poule rouge de Léguat, de l'île Rodrigue.

(4) *Notornis Mantellii* (G.-B. Gray). Le genre a été établi par M. Owen, sur les ossements recueillis avec ceux d'oiseaux de même formation, tels que les *Dinornis*, à la Nouvelle-Zélande, par le Rév. Williams. Quelque temps après, M. Mantell trouva l'espèce vivante à la Nouvelle-Zélande même.

(5) Type : *Aphanapteryx Imperialis* (Frauenfeld). — *Aphanapteryx Broeckii* (A. Milne-Edwards, *ex* Schlegel).

(6) L'espèce Type est celle nommée par M. Owen *Dinornis giganteus*, de plus de trois mètres de hauteur, et dont les os des pattes sont extrêmement gros et robustes. Une autre

2e FAMILLE. — Les Palapteryxs—*Palapteryginæ* (1)............ FOSSILES.
3e FAMILLE. — Les Gastornis—*Gastornithinæ* (2)............. FOSSILES.

ORDRE III

OISEAUX DE TERRE, OU COUREURS — *CURSORES*

1re *TRIBU.* — Les Struthions, ou Autruches—*Struthionidæ.*

1re FAMILLE. — Les Autruches proprement dites—*Struthioninæ.*
2e FAMILLE. — Les Epyornis—*Æpyornithinæ* (3)............. FOSSILES.

2e *TRIBU.* — Les Tétras—*Tetraonidæ.*

1re FAMILLE. — Les Gangas—*Pteroclinæ.*
2e FAMILLE. — Les Lagopèdes—*Lagopedinæ.*
3e FAMILLE. — Les Tétras proprement dits—*Tetraoninæ.*

3e *TRIBU.* — Les Perdrix—*Perdicidæ.*

1re FAMILLE. — Les Tétraogalles—*Tetraogallinæ.*
2e FAMILLE. — Les Perdrix proprement dites—*Perdicinæ.*
3e FAMILLE. — Les Cailles—*Coturnicinæ.*
4e FAMILLE. — Les Francolins—*Francolininæ.*
5e FAMILLE. — Les Roulouls—*Cryptonycinæ.*
6e FAMILLE. — Les Colins—*Odontophorinæ.*

4e *TRIBU.* — Les Pintades—*Numididæ.*

FAMILLE UNIQUE. — *Numidinæ.*

5e *TRIBU.* — Les Gallinacés vrais—*Gallinaceidæ.*

1re FAMILLE. — Les Faisans—*Phasianinæ.*
2e FAMILLE. — Les Ithagines—*Ithagininæ.*
3e FAMILLE. — Les Euplocomes—*Euplocominæ.*
4e FAMILLE. — Les Tragopans—*Satyrinæ.*

---

espèce même est tellement massive, dit M. Alph. Milne-Edwards, que le savant paléontologiste anglais l'a désignée sous le nom de *Dinornis Etephanteus;* toutes deux trouvées à la Nouvelle-Zélande par le Rév. Williams.

(1) Trouvés aussi dans la Nouvelle-Zélande; différent des *Dinornis* par la présence d'un rudiment de pouce au pied. M. Owen en a distingué trois espèces, dont l'une égale presque la taille du *Dinornis giganteus.*

(2) Type *Gastornis parisiensis ;* taille de l'Autruche découvert en 1855, par M. Planté, à Meudon, près Paris, dans le conglomérat qui, a observé M. Alph. Milne-Edwards, sépare l'argile plastique du calcaire pisolithique.

(3) Type : *Æpyornis,* le seul connu : nom donné par M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire à un oiseau dont une partie du squelette et deux ou trois œufs ont été trouvés à l'état fossile, dans l'île de Madagascar, en 1850, par M. d'Abbadie. Cet oiseau devait avoir la même taille, au moins, que le *Dinornis giganteus,* si l'on en juge d'après le grand diamètre de ces œufs, de 30 à 33 centimètres, qui, multipliés par 10, lui donnent trois mètres cinquante centimètres de taille.

5e Famille. — Les Crossoptilons — *Crossoptiloninæ*.
6e Famille. — Les Coqs—*Gallinæ*.
7e Famille. — Les Lophophores—*Lophophorinæ*.
8e Famille. — Les Éperonniers—*Polyplectroninæ*.
9e Famille. — Les Argus—*Argusinæ*.
10e Famille. — Les Paons—*Pavoninæ*.
11e Famille. — Les Dindons *Meleagrinæ*.

6e *TRIBU*. — Gallinacés Alectorides—*Alectoridæ*.

1re Famille. — Les Hoccos—*Craxinæ*.
2e Famille. — Les Pénélopes—*Penelopinæ*.
3e Famille. — Les Hoazins, ou Sasas—*Opisthocominæ*.

7e *TRIBU*. — Gallinacés Passéri-Galles—*Passeri-Gallidæ*.

1re Famille. — Les Talégalles—*Talegallinæ*.
2e Famille. — Les Megapodes—*Megapodiinæ*.
3e Famille. — Les Mésites—*Mesitinæ*.

8e *TRIBU*. — Les Ornithicniques—*Ornithicnitidæ*.

1re Famille. — Les Ornithicnites Pachydactyles—*Pachidactylinæ*. Fossiles.
2e Famille. — Les Ornithicnites Leptodactyles—*Leptodactylinæ*. Fossiles.
3e Famille. — Les Ornithicnites Brontozes—*Brontozinæ* (1)..... Fossiles.

9e *TRIBU*. — Odontornithes—*Odontornithidæ*............... Fossiles.

Famille unique. — *Odontornithinæ*........................ Fossiles.

ORDRE IV

OISEAUX DE L'AIR, DES CHAMPS ET DES BOIS — *PASSERES*

PREMIER SOUS-ORDRE

PIGEONS, OU COLOMBES. — *COLUMBÆ*

1re *TRIBU*. — Les Ineptes, ou Drontes—*Dididæ*

1re Famille. — Les Drontes—*Didinæ*........................ Fossiles.
2e Famille. — Les Didunculés—*Didunculinæ* (2).

---

(1) Dont la principale espèce, le *Brontozoum giganteum*, devait présenter, comme l'a dit M. Alph. Milne-Edwards, une taille colossale : la longueur de son pied était de 43 centimètres et celle de ses enjambées de 2 mètres 50 à 3 mètres; ce qui fait supposer une taille de près de 6 mètres!

Pour ne pas induire les lecteurs en erreur, nous devons dire que ces soi-disant *Fossiles* ne sont pas des restes osseux, mais seulement les empreintes de pieds laissées et relevées sur la matière plastique des Grès-rouges du Connecticut, et ne peuvent être attribuées qu'à des pattes d'oiseaux, dont elles conservent et représentent la conformation, auxquelles Hitchock a dû donner des noms, pour en faciliter l'étude et les rapports.

(2) Types : *Didunculus*, créé par Titian Peale. — *Didunculus strigirostris* (W. Jardine),

2e *TRIBU.* — Pigeons vrais—*Columbidæ.*

Famille unique. — Pigeons proprement dits—*Columbinæ.*

DEUXIÈME SOUS-ORDRE

PASSEREAUX ZYGODACTYLES. — *PASSERES ZYGODACTYLI*

1re *TRIBU.* — Les Zygodactyles Préhenseurs, ou Perroquets —*Psittacidæ.*

1re Famille. — Les Perroquets Strigops—*Strigopinæ.*
2e Famille. — Les Perroquets Aras—*Macrocercinæ.*
3e Famille. — Les Perroquets Amazones—*Amazoninæ.*
4e Famille. — Les Perroquets proprement dits—*Psittacinæ.*
5e Famille. — Les Perroquets Nestors—*Nestorinæ.*
6e Famille. — Les Perroquets Loris—*Lorinæ.*
7e Famille. — Les Perroquets de Rodrigues—*Rodericaninæ* (1). Fossiles.
8e Famille. — Les Perroquets Nécropsittaciens—*Necropsittacinæ* (2)................................ Fossiles.
9e Famille. — Les Perroquets Microglosses—*Microglossinæ.*
10e Famille. — Les Perroquets Kakatoës—*Cacatuinæ.*
11e Famille. — Les Perroquets Calyptorhynques, ou Banksiens—*Calyptorhynchinæ.*
12e Famille. — Les Perroquets de Maurice—*Mauritianinæ* (3)... Fossiles.

2e *TRIBU.* — Les Zygodactyles Grimpeurs, ou Pics—*Picidæ.*

Famille unique. — Les Pics—*Picinæ.*

3e *TRIBU.* — Les Zygodactyles Percheurs, ou Coucous—*Cuculidæ.*

1re Famille. — Coucous Indicateurs—*Indicatorinæ.*
2e Famille. — Coucous Vrais—*Cuculinæ.*
3e Famille. — Couas, ou Coulicous—*Coccyzinæ.*
4e Famille. — Les Taccos, ou Saurothères—*Saurotherinæ.*
5e Famille. — Les Coucals—*Centhopinæ.*
6e Famille. — Les Malcohas—*Phœnicophainæ.*
7e Famille. — Les Courols—*Leptosominæ.*
8e Famille. — Les Anis—*Crotophaginæ.*
9e Famille. — Les Scythrops—*Scythropinæ.*

4e *TRIBU.* — Toucans—*Ramphastidæ.*

1re Famille. — Toucans proprement dits— *Ramphastinæ.*
2e Famille. — Les Aracaris—*Pteroglossinæ.*

---

dont le docteur Reichenbach a fait un *Pleiodus*, et dont le bec rappelle tant la forme, en petit, de celui du Dronte.

(1) Type : *Psittacus Rodericanus* (A. Milne-Edwards, *ex* Newton).
(2) Type : *Necropsittacus*, créé par M. A. Milne-Edwards.
(3) Type : *Psittacus Mauritianus* (Owen).

5e *TRIBU.* — Barbus—*Bucconidæ.*

1re Famille. — Les Barbus proprement dits—*Bucconinæ.*
2e Famille. — Les Tamatias—*Capitoninæ.*

6e *TRIBU.* — Jacamars—*Galbulidæ.*

Famille unique. — Les Jacamars—*Galbulinæ.*

7e *TRIBU.* — Blaiso-Zygodactyles, ou Couroucous—*Trogonidæ.*

Famille unique. — Les Couroucous—*Trogoninæ.*

8e *TRIBU.* — Pseudo-Zygodactyles, ou Faux-Zygodactyles, ou Touracos—*Corythaïgidæ.*

1re Famille. — Les Touracos proprement dits—*Corythaïginæ.*
2e Famille. — Les Colious—*Coliinæ.*

TROISIÈME SOUS-ORDRE

PASSEREAUX SYNDACTYLES. — *PASSERES SYNDACTYLI*

TRIBU UNIQUE. — Calaos—*Bucerotidæ.*

1re Famille. — Les Calaos proprement dits—*Bucerotinæ.*
2e Famille. — Les Eurycères—*Eurycerinæ.*
3e Famille. — Les Huppes—*Upupinæ.*
4e Famille. — Les Rolliers—*Coraciadinæ.*
5e Famille. — Les Momots—*Prionitinæ.*
6e Famille. — Les Guêpiers—*Meropinæ.*
7e Famille. — Les Martins-Pêcheurs—*Alcedininæ.*
8e Famille. — Les Eurylaimes—*Eurylaiminæ.*

QUATRIÈME SOUS-ORDRE

PASSEREAUX DÉODACTYLES. — *PASSERES DEODACTYLI*

1re *TRIBU.* — Grimpereaux—*Certhiidæ.*

1re Famille. — Les Promérops—*Promeropinæ.*
2e Famille. — Les Picucules, ou Grimpars—*Dendrocolaptinæ.*
3e Famille. — Les Sittines, ou Xénops—*Xenopinæ.*
4e Famille. — Les Grimpereaux proprement dits—*Certhiinæ.*
5e Famille. — Les Sittelles—*Sittinæ.*

2e *TRIBU.* — Déodactyles Fissirostres, ou Hirondelles—*Hirundinidæ.*

1re Famille. — Les Stéatornis—*Steatornithinæ.*
2e Famille. — Les Podarges—*Podarginæ.*

3e Famille. — Les Engoulevents—*Caprimulginæ*.
4e Famille. — Les Hirondelles proprement dites—*Hirundininæ*.

3e TRIBU. — Melliphages—*Melliphagidæ*.

1re Famille. — Les Oiseaux-Mouches, ou Colibris—*Trochilinæ*.
2e Famille. — Les Souimangas—*Cinnyrinæ*.
3e Famille. — Les Melliphages proprement dits, ou Philédons—*Melliphaginæ*.
4e Famille. — Les Pomathorins—*Pomathorinæ*.

4e TRIBU. — Oiseaux de Paradis, ou Paradisiers—*Paradiseidæ*.

1re Famille. — Les Epimaques—*Epimachinæ*.
2e Famille. — Les Oiseaux de Paradis proprement dits—*Paradiseinæ*.
3e Famille. — Les Glaucopes—*Glaucopinæ*.
4e Famille. — Les Chlamydères—*Chlamyderinæ*.
5e Famille. — Les Loriots—*Oriolinæ*.

5e TRIBU. — Les Fourmiliers de l'Ancien Monde—*Myiotheridæ*.

1re Famille. — Les Brèves—*Pittinæ*.
2e Famille. — Les Myiophones—*Myiophoninæ*.
3e Famille. — Les Orthonyxs—*Orthonycinæ*.
4e Famille. — Les Ménures—*Menurinæ*.
5e Famille. — Les Timalies—*Timaliinæ*.
6e Famille. — Les Mérions—*Malurinæ*.
7e Famille. — Les Myiothères proprement dits—*Myiotherinæ*.

6e TRIBU. — Fourmiliers du Nouveau Monde—*Formicivoridæ*.

1re Famille. — Les Troglodytes, ou Triothores—*Troglodytinæ*.
2e Famille. — Les Synallaxes—*Synallaxinæ*.
3e Famille. — Les Fourmiliers proprement dits—*Formicivorinæ*.
4e Famille. — Les Fourniers—*Furnariinæ*.

7e TRIBU. — Alaudes, ou Alouettes—*Alaudidæ*.

1re Famille. — Les Bergeronnettes—*Motacillinæ*.
2e Famille. — Les Pipits—*Anthinæ*.
3e Famille. — Les Alouettes proprement dites—*Alaudinæ*.

8e TRIBU. — Merles, ou Grives—*Merulidæ*.

1re Famille. — Les Cratéropes—*Crateropinæ*.
2e Famille. — Les Merles-Moqueurs, ou Orphées—*Orphæinæ*.
3e Famille. — Les Turdoïdes—*Turdoïdinæ*.
4e Famille. — Les Merles proprement dits—*Merulinæ*.
5e Famille. — Les Merles de Rochers, ou Pétrocincles—*Petrocinclinæ*.
6e Famille. — Les Traquets—*Saxicolinæ*.
7e Famille. — Les Rouges-Queues—*Ruticillinæ*.

9e TRIBU. — Becs Fins, ou Fauvettes—*Sylviidæ*.

1re Famille. — Les Rouges-Gorges—*Rubeculinæ*.
2e Famille. — Les Rossignols—*Philomelinæ*.

3e Famille. — Les Fauvettes proprement dites—*Sylvinæ.*
4e Famille. — Les Pouillots—*Phyllopneustinæ.*
5e Famille. — Les Roitelets—*Regulinæ.*
6e Famille. — Les Rousserolles—*Calamoherpinæ.*
7e Famille. — Les Orthotomes—*Orthotominæ.*
8e Famille. — Les Prinias, ou Prinies—*Priniinæ.*
9e Famille. — Les Cisticoles—*Cisticolinæ.*
10e Famille. — Les Pinepines, ou Malurions—*Malurioninæ.*
11e Famille. — Les Acanthizes—*Acanthizinæ.*

10e TRIBU. — Mésanges—*Paridæ.*

1re Famille. — Les Mésanges proprement dites—*Parinæ.*
2e Famille. — Les Leiothrixs—*Leiothricinæ.*
3e Famille. — Les Falconelles—*Falcunculinæ.*
4e Famille. — Les Pardalotes—*Parladotinæ*
5e Famille. — Les Jaseurs—*Ampelinæ.*

11e TRIBU. — Les Tisserands, ou Tisserins—*Ploceidæ.*

1re Famille. — Les Quiscales—*Quiscalinæ.*
2e Famille. — Les Troupiales proprement dits—*Icterinæ.*
3e Famille. — Les Troupiales-Coucous—*Molothrinæ.*
4e Famille. — Les Stournes—*Lamprotornithinæ.*
5e Famille. — Les Etourneaux—*Sturninæ.*
6e Famille. — Les Martins—*Pastorinæ.*
7e Famille. — Les Pique-Bœufs—*Buphaginæ.*
8e Famille. — Les Tisserins proprement dits—*Ploceinæ.*

12e TRIBU. — Passereaux proprement dits—*Passeridæ.*

1re Famille. — Les Géospizes—*Geospizinæ.*
2e Famille. — Les Bruants—*Emberizinæ.*
3e Famille. — Les Pityles—*Pitylinæ.*
4e Famille. — Les Tangaras—*Tanagrinæ.*
5e Famille. — Les Passereaux, ou Moineaux—*Passerinæ.*
6e Famille. — Les Fringilles—*Fringillinæ.*
7e Famille. — Les Bouvreuils—*Pyrrhulinæ.*
8e Famille. — Les Becs-Croisés, ou Loxies—*Loxiinæ.*

13e TRIBU. — Les Cotingas—*Cotingidæ.*

1re Famille. — Les Manakins—*Piprinæ.*
2e Famille. — Les Coqs-de-Roches, ou Rupicoles—*Rupicolinæ.*
3e Famille. — Les Cotingas proprement dits—*Cotinginæ.*
4e Famille. — Les Coracines—*Coracininæ.*

14e TRIBU. — Tyrans—*Tyrannidæ.*

1re Famille. — Les Bécardes—*Psariditinæ.*
2e Famille. — Les Tyrans proprement dits—*Tyranninæ.*
3e Famille. — Les Ténioptères, ou Pépoazas—*Tæniopterinæ.*
4e Famille. — Les Gobe-Mouches—*Muscicapinæ.*
5e Famille. — Les Echenilleurs—*Ceblepyrinæ.*

6e Famille. — Les Drongos—*Edoliinæ.*
7e Famille. — Les Langrayens—*Artaminæ.*

15e *TRIBU.* — Coraces, ou Corbeaux—*Corvidæ.*

1re Famille. — Les Viréons—*Vireoninæ.*
2e Famille. — Les Pachycéphales—*Pachycephalinæ.*
3e Famille. — Les Pies-Grièches—*Laniinæ.*
4e Famille. — Tschagras, ou Malaconotes—*Malaconotinæ.*
5e Famille. — Les Phonygames, ou Cassicans—*Phonygaminæ.*
6e Famille. — Les Dendrocittes—*Dendrocittinæ.*
7e Famille. — Les Geais—*Garrulinæ.*
8e Famille. — Les Pies—*Picæinæ.*
9e Famille. — Les Chocards—*Pyrrhocoracinæ.*
10e Famille. — Les Corbeaux proprement dits—*Corvinæ.*

ORDRE V ET DERNIER

OISEAUX DE PROIE, OU RAPACES

PREMIER SOUS-ORDRE

RAPACES DIURNES. — *RAPACES DIURNI*

1re *TRIBU.* — Vautours—*Vulturidæ.*

1re Famille. — Les Cathartes—*Cathartinæ.*
2e Famille. — Les Sarcoramphes—*Sarcoramphinæ.*
3e Famille. — Les Vautours proprement dits—*Vulturinæ.*
4e Famille. — Les Gypaëtes—*Gypaëtinæ.*

2e *TRIBU.* — Faucons—*Falconidæ.*

1re Famille. — Les Aigles—*Aquilinæ.*
2e Famille. — Les Pygargues—*Haliætinæ.*
3e Famille. — Les Balbuzards—*Pandioninæ.*
4e Famille. — Les Spizaëtes—*Spizaëtinæ.*
5e Famille. — Les Circaëtes—*Circaëtinæ.*
6e Famille. — Les Urubitingas—*Urubitinginæ.*
7e Famille. — Les Buses—*Buteoninæ.*
8e Famille. — Les Milans—*Milvinæ.*
9e Famille. — Les Rosthrames ou Cymindis—*Cymindinæ.*
10e Famille. — Les Caracaras—*Polyborinæ.*
11e Famille. — Les Faucons proprement dits—*Falconinæ.*
12e Famille. — Les Accipitres, ou Éperviers—*Accipitrinæ.*
13e Famille. — Les Secrétaires, ou Messagers—*Serpentariinæ.*
14e Famille. — Les Busards—*Circinæ.*

DEUXIÈME SOUS-ORDRE

RAPACES NOCTURNES. — *RAPACES NOCTURNI*

TRIBU UNIQUE. — Strigidés—*Strigidæ.*

1re Famille. — Les Effrayes—*Striginæ.*
2e Famille. — Les Ululinés, ou Chouettes—*Ululinæ.*
3e Famille. — Les Ducs, ou Hiboux—*Butoninæ.*

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES — DES NOMS D'AUTEURS — DES CHROMOTYPOGRAPHIES
DES NOMS FRANÇAIS, VULGAIRES, ÉTRANGERS ET LATINS
D'OISEAUX, CONTENUS DANS CE VOLUME

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

ERRATA ET *ADDENDA*

Tome I

Page 7, ligne 3 en remontant; après les mots : *ainsi que l'a dit*, ajoutez : *après Cuvier*.
Page 8, ligne 7; au lieu de : *méthodique*, lisez : *synoptique*.
Page 112, ligne 5; au lieu de : *Palas*, lisez : *Pallas*.

Tome II

Planche 5. — L'œuf figuré sur cette Planche est celui du *Héron grand Butor Pl. 6;* et celui de la Pl. 6 appartient au *Héron Blongios Pl. 5.*
Planche 8. — L'œuf figuré sur cette Planche est celui de l'*Ibis Pl. 13;* et celui qui se trouve sur Pl. 13 est l'*œuf de la Spatule Pl. 8.*
Planche 47. — Au lieu de : *Outarde barbue*, lisez : *Outarde Canepetière.*
Planche 48. — Au lieu de : *Outarde Cannepetière*, lisez : *Outarde barbue.*
Page 71, ligne 1; au lieu de : 7e *Groupe générique unique*, lisez : *Groupe générique unique*

Tome III

Page 14, ligne 8; au lieu de : *cette Tribu se divise en deux Familles*, lisez : *cette Tribu ne forme qu'une Famille*, et considérez le reste de la phrase comme nul.
Page 14, ligne 11; au lieu de : 1re FAMILLE, lisez : FAMILLE UNIQUE.
Page 27, ligne 6 en remontant; après : *Picumnes*, ajoutez : *ou Picoïdes*.
Page 221, ligne 1; au lieu de : *3e Groupe générique*, lisez : *2e Groupe générique*.
Page 250, ligne 7; au lieu de : *en dessus*, lisez : *en dessous*.

Tome IV

Page 17, ligne 19; à la fin du paragraphe, *ajouter :* l'œuf que nous figurons est une des curieuses exceptions à notre description.
Page 24, ligne avant-dernière; au lieu de : cette *Sous-Famille*, lire : cette *Famille*.
Page 25, ligne 4; au lieu de : cette *Sous-Famille*, lire : cette *Famille*.
Page 26, ligne 1re; au lieu de : *Type générique*, lire : *Groupe générique*.
Page 28, ligne 24; après de proie d'Europe, *ajouter :* pond deux œufs d'un ovalaire renflé, à coquille rugueuse, d'un blanc bleuâtre ou légèrement brunâtre, rarement avec quelques taches.
Page 32, ligne 4; au lieu de : cette *Famille*, lire : cette *Tribu*.
Page 34, ligne 1re; supprimer le mot *unique*.
Page 35, ligne 32; à la suite de taches d'un gris-lilas, *ajouter :* ils mesurent 8 centimètres sur 6.
Page 40, ligne 14; après est clair, *ajouter :* ces œufs, au nombre de deux ou trois, sont d'un blanc bleuâtre, avec plusieurs taches d'un brun rougeâtre ou vineux; ils mesurent 6 centimètres sur 5.
Page 43, ligne 2; après inaccessibles, *ajouter :* pond deux œufs d'un blanc sale, avec des taches nuageuses et quelques autres d'un ocre brun; ils mesurent 6 centimètres sur 5.
Page 49, dernière ligne du second paragraphe; après qui les abrite, *ajouter :* pond deux ou trois œufs globulaires, d'un blanc azuré et sans taches, ou avec quelques taches d'un fauve pâle; ils mesurent un peu plus de 7 centimètres sur 6.
Page 52, ligne 11; après gris-lilas, *ajouter :* ils mesurent 6 centimètres sur 4 et demi.
Page 62, ligne 7; au lieu de *10 centimètres*, lire : *6 centimètres*.
Page 87, ligne 22; au lieu de : *qui doivent*, lire : *qui sont*.
Page 92, ligne 32; après ses extrémités, *ajouter :* ils mesurent 42 millimètres sur 34.

TABLE ALPHABÉTIQUE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES — DES NOMS D'AUTEURS — DES CHROMO — DES NOMS FRANÇAIS, VULGAIRES, ÉTRANGERS ET LATINS D'OISEAUX CONTENUS DANS TOUTE LA PUBLICATION

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE GÉNÉRALE

1491. — Poitiers, Imprimerie Générale de l'Ouest (Blais, Roy et Cie),
7, rue Victor-Hugo et rue des Hautes-Treilles, 13.

